



Etude La dimension locale de la dialectique Migration et développement
LE CAS FRANCE - SENEGAL

MONOGRAPHIE VALLEE DU FLEUVE SENEGAL – VERSION FINALE



PRESTATION DE SERVICES N° GRDR/STR/PSP/2013-007



En partenariat avec l'IFAN :



OCTOBRE 2014

SOMMAIRE

Contexte et méthodologie p.04

I. Présentation du territoire d'étude p.08

- 1.1. La problématique de la migration dans l'histoire de la vallée p.09
- 1.2 La gestion de la question migratoire par les acteurs en présence à l'échelle de la vallée : entre prise de conscience, méfiance et alliance objective p.12
- 1.3 Une faible prise en charge de la question migratoire dans le développement local p.14

II. Contexte et approche de la dimension migratoire : zoom sur les sites enquêtés p.15

- 2.1. La Commune de GOLERE : un concentré de toutes les formes de mobilités p.16
- 2.2 Le couloir MATAM/OUROSSOGUI p.25
- 2.3 Les AGNAM : des dynamiques inter-villageoises à la coopération transfrontalière, ou comment parvenir à articuler les échelles de territoires ? p.34
- 2.4 Entre BAKEL et KIDIRA : des liens migration et développement aux « trois frontières » p.42

III. Synthèse générale des constats, enjeux, secteur porteurs et des pistes et recommandations p.53

- 3.1 Principaux constats de l'étude sur la vallée p.53
- 3.2 Intérêts pour la problématique migration-développement p.53
- 3.3 Synthèse des pistes de recommandations pour la Vallée du fleuve Sénégal p.54

BIBLIOGRAPHIE p.56

ANNEXES p.60

- Plan du parcours p.60
- Liste des personnes rencontrées/interrogées p.61
- Morceaux choisis de l'interview de Baganda Sakho : 17 ans d'émigration en France, aujourd'hui Maire de Koar dans la région de *Tambacounda* p.63
- Interview de Thiédel Diallo, ancien migrant et actuel Maire de *Goudiry* p.64
- Outils d'animation et d'enquêtes p. 66

CARTES

- De la vallée du fleuve Sénégal : parcours et dynamiques migratoires p.06
- De la vallée du fleuve Sénégal : superposition des découpages historiques p.07
- Pays de destination des migrants matamois dans le monde p.11

Contexte et méthodologie

La présente étude expose les résultats d'une consultation commanditée l'Agence française de Développement dans le cadre d'une réflexion prospective centrée sur la dialectique migration et développement. Il s'agit notamment de se pencher sur les enjeux liés à l'optimisation des retombées positives de la mobilité sur le développement en répondant à la question « Comment optimiser l'apport des migrants au développement économique local et à la gouvernance dans les pays de destination et d'origine ? ».

Réalisée par le GRDR et l'IFAN Cheikh Anta Diop de Dakar, l'étude s'est déroulée en deux temps : une phase préliminaire dite de recherche documentaire et une phase d'enquêtes de terrain dans des localités choisies en fonction de leur représentativité en termes de mobilité et d'échelle de collectivités territoriales.

Le travail exploratoire consiste à dresser l'état des lieux des connaissances sur la thématique. Outre les travaux antérieurement réalisés par les deux institutions impliquées dans l'étude, nous avons consulté des ouvrages généraux, des rapports sur la migration en général et plus particulièrement de la migration dans la vallée du fleuve.

La mission sur la rive gauche du fleuve Sénégal, s'est déroulée du 7 au 24 avril 2014 suivant le calendrier proposé dans la note méthodologique amendée et validée préalablement par les membres du CP.

Les collectivités locales de la vallée du Sénégal, qui ont été visitées sont : Goléré, Agnam Civol, Thilogne, Ourosogui, Matam, Bakel, Diawara et Tuabou, Ouro Himadou et Dialiguel. Des entretiens complémentaires ont été réalisés à Goudiry et Tamabacounda avec des pionniers de la migration internationale devenus des élus locaux.

En France, notamment dans la région parisienne, une enquête miroir nous a menés vers les associations de ressortissants sénégalais. Cette enquête a pour objectif de recueillir des informations à croiser avec les points de vue des populations enquêtées dans les terroirs d'origine des migrants.

Au plan méthodologique, les outils d'enquête utilisés sont de plusieurs ordres :

1. Le profil historique dont les objectifs sont de :

- Retracer l'histoire du village, recenser les événements marquants du village, leurs causes et conséquences sur la mobilité;
- Apprécier l'évolution des migrations au niveau des sites d'enquête, les déterminants de l'exode, les destinations phares et le profil des migrants ;
- Identifier les associations locales et celles des personnes résident à l'étranger qui ont joué un rôle important pour le village ;
- Etablir la liste des projets et des actions menées par les villageois et les ressortissants dans le cadre du développement local.

2. L'entretien semi directif est la technique choisie pour interviewer les personnes ressources : chef de village, service déconcentré de l'état, les non migrants, les migrants de retour ou en congé, et les migrants internes et internationaux ;

3. Le focus-group a également été organisé avec les Groupements de Promotion Féminine et d'autres organisations sociales de base. Ces entretiens ont donné lieu à des discussions ouvertes permettant d'apprécier la problématique de la migration et du développement, la perception du lien entre la migration et le développement par les migrants et des non migrants ;

4. **Le diagramme de Venn** permet de mettre en relief la carte associative de la localité et les interrelations qui existent entre les associations et les structures d'encadrement, les associations de migrants, les élus ; etc.
5. **Le récit de vie** est une œuvre personnelle et autobiographique qui permet aux migrants de raconter et de témoigner de leurs expériences migratoires, de la richesse de leurs parcours, des raisons de leurs mobilités, etc.
6. **L'observation** nous permet de mieux appréhender les actions et réalisations des migrants à l'échelle d'une localité. Il s'agit de repérer sur le terrain les infrastructures réalisées en rapport avec la migration.

La combinaison de différentes techniques d'enquête et d'outils d'observation ou d'analyse ci-dessus listés a permis de diversifier les sources d'information et de contrôler la fiabilité des données.

Dans la phase enquête de terrain, nous avons utilisé la méthode qualitative c'est-à-dire des techniques d'entretien semi directif, l'observation, le focus group et le récit de vie. Le diagnostic participatif basé sur l'utilisation de quelques outils de la MARP (méthode accélérée de recherche participative) a également été utilisé à travers le diagramme de Venn et le profil historique.

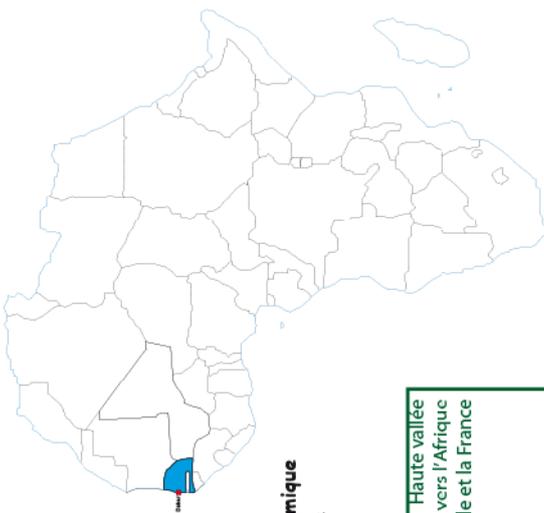
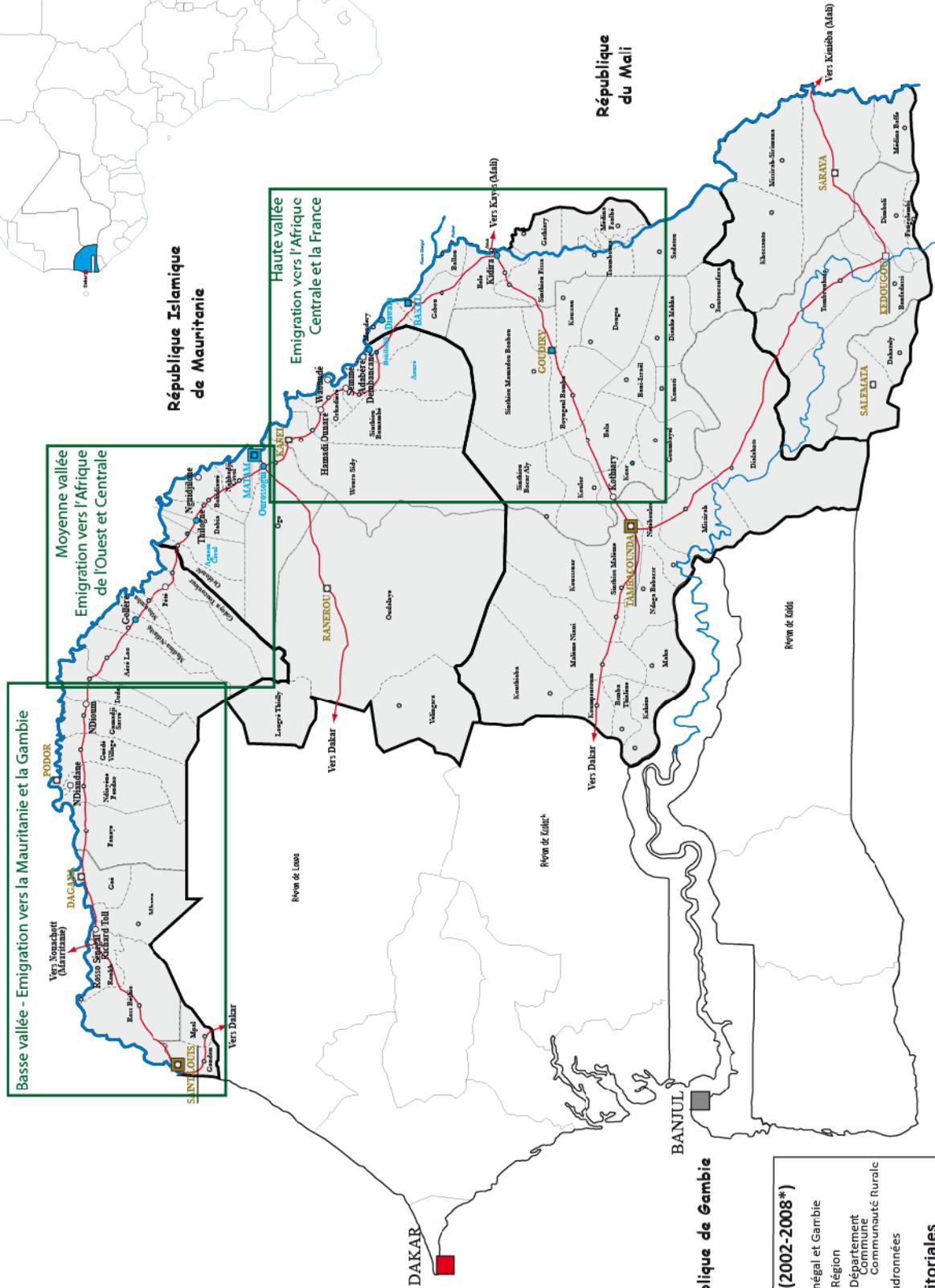
Cinq guides d'entretien (cf. annexes) ont été utilisés pour la collecte de l'information auprès des institutions, des autorités locales, des acteurs locaux, des partenaires de co développement et des migrants internes et internationaux.

Enfin, quelques outils d'animation et de capitalisation ont aussi été mis au point afin d'aborder un certain nombre de sujets :

- Le recensement des actions de coopération décentralisée entre les migrants et les partenaires qui sont mises en relief au moyen du diagramme de Venn;
- Le diagramme des trois cercles qui permet d'apprécier la nature des relations entre les pays d'accueil, le pays d'origine et les migrants ;
- Le cycle de projet destiné à visualiser les temps forts de l'intervention des migrants dans les projets de développement en soulignant le moment précis où ils entrent en jeu dans le processus d'exécution d'un projet de développement.

Les enquêtes menées dans la vallée du fleuve Sénégal ont été confrontées et/ou complétées par des informations collectées en France, auprès de migrants pris individuellement ou d'associations de migrants. Un atelier spécifique a été organisé à cet effet auprès des leaders des territoires identifiés durant la mission, sur cette thématique, le 8 juin 2014 à Paris.

Carte de la Vallée du Fleuve Sénégal (rive gauche)



Limites et tracés (2002-2008*)

- Fleuves Sénégal et Gambie
- Limites de Région
- Limites de Département
- Limites de Communautés Rurales
- Routes goudronnées

Collectivités Territoriales

- Mer
- Chef-lieu de communauté rurale
- Chef-lieu de commune urbaine
- GOUIRY Chef-lieu de département
- MARAM Chef-lieu de région

République de Guinée-Bissau

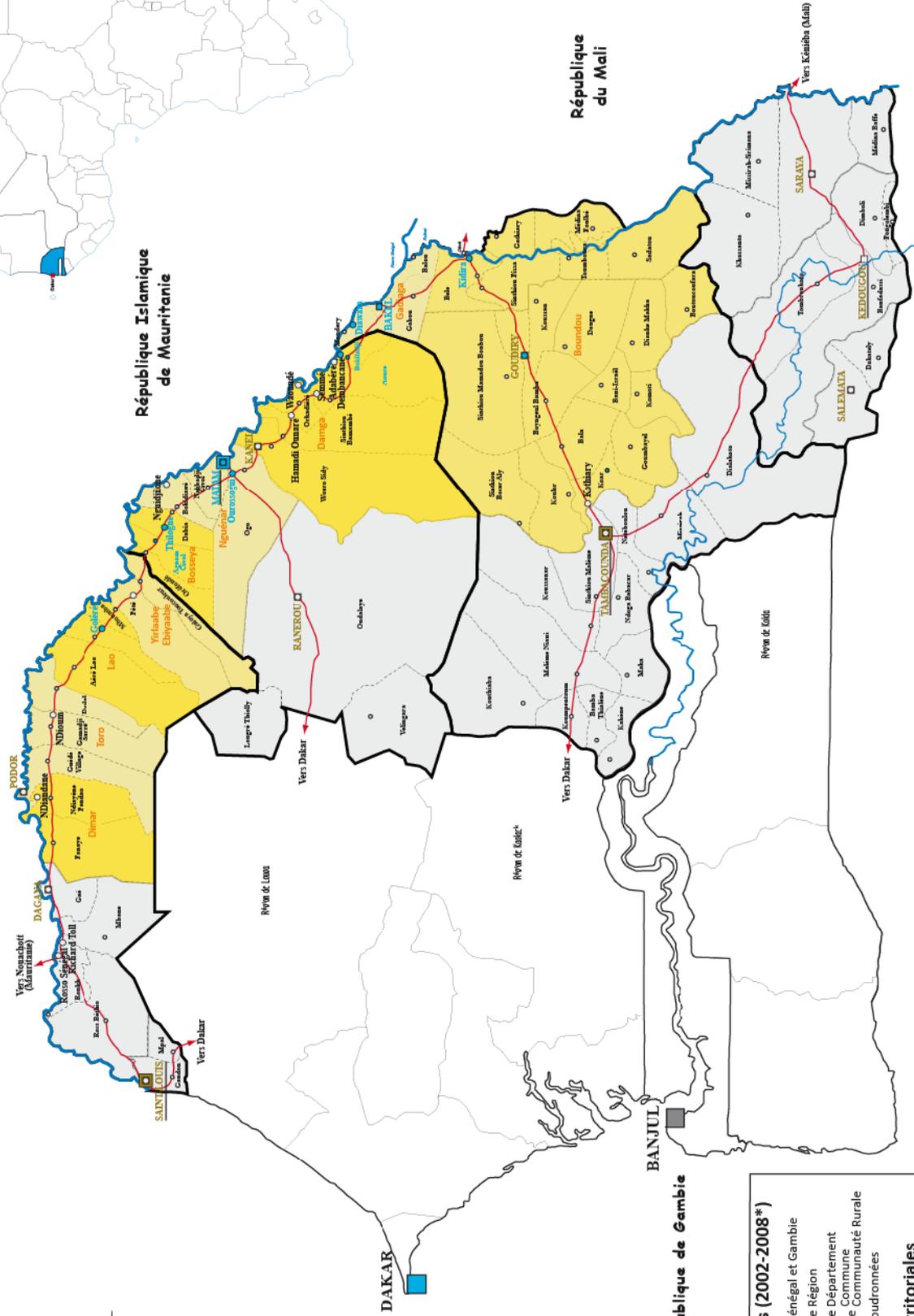
République de Guinée

Echelle (en kms) : 0 25 50

*: Les découpages administratifs ne sont pas tous actualisés (depuis 2008)

Carte de la Vallée du Fleuve Sénégal (rive gauche)

Superposition du découpage des anciennes provinces et des collectivités locales



Limites et tracés (2002-2008*)

- Fleuves Sénégal et Gambie
- Limites de Région
- Limites de Département
- Limites de Communauté Rurale
- Routes goudronnées

Collectivités Territoriales

- Chef-lieu de communauté rurale
- Chef-lieu de commune
- GOUDRY Chef-lieu de département
- MARAMA Chef-lieu de région

*: Les découpages administratifs ne sont pas actualisés (depuis 2008)



République de Guinée

République de Guinée-Bissau

Echelle (en kms) : 0 25 50

I. Présentation du territoire d'étude

La rive gauche de la vallée du fleuve Sénégal qui correspond à notre zone d'étude s'étend sur plus de 800 kilomètres, de l'embouchure à la frontière avec le Mali et le long de la Falémé qui est un affluent du Sénégal. En raison du tracé récent de la frontière et/ou des liens historiques entre les populations qui vivent de part et d'autre du fleuve, les localités étudiées débordent parfois sur des pans du territoire mauritanien. Ils forment ainsi des territoires transfrontaliers particulièrement intéressants en termes d'identité culturelle et sociale et de dynamiques d'intégration régionale¹.

Au plan administratif, la vallée du Sénégal est formée de **trois régions** : *Saint-Louis* (Départements de *Saint-Louis*, *Dagana* et *Podor*), *Matam* (Départements de *Matam* et *Kanel*) et *Tambacounda* (Département de *Bakel*) soit 34 % du territoire national (figure 1).

Du point de vue géographique, on distingue **trois grandes zones hydro écologiques** [Cf Carte p . 5] :

- **La Haute vallée** située en amont de Bakel qui s'étend sur les 50 km situés le long du fleuve Sénégal jusqu'à la frontière malienne et la rive gauche de la Falémé ;
- **La Moyenne vallée** qui se développe de Bakel à Podor ;
- **La Basse vallée** incluant le Delta, le territoire qui s'étend de Podor à l'embouchure du fleuve.

Le cadre physique

Le climat : La pluviométrie est caractérisée par des pluies faibles, irrégulières, réparties sur 2 à 3 mois entre la fin juillet et septembre. Dans l'ensemble, les quantités et le nombre de jours de pluie diminuent du Sud au Nord. Les moyennes annuelles varient de 200-300 mm dans le delta et la **basse vallée**, 300-400 mm dans la **moyenne vallée**, 500-600 mm dans la **haute vallée**. La saison sèche est marquée par l'harmattan, vent chaud et sec chargé de poussière. Il résulte de la continentalisation des vents alizés provenant de l'anticyclone des Açores. Son impact sur l'évaporation est notable. Il oblige d'ailleurs les populations à porter le turban afin de se protéger de la chaleur.

La végétation : La vallée est le domaine de la forêt de *gonakié* (*Acacia nilotica*) qui se développe sur les sols *hollaldés* et de la savane arbustive dans la zone du *dieri* qui n'est jamais inondée. Il y a une absence de strate herbacée tandis que le delta est occupé par des espèces halophiles (*Tamarix*).

Les sols : on distingue quatre grandes variétés de sols dans la vallée :

- Les sols *hollaldé* : 36% du potentiel irrigable, contiennent 50 à 75 % d'argile, mauvais drainage, favorables à riziculture, supportent la submersion et sont très difficiles à travailler.
- Les sols dits *faux-hollaldé* : 31% du potentiel irrigable, contiennent 30 à 50 % d'argile (sont argilo limoneux), mauvais drainage, sols sans structure favorables à la riziculture et aux autres cultures.
- Les *fondé* : 33% du potentiel irrigable, teneur en argile de 10 à 30% (sont limoneux), drainage moyen, favorables à toutes cultures autres que le riz, sols filtrants.
- Les sols dits *de diéri* qui contiennent 80 à 90% de dépôts sablonneux peuvent supporter toutes les cultures autres que le riz.

Il faut retenir, dans l'optique de la mise en valeur, qu'un facteur essentiel de la nature des sols de la vallée est la fréquence et la durée de l'inondation par la crue.

Avant la sécheresse, la crue du fleuve submergeait ces différents secteurs permettant la mise en culture lors de la décrue. La dégradation de la pluviométrie, qui est à l'heure actuelle de l'ordre de 200 à 300 mm, l'allongement de la saison sèche qui dure près de 10 mois et la diminution des débits du fleuve, ont réduit de façon considérable l'espace cultivable mais aussi le couvert végétal. En 1972, les cultures de décrue n'ont été possibles que sur 15 000 ha alors qu'auparavant, selon les années, de 80 000 à 180 000 ha étaient mis en culture (D. Roquet, 2008).

¹ Les événements de 1989 ont certes contribué à une radicalisation des positions politiques au sujet du tracé de la frontière et une certaine méfiance mais, les relations entre les populations installées de part et d'autre du fleuve se sont poursuivies malgré de profonds litiges dictés par la compétition autour de l'accès aux ressources foncières.

Hydrographie : La vallée est drainée par des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont composées du fleuve Sénégal (1 790 km), du lac de Guiers et d'un réseau de marigots qui drainent les terres inondables de Walo tout le long de la vallée. Par ailleurs, l'aménagement du fleuve dans le cadre de l'OMVS ambitionne de réguler le cours du fleuve (Salem-Murdock & al. 1995; Crousse 1 al. 1991). L'objectif est de favoriser l'irrigation, la navigation et l'électrification à partir du barrage de *Manantali*. Le barrage anti-sel de *Diama* permet de freiner la remontée d'eau salée.

Analyse de la démographie : La population des trois régions drainées par le fleuve Sénégal est estimée, en 2013, à **2 061 515 habitants** soit 16 % des 12 873 601 qui constituent l'ensemble de la population actuelle du Sénégal (cf. Tableau ci-dessous, sources RGPHAE 2013).

Les plus importants **groupes ethniques** de la vallée sont : les Haalpular (Toucouleur et Peul qui forment plus de la moitié de la population), les Wolof (près de 25%)², les Soninké et les Maures.

La population de la vallée du Sénégal (côté Sénégal) était estimée (RGPH 2002) à 1 030 488 habitants dont 75% de ruraux. Plus de la moitié de la population a moins de 20 ans.

La population est très inégalement répartie : à l'exception de la région de Tambacounda, les femmes sont partout plus nombreuses que les hommes.

Région administrative	Population urbaine	Population rurale	Total	Densité (hbt/km ²)
Saint-Louis	397 495	473 134	870 629	45
Matam	119 629	421 403	541 032	18
Tambacounda	155 348	494 506	649 854	15

1.1. La problématique de la migration dans l'histoire de la vallée

Un fait marquant des comportements démographiques de la zone étudiée est l'importance de la mobilité humaine. Celle-ci est largement influencée par la tradition de circulation des groupes ethniques notamment les Haalpular qui, par tradition, sont des éleveurs nomades. La mobilité été renforcée par l'implication des aristocraties locales dans le commerce transsaharien de la gomme arabique, de l'or, des esclaves, etc.

Si les Haalpular et les Soninkés sont les pionniers de l'exode contemporain de longue distance, le phénomène migratoire s'est étendu depuis les années 1980/90 aux groupes ethniques tardivement implantés au Fouta comme les Wolof de la province du *Nguénar*.

Les déterminants de la migration sont de plusieurs ordres :

- Le déclassement du fleuve Sénégal consécutif à la fin du commerce des esclaves et de la gomme au profit des zones de culture de l'arachide (*David 1980*).
- La construction du chemin de fer Dakar-Bamako qui a offert des possibilités nouvelles de déplacement (*Diarra 1986*).
- La dégradation des facteurs climatiques (sécheresse cyclique des années 70/80, *Roquet 2008*).
- La soif d'émancipation des groupes sociaux considérés comme inférieurs (*Dupraz 1995; Delaunay 1984, Timéra 2001*).
- La monétarisation de l'économie (*Gonzales 1994, Findley 1991*)
- L'échec relatif ou le retard accusé par les projets d'aménagement du fleuve, et le manque de cohésion entre la SAED et les agriculteurs en termes de gestion des ouvrages (*Adams 1985*).

² L'implantation de villages wolof dans le Fouta c'est-à-dire la zone occupée par ceux qui parlent le Pular est contemporaine de la colonisation maraboutique à partir des grands foyers religieux qui se sont affirmés avec l'islamisation progressive du Sénégal.

Un vaste champ migratoire : des *navétanes* aux migrants internationaux (cf. carte p. 10)

Dans sa configuration actuelle, l'espace migratoire de la vallée du Fleuve Sénégal est le produit d'une dynamique qui a conduit différentes générations vers des territoires toujours plus lointains en particulier vers l'Afrique Centrale et vers l'Europe (la France).

Erigée en rite initiatique (*migrer pour devenir quelqu'un, migrer pour pouvoir se marier*), la migration internationale constitue une alternative à la reproduction des cellules familiales en proie à une crise aigue.

« Un bon soninké est un soninké qui voyage »

(Témoignage d'un ancien migrant, à Koar).

Les premières vagues migratoires remontent à l'affirmation de la domination coloniale qui a imposé la culture de l'arachide que le chemin de fer Dakar-Kayes a vocation à collecter. Les pionniers de la migration en partance de la vallée du Sénégal sont des **ouvriers agricoles** qui se rendaient, au moment des récoltes, dans le bassin arachidier centré sur le *Cayor* et le *Saloum*. Ces mouvements se développent dès 1860 avec le projet colonial de mise en valeur de la colonie du Sénégal.

La seconde vague migratoire est constituée de **commerçants** qui s'installent, au début des années 40, dans les grandes villes d'Afrique francophone : Abidjan, Libreville, Yaoundé, Brazzaville.

C'est au lendemain de la Seconde guerre que les flux migratoires transcontinentaux se multiplient dans la vallée (Quiminal et Timéra 2002). L'étude des destinations migratoires de la vallée du Sénégal (carte n°1) indique que celles-ci varient en fonction des zones géographiques considérées :

- Les migrations de la basse vallée ou *Walo* sont essentiellement orientées vers les pays limitrophes : la Gambie et la Mauritanie.
- Les migrations en partance du moyen Sénégal sont majoritairement orientées vers l'Afrique de l'ouest et du centre.
- Enfin, dans la haute vallée du fleuve occupée par les populations soninké, les migrations internationales prennent une tournure transcontinentale avec la France comme pays de prédilection.

L'ancrage des populations de la vallée en territoire français est le résultat de trois vagues étalées dans le temps :

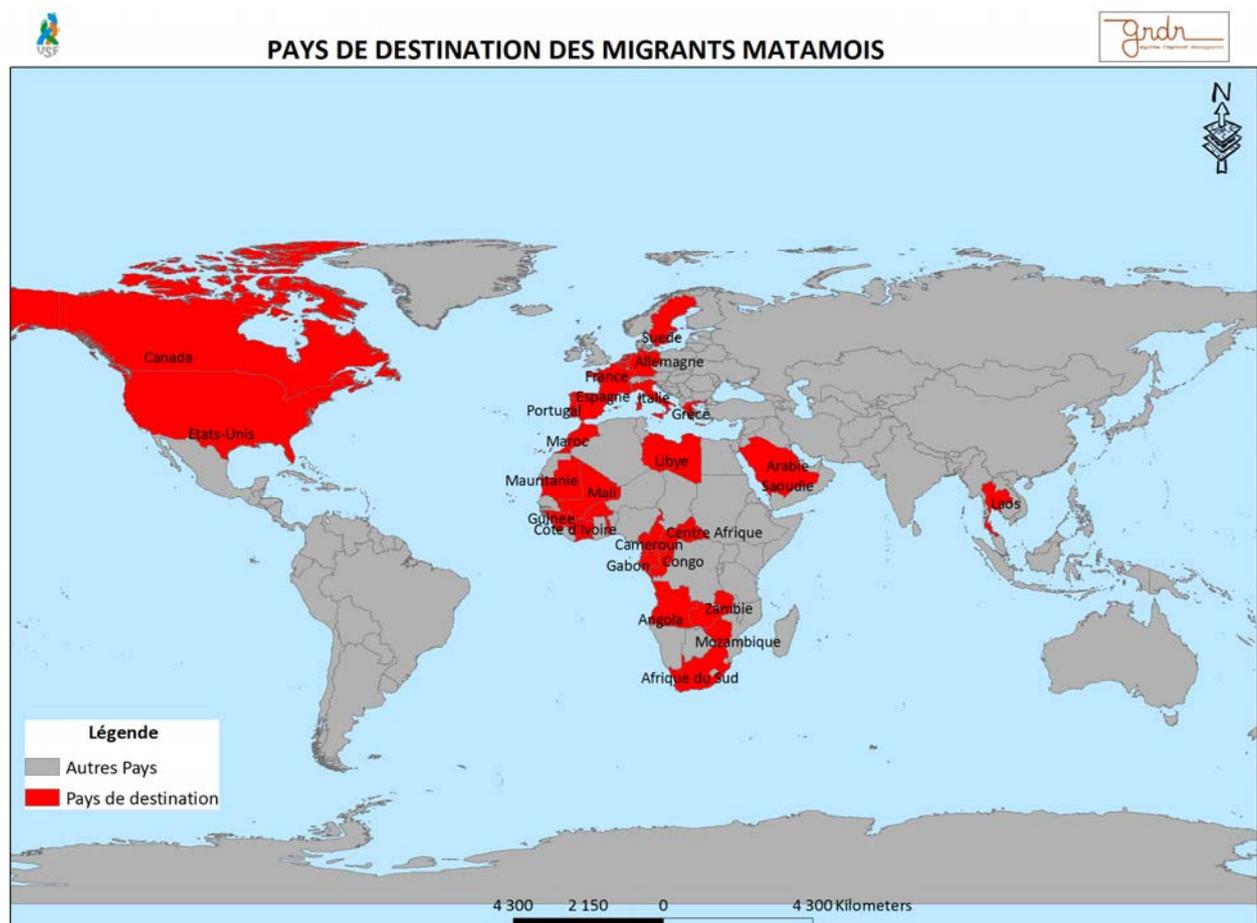
- L'enrôlement de soldats dans les troupes de *tirailleurs sénégalais* durant les deux guerres mondiales ou dans les guerres coloniales. Si la plupart des survivants sont rentrés à la fin des opérations militaires, certains sont restés et ont aidé leurs compatriotes à s'installer dans des villes comme Marseille (Fall 1986).
- Les migrations de travail (1950-1970) - consécutives à l'appel de main-d'œuvre dans le cadre la reconstruction de la France - qui se fixent à Paris³ et dans des villes portuaires comme Marseille, Bordeaux, Le Havre, etc. (Adams 1974 ; Diarra 1968 ; Dubresson 1975 ; Timéra 1996 ; Quiminal 1991).
- Le regroupement familial (1970-1990) qui, en plus de la féminisation des flux, s'accompagne d'un rajeunissement et d'une familiarisation de l'immigration (Timéra 1996 ; Quiminal et Timéra 2002). Cette vague introduit une nouvelle donne dans le processus migratoire: l'accès à la citoyenneté française, par le biais droit du sol, des enfants nés dans le pays d'accueil⁴.

3 Pour les Maliens, il s'agit en particulier du quartier de Montreuil, en banlieue parisienne, qui est le plus grand village soninké au monde. Pour les Sénégalais, de Courbevoie jusqu'au Havre (le long de la Vallée de Seine).

4 Ce droit sera remis en cause par les lois Pasqua-Debré (année 90) avec l'introduction, à dix-huit ans, de l'option entre la nationalité du pays hôte et celle du pays d'origine pour ceux qu'il est convenu d'appeler la seconde génération.

Si la France a été, pendant de longues années, la destination la plus convoitée, la nouvelle génération de migrants sénégalais s'est redéployée, à la faveur d'un certain « protectionnisme migratoire », vers de nouveaux territoires d'émigration en particulier, **d'abord vers l'Europe du Sud puis vers l'Amérique du Nord et l'Asie** (Robin 1997 ; Bredeloup 1995). C'est dans ce registre que s'inscrit, par exemple, la migration wolof du *Nguénar* vers l'Italie (Fall, 2008).

A NOTER : La vallée est aussi devenue une région d'accueil avec l'aménagement du fleuve dans le cadre de l'OMVS. Les opportunités économiques de transformation des productions agricoles comme la canne à sucre ou la tomate ainsi que l'industrialisation naissante avec l'exploitation du phosphate de *Ndendory* sont autant d'arguments qui concourent au dynamisme démographique. De nos jours, la vallée du Sénégal attire non seulement les communautés sénégalaises mais aussi les populations des pays frontaliers (Mali, Gambie et Mauritanie) et quelques migrants venus de toute l'Afrique (Ghana, Côte-d'Ivoire, Niger, etc.).



Source: données enquêtes GRDR/2012



1.2. La gestion de la question migratoire par les acteurs en présence à l'échelle de la vallée : entre prise de conscience, méfiance et alliance objective

La mission a permis de rencontrer une centaine d'acteurs identifiés pour leur proximité avec la problématique de l'étude. Sur les différents territoires, l'équipe s'est attachée à pouvoir les rencontrer individuellement ou en focus group afin d'analyser :

- (i) Leur appréhension socio-politique des mobilités dans l'identification des enjeux de territoires d'hier, d'aujourd'hui et de demain.
- (ii) Les liens qu'ils entretiennent avec les migrants (émigrés et immigrés, internes et internationaux) et les dynamiques opérationnelles de projet qu'ils ont pu mener ensemble.

Sur chaque territoire, des **ébauches de Diagramme de Venn** permettent de représenter schématiquement ces liens qu'ils entretiennent entre eux.

Nomenclature	Désignation
ELUS LOCAUX	Elus régionaux, Maire, Président de Communauté Rurale, Conseillers municipaux et ruraux.
AUTORITES COUTUMIERES	Chefs de village, Notables, Autorités religieuses
SERVICES TECHNIQUES	Agence Régionale de développement, Inspection Académique, Brigade des Puits et Forages, Agence Nationale de Statistique et de Démographie, Infirmier Chef de Poste de Santé...
INSTITUTIONS	Gouverneur, Préfet, Sous-préfet
SOCIETE CIVILE (et acteurs du secteur privé)	OCB : Association de Parents d'Elèves, Association de Santé Communautaire, Groupement de Femmes (GPF), Groupements d'intérêts économiques, Assos de jeunes, Assos des éleveurs. OSC : Organisations Non Gouvernementale, Fédération des Associations du Fouta pour le Développement, FONGs, FAFS, COSEF Syndicats : CSA, UNSAS, FGTS
MIGRANTS	Migrants internes : Dahira Migrants internationaux : FADERMA, ADO, ALDA, BALLE e GOLLE, ARGEF, ARAKEF, ARBF, Tuabou Djikké, ARTF, COREDIA... Migrants en congé Migrants de retour
PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	Coopération décentralisée (Région Rhône-Alpes, Conseil Générale des Yvelines, Association Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal (ADOS)... ONG : Yajeende, Contrepart, Sahel 300, ACRA, Whepa, Union pour la Solidarité et l'Entraide, Elevage sans Frontière, Grdr...

Dans toutes les localités enquêtées, *les populations de la vallée* ont **une conscience aiguë de l'apport considérable des migrants dans l'aménagement du territoire comme dans la lutte contre la pauvreté et la survie des villages.**

Il importe de souligner qu'il existe généralement **une bonne cohésion sociale** entre *les migrants internes, les immigrés et les populations autochtones* qui se manifeste à travers les relations sociales entre les groupes qui partagent un même territoire (cf diagramme de Venn des territoires). Celles-ci sont le plus souvent scellées au niveau des espaces de rencontres que sont les mosquées,

les lieux d'activités économiques, etc. Les mariages intercommunautaires sont une parfaite illustration de l'intégration des migrants dans les territoires d'accueil.

Il ne fait également aucun doute que **les autorités locales ont aussi bien compris le rôle capital des migrants (internes et internationaux) dans la construction des territoires** qu'elles dirigent **mais elles n'intègrent pas pour autant la dimension migratoire dans les politiques locales de développement** : dans certaines localités, des conflits importants opposent les migrants et les élus locaux. Dès lors, **en termes de gouvernance locale des migrations**, la mise à l'écart de la gestion des affaires de la cité des migrants internes ou internationaux par les élus locaux peut avoir des conséquences insoupçonnées (frustration, conflits, inertie, stratégie de contournement...). Nous avons d'ailleurs noté, qu'en réaction à cette situation, des *migrants de retour* s'impliquent, avec le soutien des associations de migrants internationaux, dans le combat politique en vue d'être élus localement ou de faire élire une personne de confiance afin de mieux contrôler leurs terroirs d'origine.

De manière générale, **un important défi** à relever dans l'optique de la bonne gouvernance est celui de la **mesure quantitative du fait migratoire et qualitative du lien « migration-développement » à l'échelle locale**. En effet, dans les territoires enquêtés, le nombre de migrants est méconnu tant en ce qui concerne les migrants internes, les immigrants que les émigrés. Et les projets de développement soutenus et financés par les migrants ne sont pas toujours identifiés comme tel et ils n'ont quasiment jamais fait l'objet d'une évaluation ni même d'une capitalisation. Si la dimension migratoire est omniprésente dans les débats et les échanges, elle est encore loin d'être maîtrisée – en termes de connaissances comme d'outils d'animation – dans sa complexité.

Enfin, la véritable inquiétude est aujourd'hui celui de l'avenir de la vallée d'ici 2025 : si la question semble taboue et jamais abordée, **quelle alternative pourrait être envisagée** dans l'hypothèse où les ressources – notamment financière – issues de la migration venaient à diminuer de manière notable, que ce soit du fait du protectionnisme des pays d'accueil ou des départs à la retraite des pionniers de la migration dont « la relève » ne sera pas assurée telle quelle par la nouvelle génération (enfants de migrants et primo-arrivants) qui n'a pas les mêmes pratiques ni les mêmes rapports de solidarité que ses aînés avec ces territoires ? **Autant de variables et d'hypothèses possibles à identifier pour formuler des scénarios prospectifs utiles au co-développement local...** Ces dynamiques migratoires ne sont aujourd'hui pas appréhendées dans leur globalité dans la vallée du fleuve Sénégal, ni en terme démographique, ni en terme prospectif : la question est récurrente pour savoir comment animer une concertation sur les différents territoires (articulation des échelles du village à la région/département en passant par la commune et l'intercommunalité...), avec l'ensemble des catégories d'acteurs (cf. les ébauches de diagrammes de *Venn* ci-après) concernés par cette dialectique ? **Ou encore comment anticiper ces évolutions, penser cette/ces alternative(s) pour la région, en intégrant notamment parmi ces variables la dimension « migration / développement local » dans toutes ses composantes ?**

1.3. Une faible prise en charge de la question migratoire dans le développement local

Les occurrences de 10 termes du champ lexical « migration et développement » dans une dizaine de documents récents de planification régionale donnent une bonne idée du niveau de prise en charge de la mobilité comme facteur de développement.

Le tableau ci-dessous indique que la mobilité en elle-même est reléguée au second plan dans les instruments de planification locale ainsi que l'indique le faible niveau d'évocation des termes migration, migrants, diaspora et exode rural.

Il faut cependant relever que la référence à la coopération internationale dans l'optique de l'aménagement du territoire est parfois largement évoquée sans toutefois être mise en relation avec la possibilité de s'appuyer sur les migrants originaires des localités étudiées.

Documents (année de rédaction)	Em/Im/Migration(s)	Migrant/E-Im-migré	Mobilité(s)	Diaspora(s)	Exode rural	Décentralisation	Collectivité(s)	Autorité(s) locale(s)	Planification	Coopération(s)	Remarques (évocation liens migrations-développement local)
PDRI Saint Louis (avril 2013)	3	0	0	0	0	1	0	8	14	20	La coop. décentralisée est fortement valorisée à travers les jumelages
SES Saint-Louis (2008, 133 p.)	8 p.20	5	0	0	1	0	45	5	10	7	Ces chiffres expliquent la contribution des émigrés dans la lutte contre la pauvreté et particulièrement en milieu rural.
PRDI Matam (sept. 2012, 134 p.)	23 p117	5	14	0	3	7	47	2	29	21	Forte référence à la mobilité dans l'appréciation du cadre de vie local et la planification du développement. Les associations d'émigrés sont considérées comme acteurs du développement local.
SES Matam (août 2011, 134 p.)	8	7	3	0	1	2	13	4	4	5	Le « mirage de la migration » est identifié comme un point à améliorer (éducation). Le rôle des migrants (eau) est souligné.
CID Région Matam (mars 2013, 31 p.)	3 p.8	2	0	0	0	0	1	1	1	1	La région de Matam est considérée comme l'un des plus grands foyers d'émigration du pays. Il est enregistré des flux financiers substantiels dus aux transferts effectués par une forte population d'immigrants en Afrique Australe, Europe et Amérique.
Convention cadre de coopération CG Yvelines/CR Matam	1	6	0	0	0	0	4	0	0	17	Le partenariat scellé à la faveur des relations avec les migrants constitue une opportunité de coop. internationale. Elle reste néanmoins exclusivement « au bénéfice de la Région de Matam ».
Plan action GIC du Bosséa (2013, 10 p.)	0	3	0	0	0	4	12	2	0	0	La mise en place d'une structure communautaire apparaît comme une innovation de taille. Elle s'inscrit dans une dynamique territoriale ancienne.
SES Tambacounda (juin 2010)	0	1	0	0	0	1	17	7	4	2	Faible prise en charge de la mobilité qui est pourtant importante à l'échelle régionale notamment dans le Boundou.
CID Région Tambacounda (avril 2013, 129 p.)	8	5	4	2	1	40	55	7	3	20	La position carrefour et la situation frontalière, expliquent la cohabitation dans la paix et l'harmonie de plusieurs ethnies provenant des vagues de migration intérieures ou des pays voisins.

Une lecture attentive des différents documents de planification locale ou des conventions de partenariat permet de nuancer la prise en compte de la mobilité dans le développement : en effet, elle révèle globalement que si les dynamiques migratoires sont parfois identifiées et nommées comme telles, les migrants sont uniquement cités lorsqu'il s'agit de révéler leurs capacités d'investissements (remises, transferts) et penser les plans de financements des projets.

II- Contexte et approche de la dimension migratoire : zoom sur les sites enquêtés

Les enquêtes dans différentes localités indiquent l'importance de la mobilité humaine qui est essentiellement **orientée à l'international** vers la France et l'Afrique. Mais si toutes les ethnies du Sénégal sont enregistrées dans les groupes installés dans la vallée, manifestation de **mouvements migratoires internes forts** vers la vallée, c'est aussi du fait de la vitalité économique de cette région naguère uniquement connue pour les départs massifs des populations autochtones.

Le choix des sites d'enquête est fondé sur deux grands critères :

- La place de la localité retenue sur l'échiquier administratif sénégalais : c'est-à-dire son rang dans l'ordonnement du découpage institutionnel.
- La représentativité du site en ce qui concerne les dynamiques migratoires.

La combinaison de l'échelon territorial et de l'intérêt que représente la mobilité dans un territoire a permis de retenir **8 zones géographiques** propices à l'analyse de la dialectique entre la migration et le développement local. Le tableau ci-dessous renseigne sur les sites retenus en même temps qu'il précise les raisons qui guident les choix opérés.

N°	Région Département	Province historique	Coll. Terr. Localité	Intérêt Mig-Dvlpt Local	Acteurs rencontrés	Migrants	Partenaires de co-opération
1	Saint-Louis Podor	Lao	Golléré	Migrations internes Migrants de retour Mobilisation 2 ^{de} génération	Conseil municipal GPF, ASCs	Asso. Golle et Balle	CG Yvelines € PAISD (santé)
2	Matam Matam	Bosseya	Agnam Civol	Mobilités transfrontalières (6 coll. territoriales)	PCR GIC Bosséa	Migrations transfrontalières ALDA...	AMPG (RIM) Hérouville St Clair
3		Nguénar	Matam	Conventions co-dvlpt CRMATAM/Faderma/CG78 Elaboration du PRDI	Conseil Rég., CG78 ADOS	FADERMA	CG Yvelines CR du NPDC CR Rhône-Alpes
4		Nguénar	Oourossogui	FAFD, Société civile Commerçants baolbaol (migrations internes)	Conseil municipal et ASCOM	ACISI (Esp.) Boaolbaol ADO	Barcelone ADOS PAISD (lycée)
5	Tambacounda Bakel	Gadiaga	Bakel	Cycle de projet du Centre de Formation Professionnel	Adjoint au Maire	Asso. ARBF	€ PAISD
6		Gadiaga	Tuabou	Pop. à double nationalité Centre d'état civil	Notables	Tuabou Jikké	GRET € PAISD (AEP)
7		Boundou	Djaliguel Ouro Himadou	Collège d'enseignement intervillageois	Resp. assos. de migrants	ARKEF, ARDF, AROF	€ PAISD (éducation)
8	Tambacounda Goudiry	Boundou	Goudiry KKGB	Histoire des initiatives de co-développement...	T. Diallo B. Sakho	Anciens migrants	C ^{te} C ^{nes} Montrevel en Bresse...

Difficultés rencontrées : dans certaines collectivités locales, l'indisponibilité de personnes ressources au moment de notre passage sur le terrain, l'absence de documents d'informations actualisés, l'indisponibilité d'informations relatives au coût des projets et les dates de réalisation de ceux-ci ont constitué une contrainte de taille pour notre étude. Par exemple, lors de notre passage à Matam et Oourossogui, certains informateurs clés étaient partis au pèlerinage de Madina Gounass⁵.

La présentation des résultats d'enquête est organisée autour de deux axes :

- Une présentation du site étudié et de ses principales caractéristiques socio économiques.
- La mise en relief de la relation entre la migration et le développement selon le territoire analysé en l'occurrence les **communes** de *Golléré*, de *Matam*, de *Oourossogui* et de *Bakel*, la **communauté rurale** des Agnam et les **villages** de *Tuabou* (soninké), *Djaliguel* et *Ouro Himadou* (peuls).

⁵ La 73e édition du *daaka* de Médina Gounass qui se tient chaque année à 62 km de Vélingara a lieu du 12 au 22 avril 2014. Cette retraite spirituelle instituée en 1942 par le marabout Thierno Mohamadou Saidou Bah est marquée par des prières et des récitals de Coran. Elle attire toutes les personnalités de la région de Matam qui viennent communier avec le cheikh et ses disciples.

2.1. LA COMMUNE DE GOLERE : UN CONCENTRE DE TOUTES LES FORMES DE MOBILITES

La recherche menée à Goléré est basée sur des entretiens individuels et des focus group avec les personnes ressources de la localité. Celles-ci ont mis à notre disposition des documents émanant d'études préalablement réalisées et se sont prêtées de bonnes grâce à nos questions.

1.1.1. Histoire, géographie, sociologie

Le village de Goléré se situe au cœur de la province historique du *Lao* dont il constitue un des principaux établissements humains de la Route Nationale 2 à côté de Haéré Lao, Mboumba et Médina Ndiathbé.

Les **liens séculaires avec les populations de la rive droite du fleuve Sénégal** sont confirmés par la présence de la famille *Boussou* originaire de *Séno* (en Mauritanie) qui est parfaitement intégrée à la population locale.

Au plan administratif, Goléré fait partie de la Région de Saint-Louis, du Département de Podor et de l'Arrondissement de Cascas.

La taille de la population villageoise est estimée à 8 000 habitants en 2004 contre 4 000 habitants en 1992⁶. Erigé en Commune à la faveur du décret N°96-752 du 05 septembre 1996, le village qui couvre une superficie de 9 km² est peuplé de *Haalpular*, de *Wolof* et de *Soninké* regroupés dans six quartiers : *Nanayé*, *Ndiaka*, *Ndarndé*, *Boussobé*⁷, *Barangol* et *Soninkobé*⁸. Les quartiers de *Barangol* e *Ndiaka* sont les plus touchés par l'émigration (Ba 2007). Ils présentent du reste une meilleure qualité d'habitat du fait des investissements de migrants dans ce domaine [NB : aucune carte n'a pu être trouvée représentant les quartier de la ville].



Le territoire de Goléré est situé sur les terres du walo et du diéri propices à l'activité agricole qui est la principale occupation des populations.

QUELQUES DATES REPERES...

1121	Création du village de Goléré
1176	Attaque du village par l'Almamy
1954	Visite de Mamadou DIA, Président du Conseil
1955	Inondation consécutives aux hautes eaux
1959	Première école dans le village
1965	Inondation consécutives aux hautes eaux
1970	Grande sécheresse
1971	Construction de la bretelle reliant Goléré à la RN 2
1996	Erection du village en Commune (décret 96-1133 du 27 décembre 1996)
2004	Journée de lancement du premier plan d'investissement communal (PIC) de Goléré.
2012	Inauguration d'un poste de santé, d'une maternité et de deux logements équipés (€ PAISD+ Migrants).

⁶ Voir Ba et Coquet, 1993, p. 27.

⁷ Ce quartier revendique, depuis quelques années, une filiation avec le mouridisme à travers la mère du fondateur de la confrérie – Mame Diarra Boussou – qui est originaire de Goléré.

⁸ Les chefs de quartiers sont désignés par le terme de Diam Woro qui signifie Chef de village. A Barangol, le chef de quartier est désormais élu pour un mandat unique de cinq années. Ceci fait suite à des querelles récurrentes au sein de la famille régnante.

1.1.2. Un territoire d'émigration ancienne vers l'Afrique et l'Europe mais aussi d'immigrations interne et internationale

Les enquêtes menées à Goléré indiquent que la mobilité est un fait de société omniprésent dans la vie quotidienne. En effet, à la faveur des **migrations internes** des communautés wolof essentiellement originaires du Baol mais aussi d'autres régions du Sénégal se sont installées à Goléré en particulier au début des années 2000. En termes de **migrations sous-régionales**, des groupes d'origine mauritanienne sont désormais partie intégrante des autochtones. Des Maliens et des Guinéens sont aussi présents à Goléré depuis les années 2010.

Quant aux Golériens eux-mêmes, ils sont, de leur côté, **de grands voyageurs à travers le monde**. Certains ont épousé des femmes d'origine gabonaise et congolaise qui vivent aujourd'hui au village.

Les déterminants des migrations vers les centres urbains sénégalais

Les récits de vie recueillis à *Goléré* indiquent que **la migration internationale n'est que le prolongement de la mobilité interne** qui remonte au début des années 1950. Les fondements des premiers départs sont le dénuement des familles auquel les jeunes devaient faire face à l'âge de dix huit ans en s'installant à *Saint-Louis, Dakar, Khombole, Diourbel, Kaolack, Louga, Thiès*.

« **Le sous équipement du monde rural et la tentation de partir née des réalisations de primo migrants dans le domaine de l'habitat ou la nécessité de trouver les moyens afin de se marier** » sont aussi évoqués comme des causes de l'exode rural (Focus group, Mars 2014).

Le manque de moyens de communication rendait difficile les déplacements. Ceux-ci se faisaient « *à pieds vers Linguère avant de rejoindre Louga, Thiès et enfin Dakar où l'une des bases villageoises était située à la rue 19 X Clémenceau* » (Interview Moussa Alpha Tall, mars 2014).

D'autres migrants ont emprunté des « camions pour se rendre à Saint-Louis du Sénégal où ils se sont établis en qualité de commerçants de toile » (Interview Mamadou Ba, mars 2014).

« *La sécheresse des années 1970 marquée par la mort d'un nombre important de têtes de bétail* » constitue une date clé dans l'affirmation des projets migratoires des jeunes. Ceux-ci sont soutenus par les membres de leurs familles notamment de « *leurs mères qui leur remettaient des sachets de couscous permettant de faire face à la faim tout au long du trajet éprouvant qu'il fallait surmonter avec courage en compagnie de ses frères de village* » (Interview Yoro Wélé).

La migration vers les centres urbains sénégalais se poursuit de nos jours. Elle s'inscrit dans une logique de **recherche d'activités productrices de revenus**. Les réseaux familiaux ou villageois établis dans la banlieue de *Dakar* - en l'occurrence à *Guédiawaye* et *Pikine* depuis les années 1970⁹ - constituent les centres d'accueil pour les nouveaux migrants. Ils offrent la possibilité de poursuivre des études ou de s'engager dans une activité informelle comme le cirage de chaussures, la vente d'oiseaux, etc.

Des rencontres périodiques sont organisées à *Dakar* en vue de débattre des problèmes du village et de la solidarité entre migrants d'une même localité. Elles peuvent revêtir un cachet festif avec les « tours » destinés renforcer l'entraide [cf. ARGOD, Association des Ressortissants de *Goléré* à *Dakar*].

Les émigrés internationaux en Afrique, en Europe... et partout dans le monde

L'examen du **profil migratoire international** du territoire indique que *le Gabon* est, avec 300 Golériens vivant sur son sol, la plus importante destination migratoire. *La France* et *la Côte-d'Ivoire* constituent aussi de grands pays d'accueil loin devant *le Congo*¹⁰ et *le Cameroun*. De nos jours, les Etats-Unis d'Amérique, l'Italie et l'Allemagne accueillent un petit nombre de migrants internationaux.

9 Voir notamment André Lericollais et Marc Vernière, « L'émigration toucouleur. Du fleuve Sénégal à Dakar », *Cahiers ORSTOM, sér. Sciences humaines*, vol. XII, n° 2, 1975 : 161-175.

10 Kaba Dème – un de nos informateurs clé- signale qu'un des ministres du gouvernement de la RDC est le descendant d'un père originaire de Goléré.

Les témoignages de migrants donnent **une bonne idée des parcours migratoires** :

C'est la cas de **M. Ngaïdo** qui se souvient être « *arrivé à Saint-Louis en 1962, à Khombole en 1968, en Côte-d'Ivoire en 1974 et en France le 8 août 1974 après un mois d'errance entre la Haute-Volta, le Niger, le Nigéria, le Cameroun, le Tchad, la Lybie et l'Italie ... pour enfin s'installer à Roubaix après un bref passage à Paris* ».

Saïdou Ba se souvient être arrivé à *Dakar* en 1951 après quatre jours de marche en direction de *Linguère* puis *Louga* où il s'arrêta deux jours avant de gagner *Thiès* et *Dakar* avec ses *paddam djakhène*. Journalier de 1953 à 1971, il se lança dans la vente du journal *Paris-Dakar* dans son quartier de la Gueule Tapée moyennant un salaire mensuel de 15 000 francs. Déclaré inapte lors de la visite médicale subie à la Polyclinique de *Médina*, il s'arrange pour se rendre en France par *Ancerville*. Il est accueilli par le père de son patron français établi à *Dakar* et est placé chez des agriculteurs non loin de *Marseille* où il travailla de 1972 à 1977. Après des vacances de deux mois au Sénégal, il s'installe à *Paris* de 1977 à 1997 qui correspond à son départ à la retraite.

M. Ba, autre migrant, déclare être parti à *Dakar* en 1982 avant de s'envoler vers la *France* en 2001 où il resta deux jours. Arrivé à *Brescia* en *Italie* le 1 octobre 2001 il part à *Rome* où il trouva du travail.

Le cursus migratoire de **Abou Ciré Dème** est représentatif du **caractère circulaire de la migration haalpular** : parti le 6/6/1962 à *Bassam* en *Côte d'Ivoire*, il s'installe à *Bingerville* à partir de 1988. Il y restera 26 ans avant de songer à s'envoler pour le *Congo*. Il choisira la *RCA* (1988-1992) puis *l'Angola* (1992-1996) d'où il sera expulsé. De 1996 à 2000 il rentre au village. En août 2000 il s'envole vers *New York* (USA) où il ne restera que 3 semaines avant de rejoindre des amis à *Memphis* (*Tennessee*) pendant 3 mois. Il vit depuis 2000 à *Saint-Louis* (*Mississippi*) en qualité de migrant régulier.

Le récit de vie de **Yoro Aldiouma Wélé** rend bien compte de la **diversité des trajectoires migratoires** notamment de la **connexion entre la migration interne et la migration internationale** :

Ma première migration était orientée vers Saint-Louis alors capitale du Sénégal où vivait mon grand frère Aliou Dème en tant que commerçant. Il hébergeait aussi 5 autres Goléré nabéé dans le quartier de Léona. Il le faisait gratuitement tandis que d'autres réclamaient 50 francs par jour pour la nourriture. Au bout de trois ans, j'ai choisi de partir à Bambey plus précisément à Ngoye Aliou Sylla. Je connais aussi d'autres habitants de Goléré installés à Khombole et qui sillonnaient les premiers marchés hebdomadaires de Touba Toul, de Mbafaye ou de Ndiaganio. Nous rentrions au bercail après la traite (commercialisation de l'arachide) avec plein de cadeaux pour nous consacrer aux cultures de décrue dans le Walo.

En 1967, je me suis déplacé vers Sokone dans le Saloum dans les localités de Néma Ding et de Toubacouta. J'ai alors assisté à la construction de la route qui mène vers Karang (Gambie). Avec une vingtaine de personnes, nous partions de Passy à vélo pour vendre des étoffes qui étaient très prisées. En saison des pluies, je louais une chambre à 2000 francs à Néma chez un diatigui. Je me consacrais alors à la vente de la noix de cola, des cigarettes et de tissu malicane utilisé pour la fabrication de soxsox. J'ai ainsi pu nouer des relations amicales avec les personnes ressources de la région. Les économies réalisées m'ont permis de me marier en 1971 et d'ouvrir une grande boutique sur la route qui mène vers Banjul. J'ai bénéficié du précieux soutien d'un transporteur wolof qui m'a mis en relation avec tous les chauffeurs de son entreprise qui devaient me remettre les versements quotidiens. Il me proposa même de me prêter de l'argent si j'en avais besoin. J'ai acheté une charrette tractée par deux bœufs et un cheval que je louais à ceux qui en avaient besoin durant les travaux champêtres.

En 1973, la pluie se faisait rare. Avec la sécheresse on obtenait plus que 6 à 7 tonnes d'arachide en semant 3 quintaux de graines. J'ai donc décidé de retourner à Goléré où j'ai retrouvé deux frères revenus de la Côte d'Ivoire. Je leur ai exprimé le souhait de partir avec eux. Ils m'opposèrent une fin de non recevoir. Je choisis alors d'y aller tout seul.

En 1979, j'ai réussi à construire un bâtiment en dur. J'ai également épousé une seconde femme. Mes épouses venaient à tour de rôle à Abidjan. Elles ont fini par se fixer en Côte d'Ivoire.

De tablier à la rue 12 à Treichville, je me suis lancé dans le commerce international sur les conseils d'un ami wolof qui se rendait régulièrement au Nigéria. Les wolof sont des gens intelligents et généreux. Mon ami m'a expliqué comment acheter et vendre des billets d'avion à Lagos et les

revendre avec profit. Je ramenaient alors des chaussures que je plaçais auprès des petits commerçants. Au bout de quelques années j'ai pu acheter trois boutiques avec 1 million de francs. J'ai aussi acquis un restaurant dans le quartier de Koumasy. Le restaurant appartenait à un compatriote qui habite dans le village de Sinthiou Bamanbé. Celui-ci s'arrangeait pour ne pas payer ses factures d'électricité. Il me laissa une ardoise de 300000 francs sans me le dire. J'ai alors connu beaucoup de problèmes avec les policiers véreux qui sous prétexte de contrôle voulaient toujours manger sans bourse délier.... J'ai eu recours à l'Association des Sénégalais pour résoudre le problème avec l'appui d'un cadre d'origine sénégalaise de la Société d'électricité qui me fit poser un nouveau compteur moyennant 24 000 francs.

A partir de 1977, je me lançais dans le commerce de montres Seiko que je ramenaient d'Espagne. Délégué de la communauté haapular je rencontrais régulièrement le Président Félix Houphouët Boigny en compagnie du représentant des Wolof pour aplanir les difficultés rencontrées par nos compatriotes.

En 1984, je décidais de renvoyer ma famille au Sénégal. Mes activités connaissent une forte baisse en raison des fortes taxes appliquées sur les produits importés d'Espagne mais aussi de la très forte corruption dans le milieu aéroportuaire. De retour au Sénégal j'ai acheté une cantine à 5 millions de francs au marché Mbabass où je vendais des tissus importés de Mauritanie. J'avais choisi de suivre la stratégie des commerçants mauritaniens qui préfèrent les faibles marges bénéficiaires à la vente au crédit avec des bénéfices plus importants.

En 1989, je m'étais associé avec les commerçants maures de la rue 5 à la Médina qui importent le tissu bazin par fret aérien. Nous nous sommes rendus à Nouakchott pour l'achat de la marchandise. Alors que tout avait été payé et déposé chez le transitaire pour l'expédition vers Dakar, un parent chez qui j'avais dormi m'annonça des tensions entre le Sénégal et la Mauritanie qui ont conduit à la fermeture de la frontière. Il était garde républicain et détenait l'information de source sûre. Il réussit à m'exfiltrer en compagnie de 5 ou 6 personnes. J'ai payé le taxi et la traversée du fleuve avec les 50 000 francs qu'il m'avait offerts La marchandise d'une valeur de 1 300 000 francs n'est jamais arrivée à Dakar !. Le jeudi, le Président Diouf est rentré au Sénégal avec les Sénégalais expulsés de Mauritanie. Les Mauritaniens du Sénégal avaient été regroupés à la grande mosquée de Dakar et dans leur ambassade sise à Colobane...Les jeunes sénégalais ont pillé les boutiques des maures. Mes cantines du marché HLM qui sont situées dans le secteur tenu par les Maures n'ont pas été épargnées.

C'est dans le dénuement le plus total que je choisis de retourner en Côte d'Ivoire. Des amis et anciens collaborateurs m'ont aidé comme ils pouvaient...Je suis alors resté six mois en Côte d'Ivoire où j'ai assisté à l'incendie du marché de Treichville. Je suis parti au Congo Brazzaville durant un mois puis au Gabon. En 1994 je suis revenu définitivement au Sénégal pour faire du commerce jusqu'en 2000. J'ai envoyé mes enfants au Congo. Ils m'aident à faire face aux problèmes de la vie quotidienne.

1.1.3. Migration et développement local à Goléré : états des lieux

Aux yeux de nombreux migrants avec qui nous avons échangé, **le voyage (ou tukki) est synonyme de développement pour l'individu et par voie de cause à effet pour sa communauté d'origine.** A Goléré, l'apport de la migration est perceptible :

- Dans **la transformation de l'habitat** et **la mise en place d'infrastructures communautaires** par les migrants internationaux.
- Dans **la transmission de savoir-faire** par les migrants internes, installés à Goléré.

La transformation de l'habitat

Les migrants sont désignés par le terme de « Gnanti Fouta » c'est-à-dire ceux qui embellissent le Fouta par leurs investissements immobiliers. On observe par exemple que la quasi totalité des maisons à étages hébergent des familles de migrants internationaux. L'adage veut que « *pour rencontrer des migrants, il suffit d'observer la qualité des maisons* ».



Photo (G) : Un migrant de retour supervisant la construction d'un bâtiment pour son fils installé en Côte-d'Ivoire. Remarquer en arrière-plan le logement en dur au toit en fibrociment qu'il a lui même construit en 1979 à la faveur des profits tirés de ses activités dans le Saloum.



Photo (D) : Maison à étage d'un migrant revenu de France après la retraite. Le bâtiment d'un coût de 22 millions de FCFA a été réalisé par un entrepreneur.

L'apport des migrants internes à la communauté d'accueil

Les migrants installés à Goléré s'adonnent à des métiers naguère peu représentés dans le village : menuiserie ébéniste ou métallique, maçon, carreleur, tailleurs, etc. Outre la formation de jeunes originaires du village, ces ouvriers contribuent, par exemple, à l'équipement des populations hôtes en portes et fenêtres qu'ils étaient obligés de commander en dehors du village. La présence de maçons ou de tailleurs permet aux populations locales d'accéder à moindre coût à des services ou biens d'équipement de dernière génération. Désormais, **l'offre de services est quasi complète à Goléré du fait de la présence des migrants internes sénégalais et de Guinéens (blanchisserie), de Maliens (travaux champêtres) et d'un Ivoirien (frigoriste).**

Photos ci-contre et ci-dessous :

La grande visibilité de la présence wolof dans la vallée du fleuve Sénégal constitue un élément structurant de l'espace. Apparition de commerces de type nouveau (mercerie), ateliers de menuiserie métallique et de réparation de pneus (« vulganisateur »).



Chantier de la mosquée mouride de Matam



Menuiserie métallique



Le vulganisateur au service de véhicule à traction animale



Menuiserie : fabrication de portes et fenêtres en inox.



Mercerie : remarquer les images saintes dessinées sur les murs.

Les populations citent des noms pour illustrer cet apport des ouvriers qui se sont **installés à Goléré** :

- « *Ndiaye Maçon* est cité comme l'exemple le plus éloquent de la **contribution des migrants internes à la formation des autochtones**. Originaire de la ville de Thiès, « il a accueilli dans son entreprise des Golériens qui sont aujourd'hui des maîtres maçons auxquels il est fait appel pour construire les bâtiments dans le village mais aussi aux alentours » (Interview *D. Ndiaye*, 2014).
- *D. Ndiaye* originaire de Linguère est arrivé à Goléré en 2002. Il avait déjà séjourné à Goléré en 1996 durant quinze jours lors d'une visite qu'il rendit à son oncle marié à une femme du terroir. Ses deux ateliers de tailleur ont contribué à la **formation de quatre jeunes** qui sont aujourd'hui installés à leur propre compte.
- Le « soudeur métallique » du nom de *Pape Ndiaye* qui est installé à Goléré depuis une vingtaine d'années est le « père » de tous les menuisiers métalliques qui se sont implantés dans les villages alentours.
- *Amadou Sine* a formé de jeunes tailleurs qui excellent aujourd'hui dans la couture « gros fils ».
- *Modou Diop* de *Guinguinéo* a aujourd'hui cédé la place à son ancien apprenti dans le domaine du carrelage.

La contribution des migrants internationaux au développement de la communauté d'origine

Comme dans toute la vallée du fleuve Sénégal, c'est **en s'appuyant sur le mouvement associatif** que les migrants ont depuis plus de 50 ans initié des projets villageois de développement¹¹. Ceux-ci ont pour but de **faciliter les conditions de vie** des populations restées sur place.

En ce qui concerne le village de *Goléré*, les migrants jadis organisés en « caisse » ont d'abord compté sur leurs propres forces avant de s'appuyer - à la faveur de la modification de la loi française sur les associations de 1981 - sur le partenariat noué avec la société civile et les collectivités territoriales du pays d'accueil¹². C'est la déclaration auprès de l'autorité administrative du pays d'accueil de la « caisse de Goléré » qui a donné naissance à l'Association des ressortissants de *Goléré* en France actuellement dirigée par *M. Samba KANE*.

Si la France occupe une place de choix dans les dispositifs de participation au développement local, les sections qui regroupent les migrants des autres destinations contribuent à hauteur de leurs possibilités aux projets villageois. Il en est ainsi pour les migrants installés à Dakar qui sont réunis au sein de l'Association des Ressortissants de Goléré à Dakar dirigée par *M. Alassane Lome (ARGOD)*.

Si les investissements dits symboliques continuent de mobiliser les migrants, **la priorité est de plus en plus accordée aux infrastructures communautaires de base qui contribuent à la fonctionnalité de l'espace villageois**. Profitant aussi des importantes sommes d'argent mobilisées **dans le cadre de la coopération décentralisée**, les associations de migrants ont, au fil des années, élargi leurs actions à des secteurs comme l'agriculture, l'éducation, la santé, l'hydraulique villageoise, etc.

La mobilisation des enfants de la seconde génération au sein de l'Association *Golé et Balé*¹³ constitue un fait remarquable dans les dynamiques migratoires de la vallée en France (cf 2.1.4).

11 Papa Demba Fall, Trois projets associatifs sénégalais: Defaral sa Bopp, 3 T et Senitalia. Rome : Rapport de recherche du Programme MIDA Sénégal CESPI et OIM, 2007 ; Papa Demba Fall, « Migration internationale et développement local dans le Nguènar sénégalais » (:195-210), in. Momar-Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal des migrations - Mobilités, identités et sociétés*. Paris : Crepos-Karthala-ONU Habitat, 2008 ; Hamidou Dia, « Les ressources d'une diaspora de la moyenne vallée du fleuve Sénégal » (:179-194) in. Momar-Coumba Diop (ed.), *Le Sénégal des migrations: mobilités, identités et sociétés*. Paris: Crepos-Karthala-ONU Habitat, 2008; Hamidou Dia, « Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts », *Revue européenne des migrations internationales*, 2007, vol. 23(3) : 29-49.

12 En effet, les étrangers régulièrement admis en France bénéficient à partir de 1981 de la possibilité de créer leurs propres associations. Dans le cas du Sénégal, la dynamique associative s'est alors renforcée au sortir d'une capitalisation de l'expérience acquise sur le terrain et de la dégradation continue des conditions de vie des zones de départ. Plus de 400 associations de ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal étaient repérées sur le territoire français au début des années quatre-vingt dix (Daum 1993).

13 La présidente de l'association des jeunes est Fatimata BA.

Les principales réalisations des migrants de Goléré sont :

- Un bureau de poste (en 1978) pour un coût de 5 millions à la suite à de négociations serrées avec l'Etat puisque *Goléré* n'est situé qu'à 32 kilomètres de *Haéré-Lao* où existait déjà un bureau qui dessert le village.
- Un marché en dur d'un coût de 7 millions qui a été réalisé en 1987.
- Une école de 3 classes équipées de tables bancs (date ?).
- Un logement sur un terrain alloué par le village qui est actuellement loué aux enseignants. Les sommes collectées étaient destinées à la prise en charge des frais d'examen des élèves qui passaient annuellement les concours à *Mboumba* jusqu'en 1995.
- Le jardin des femmes (26 millions de francs investis, en 1997).
- Un moulin à mil d'un prix de 1 400 000 francs en 1997.
- Un mur de clôture du cimetière réalisé en 1998.
- Une mosquée et un abri (environ 15 millions, date ?). La grande mosquée a été réfectionnée en 2013 pour un coût total de 26 millions de francs dont 8 millions venus des USA, 500 000 francs de cotisation par migrant installé en France, diverses contributions de migrants d'Italie et d'Allemagne.
- Le dispensaire qui date de 1945 a été réaménagé pour un coût de 9 millions en 1999 avec la construction d'une maternité, du logement du médecin et de la clôture du site. Puis en 2012, les ressortissants ont cofinancés (avec le PAISD° un nouveau poste de santé, une maternité et deux logements équipés.

A titre individuel, des migrants peuvent soutenir des associations villageoises de jeunes ou de femmes¹⁴. C'est le cas de *Samba Thiam* qui est le parrain de la jeunesse du quartier de *Barangol*. Dénommée *Association Fedde Samba Thiam*, l'AFST dispose d'un récépissé depuis 1996 et regroupe les filles et les garçons dudit quartier.

Etabli en France, *M. Thiam* a permis à l'association d'acquérir des ustensiles de cuisine (4 grandes marmites, des soupières, des cuillères), des chaises, des nattes, du matériel de sonorisation, etc. Ce matériel qui est gracieusement prêté aux membres de l'association en cas de cérémonie familiale est loué aux autres utilisateurs afin de réunir des moyens financiers qui sont réinjectés dans d'autres investissements productifs. **Les sommes collectées servent à mettre sur pied des activités commerciales.** En effet, le 3 de chaque mois, les membres de AFST se rencontrent pour procéder à des prêts d'argent à ceux qui souhaitent développer une activité de quelque nature qu'elle soit.

Des séances de formation sont aussi organisées à l'intention des jeunes dans le domaine de la culture, de la coiffure ou de la vente de carburant. Il s'agit surtout de doter les jeunes du quartier de capacité pouvant être un plus dans la recherche d'emploi formel. Une expérience de collaboration de l'AFST avec l'épouse d'origine américaine d'un migrant établi aux Etats-Unis d'Amérique n'a pas produit les résultats attendus. Elle est sévèrement critiquée par des membres de l'association.

Huit migrants de retour disposent de confortables pensions de retraite. Certains sont engagés dans la riziculture (Mamadou Ba), les transports en commun (Demba Oulèye Diop, El H. Diallo Ba Dème, Djiby Gassama), etc.

D'autres partenaires comme anciennement Villeneuve d'Ascq, le CG des Yvelines ou encore l'Espagne (AECID) qui a soutenu les autorités municipales et le GPF Aryndin à hauteur de 17 millions en 2011 et 2012. Enfin, parmi **les partenaires techniques de la Mairie** on peut citer l'USE/PIP (Union pour la Solidarité et l'Entraide à travers le Projet Intégré de Podor) qui mène un Programme régional de Nutrition, les Associations de Parents d'Elèves, la Direction de l'Équipement et de la maintenance des ouvrages hydrauliques...



¹⁴ Le tissu associatif est bien structuré autour de dix associations sportives et culturelles (ASC) dont l'ancrage territorial limité aux quartiers. Les femmes sont réunies autour d'un seul Groupement de promotion féminine « Aryndin » né en 1987 et qui regroupe 1200 membres. Des différends politiques gênent le bon fonctionnement des activités en particulier la mise en valeur du jardin des femmes.

1.1.4. Intégration de la migration dans les démarches de développement territorial

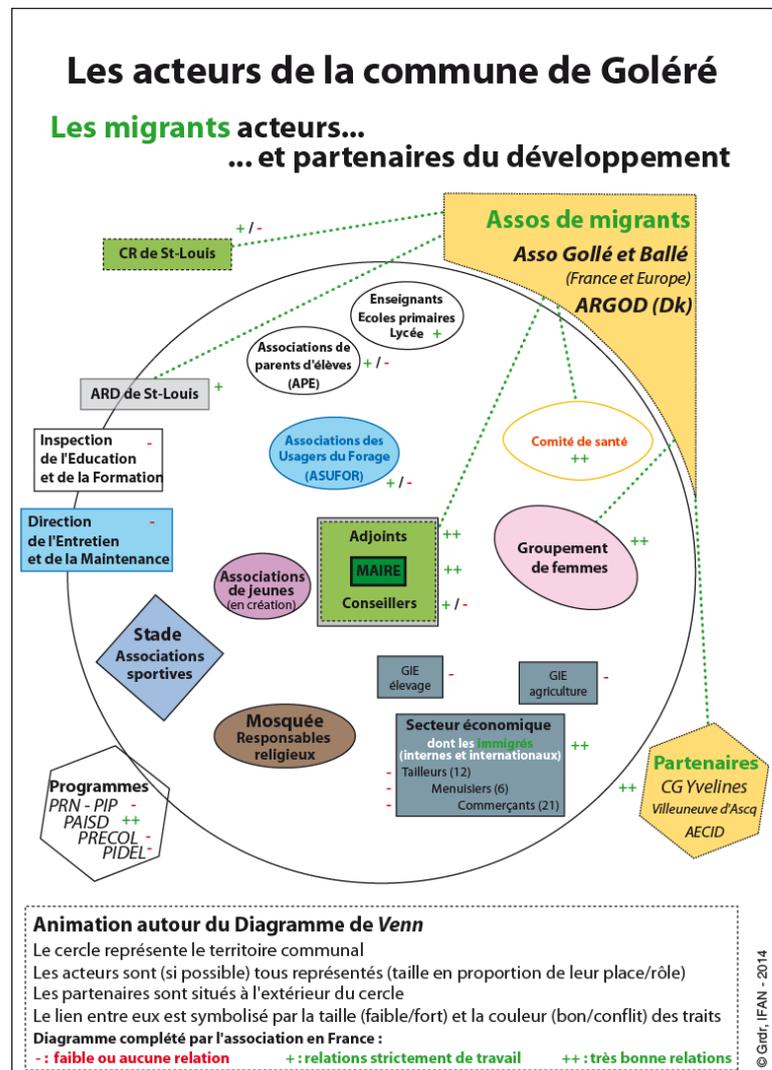
L'analyse du Plan d'investissement communal indique une relative faiblesse des occurrences des 10 termes du champ lexical « migration et développement » retenus aux fins d'appréciation de la prise en compte de la mobilité dans la planification du développement local : à Goléré, **l'apport des migrants n'est pas valorisé** dans la mesure où **le fait migratoire n'est pas expressément considéré comme facteur de développement** et les migrants n'ont pas été associé à l'élaboration du PIC.

Documents (année de rédaction)	Em/Im/Migration	Migrant(s)	Mobilité(s)	Diaspora(s)	Exode rural	Décentralisation	Collectivité(s)	Autorité(s) locale(s)	Planification	Coopération(s)
Plan d'investissement communal de GOLERE (PIC, 2004)	0	0	0	0	0	6	3	1	2	7

Les acteurs du développement local et les partenariats spécifiques

Le diagramme de **Venn** élaboré sur la base des informations collectées après des acteurs locaux de développement indique, outre la **diversité des protagonistes**, le dynamisme des primo migrants et des migrants de la seconde génération dans le développement de leur terroir avec l'appui de partenaires internationaux.

L'affirmation des enfants nés en France de parents originaires de Goléré dans la construction du village d'origine constitue un fait qui mérité d'être souligné. En effet, l'association *Golé et Balé* qui s'est fait remarquer dans la rénovation du poste de santé (2012) constitue un bel exemple de solidarité avec le village d'origine au moment où la plupart des enfants nés en migration de parents originaires d'Afrique tendent à s'éloigner des projets de développement des pays d'origine. D'autant que, **contrairement à leurs aînés, ils intègrent dès le départ l'importance de mobiliser les autorités locales (déconcentrées et décentralisées et traditionnelles) pour « garantir la durabilité des projets »** (Présidente de l'association), même s'ils peuvent être parfois déçus de l'accueil qui leur ait réservé (manque de compétences, incompréhension, manque de suivi et d'analyse de l'impact...).



1.1.5. Les enjeux de la dialectique migration / développement : migration(s) et pouvoirs...

L'enquête menée à Goléré indique que **le capital social qui fonde et irrigue la migration internationale est un réel atout dans la lutte contre la pauvreté à l'échelle locale**. En effet, par leur **capacité à mobiliser des fonds** dans le cadre de la politique de co-développement, **les migrants internationaux sont des acteurs de premier plan du développement local**. Leurs associations (Dakar, France) revendiquent « *avoir un mot à dire* » dans l'élaboration des programmes locaux de développement. En retour, les membres ne sont jamais associés à cette étape : pour le Poste de Santé, ils se sont assuré que le projet était bien intégré dans le PIC¹⁵. Au final, certaines, pour jouer pleinement leur rôle, ne se sont pas privées d'influencer le choix des édiles des principaux bassins migratoires ou de parrainer la candidature de migrants de retour.

De même, les **migrants internes déplorent ne pas être associés aux projets des autorités municipales**. Ils disent ne rien recevoir en échange de leur contribution effective au développement local avec la formation professionnelle des jeunes du village, le paiement régulier de la patente et des taxes municipales.

Pour eux, « *il n'y a que l'aller, il n'y a pas de retour* » (D. Ndiaye, 2014).

Pistes et recommandations pour faciliter le lien « Migration et développement local »

Les propositions les plus prégnantes au sujet de cette relation entre migration et développement local, sont les suivantes :

- **La mise en place d'un cadre de concertation** entre les différents acteurs présents sur le terrain (espace d'échange, de dialogue et de concertation) qui pourrait commencer par produire des connaissances sur les problématiques migratoires.
- **L'accompagnement (ici et là-bas) des enfants de la seconde génération** dans leur capacité à porter des projets et leur volonté de les construire avec les acteurs locaux.
- **La mise en place de dispositif spécifique et financier** à l'échelle locale en appui aux initiatives portées par les immigrés : les migrants internes souhaitent une reconnaissance de leur contribution à la formation des autochtones et souligne qu'ils se sentiront vraiment intégrés lorsqu'ils seront associés aux prises de décision. Ce dispositif (départemental ?) pourrait être ouvert à tous les porteurs de projets socio-économiques et culturels.
- **Une attention particulière pour les autorités locales à toutes les dimensions migratoires** : ainsi, comme le montre la reconstruction de la grande mosquée ou celle du poste de santé, les migrants installés à Dakar (ARGOD¹⁶) affirment, au même titre que les ressortissants en France et en Afrique Centrale, *être concernés par tout ce qui se passe dans le village*.

¹⁵ L'association souhaitait un Centre de Santé mais quand ils ont sollicité les services techniques de la santé, il leur a été répondu que la carte sanitaire ne prévoyait pas de Centre puisqu'un village voisin en avait déjà un. Après de longs débats, et pour éviter le risque d'avoir un Centre équipé mais sans personnel adéquat, ils ont choisi le poste de santé afin de répondre aux premières urgences dans le village.

¹⁶ Le jour de l'inauguration du Poste de Santé, les *Présidents des Associations ARGOD (Association des Ressortissants de Goléré à Dakar) et Gole et Balé (Association des Ressortissants de Goléré en Europe et en France) satisfaits de l'aboutissement du partenariat qui les lie au PAISD ont réitéré leur engagement à œuvrer davantage pour le développement de leur localité* (cf. <http://www.codev.gouv.sn/?L-engagement-de-la-jeunesse-de-la>).

2.2 Le couloir MATAM / OUROSSOGUI

2.2.1 Cadre naturel et aspects géographiques et démographiques

L'implantation humaine dans la région de Matam remonte à la fin de l'empire du Mali (XVI^{ème}). C'est à partir d'Orkadiéré que le peuplement des premiers villages de la région s'est effectué. Des vagues migratoires venues du Toro et du Djolof ont ensuite été accueillies avec la bénédiction de l'Almamy du Fouta.

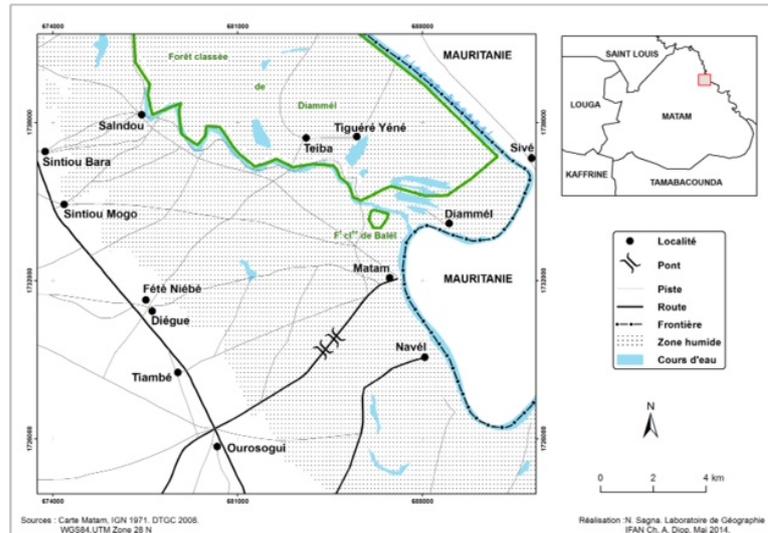
Matam et **Ourossogui** sont deux importants bourgs de la vallée du Sénégal distants de 7 kilomètres. Ils constituent les principaux établissements humains de la

région administrative de Matam - née le 15 février 2002- qui compte **541 032 habitants** (RGPHAE de 2013) à équilibre entre hommes et femmes (50, 8 %).

Si **Matam** doit une grande partie de son essor à son **statut de ville coloniale** et de **centre administratif (régional et départemental)**, **Ourossogui** est le produit de la rencontre des investissements des émigrés et de l'arrivée de migrants sénégalais qui ont investi le secteur commercial. Il en résulte que depuis le début des années 1990, la ville d'**Ourossogui** constitue le principal pôle économique de la région de Matam, sans doute au détriment de la capitale régionale.

Autant **Matam** semble figé dans le temps, autant **Ourossogui** fait preuve d'un dynamisme économique sans précédent. En effet, l'ancienne escale du fleuve Sénégal est aujourd'hui victime de l'abandon de la navigation fluviale qui en faisait un des plus importants ports sur le fleuve Sénégal. Même si l'ouverture en 2014 du nouveau pont de Matam¹⁷ qui enjambe le Djamel a rendu fluide les communications terrestres entre les deux cités rivales naguère reliées par un pont à une voie largement dégradé et dangereux en raison de son âge avancé, le **déclin de Matam** a en partie été accéléré par l'**essor commercial d'Ourossogui** - véritable nœud routier sur la RN2 - qui attira les investissements des migrants internationaux de la région dont **les fameux diamantaires qui ont fait fortune en Afrique Centrale**¹⁸ : les hôtels modernes, les magasins de produits de luxe, les stations d'essence, etc. se bousculent aujourd'hui, **sur fond de spéculation foncière**, dans ce qui n'était qu'un petit bourg perdu du *dieri* il y a à peine vingt ans. Cette dynamique spatiale est étroitement corrélée à l'existence de réserves foncières à **Ourossogui**, ce qui n'est pas le cas de **Matam** qui est localisé dans le *dandé mayo* c'est-à-dire la zone inondable du fleuve¹⁹.

Alors que la population de **Matam** était estimée à 14 814 habitants en 2002 (RGPH), il a été démontré qu'entre 1988 et 2000, **Ourossogui** a connu **une croissance de 5,4 %** en passant de 6 402 à 11 985 habitants (M. Sall, 2004). Aux quartiers traditionnels de *Windé 1*, *Windé 2*, *Mango 1* et *Mango 2* se sont greffées les nouvelles zones d'habitation de *Moderne 1*, *Moderne 2* et *Moderne 3* qui traduisent la vigueur de la croissance démographique et économique de **Ourossogui**.



¹⁷ Financé par la BADEA pour un coût de 65 milliards de F CFA et construit par des ingénieurs chinois, les travaux ont duré 18 mois.

¹⁸ Lire à ce sujet Sylvie Bredeloup, S., *La Diams'pora du fleuve Sénégal. Sociologie des migrations africaines*, Toulouse: PUM - IRD Éditions, 2007 et Mouhammadou Sall, *Acteurs et pratiques de la production foncière et immobilière à Ourossogui (Sénégal)*, Louvain-la-Neuve: Thèse de doctorat de l'Université catholique de Louvain, 2004.

¹⁹ Notons toutefois qu'Ourossogui n'est pas à l'abri des inondations en cas de fortes pluviométries ou puissantes crues du fleuve. La belle preuve est la digue de sable consolidé qui ceinture la ville et qui attend depuis 2007 d'être enfin réalisée avec 130 millions alloués par le Conseil régional de Matam et le Conseil régional des Yvelines par le canal de migrants installés dans l'Hexagone.



Dessins des plans de villes de Matam et de Ourosogui

2.2.2 Le profil migratoire des deux localités

Ourosogui comme Matam portent les signes visibles de la tradition d'émigration des populations de la vallée du Sénégal. D'ailleurs, les deux villes ont à leur tête actuellement des maires qui sont d'anciens migrants, couramment appelé, « migrants de retour ».

Le processus a débuté avec l'**exode rural saisonnier** vers les zones arachidières du Sénégal avant que les « travailleurs africains » ne partent **vers la France** au lendemain de la Seconde guerre²⁰. Le mouvement s'est amplifié au fil des années notamment avec la sécheresse des années 1970. En effet, à l'instar de leurs voisins du *Fouta*, les populations locales se sont aussi engagées dans la **migration vers l'Afrique** (Gabon, Congo, RDC²¹, Burundi, Côte d'Ivoire) **et le reste du monde**.

Comme le note *M. Sall* (2004), « ...dès que les hommes atteignent l'âge de 20 ans, **ils tentent tous l'aventure migratoire vers les pays d'Afrique, d'Europe et vers les États Unis**. La migration est organisée en réseaux. De son départ d'Ourosogui jusqu'à sa destination finale, le candidat à la migration est pris en charge, du moins, en ce qui concerne le gîte. **À Dakar**, chaque classe d'âge possède son gîte appelé « soudou » – la chambre en pulaar. Dans tous les autres pays, il existe une seule « soudou » dans laquelle sont hébergées les personnes arrivées. **À Abidjan**, le « soudou » est la célèbre « Loko-Loko » près du marché de Treichville. **À Kinshasa**, le « soudou » se situe à la rue de Dibaya, à côté de l'Avenue de la Victoire. **La migration est ici un phénomène sélectionné en ce sens qu'il concerne exclusivement les hommes**. Du fait de l'émigration massive des hommes, les concessions familiales – ces grandes maisons abritant le ménage du père et ceux de ses enfants – sont gérées par les femmes préposées de fait au statut de chefs de ménages monoparentaux. Ici, comme partout ailleurs dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, **l'émigration est fortement valorisée. Les parents encouragent l'émigration de leurs enfants**. Mieux, ils participent à cette entreprise en vendant par exemple une partie de leurs biens (bétail, parcelles etc.), espérant en tirer ultérieurement des profits matériels ou symboliques ».

20 Voir Souleymane Diarra, (1986). « Les travailleurs africains noirs en France », *Bulletin IFAN sér. B*, XXX (3) : 884-1004.

21 Un secteur du quartier Ouro Mango de Ourosogui est baptisé « Zaire » en souvenir de la période faste du pays des pierres précieuses et du diamant.

Mobilité et identités aux multiples visages territoriaux : une importante population « issue de l'émigration » des populations locales vit dans les deux villes : il s'agit des enfants, dits de la seconde génération, qui sont nés dans des pays d'accueil (Zambie, Congo, Gabon ou Burundi). Descendantes de pères sénégalais qui ont épousé des filles du pays d'accueil, les « *Burundaises de Matam* » sont arrivées au Sénégal à la suite du rapatriement consécutif à leur expulsion de leur pays de naissance. Leur association est dénommée *BWUZA* en souvenir du principal quartier d'habitation des Sénégalais à Bujumbura. Née en 1995 elle regroupe plus de 100 personnes qui ne supportaient plus d'être traitées de *dioudoudieri* c'est-à-dire d'« étrangères ». Elles reconnaissent toutefois leurs différences culturelles avec les autochtones même si elles revendiquent des origines *halpulaar*.

Immigrations interne et internationale : les deux localités ont en commun d'avoir accueilli les mêmes groupes de migrants : des compatriotes sénégalais et des voisins africains.

Les premiers migrants sont des *Wolof* (*Baol-baol* et *Gandiol Gandiol*) qui sont établis comme commerçants **depuis une quarantaine d'années** si l'on en juge par la création du premier *dahira mouride* de *Matam*. Outre la promotion de la solidarité, le *dahira* constitue un précieux outil de maintien des liens avec la communauté d'origine en particulier avec *Touba* qui est la capitale du mouridisme. Le responsable de le *dahira* de *Matam* qui compte 150 disciples assume aujourd'hui les fonctions de Responsable des commerçants du marché central de ladite localité. A *Ourossogui*, le *dahira mouride* compte quatre fois plus de membres qu'à *Matam*.



Commerçants wolof de Ourossogui.

La migration wolof s'appuie sur le réseau familial dont le mode opératoire classique est de faire appel à un membre de sa famille pour disposer de bras supplémentaires en particulier chez les commerçants, les maçons, les menuisiers, les mécaniciens, les tailleurs, les restauratrices, etc [cf Partie sur Goléré]. A côté des Wolofs, on note aussi la présence de quelques ouvriers agricoles d'origine sérère ainsi que des teinturières et commerçantes soninkés.



Restaurant tenu par des jeunes filles originaires de la région de Kaolack



Atelier de mécaniciens de motos venus de la Casamance

Quand aux migrants africains, il s'agit principalement des populations riveraines du fleuve, qui animent la **dimension transfrontalière** autour du Fleuve : les *Mauritaniens* arrivent tous les matins de *Réo* pour vendre le bois de chauffe ou le charbon de bois, le tabac, le bétail ou s'employer comme manœuvres ; ils rentrent le soir chez eux (mobilité pendulaire). Quand aux *Maliens* ils s'emploient comme domestiques ou lavandiers le long du fleuve tandis que quelques *Nigériens* contrôlent la vente de la viande grillée. Des *Peuls* du *Fouta (Guinée)* sont présents dans le commerce de boutique, l'orpillage, le creusement des puits ou le vidange des fosses septiques. Des migrants anglophones venus du *Nigeria* sont des coiffeurs tandis que les *Ghanéens* s'adonnent à la collecte des peaux. Ces deux groupes sont parfois accusés d'être des dealers dans la vente de la drogue tandis que les femmes sont souvent perçues comme des prostitués.



Commerce de viande « haoussa » (Nigérien)

Les acteurs de la commune d'Ourosogui

Les migrants acteurs... ... et partenaires du développement

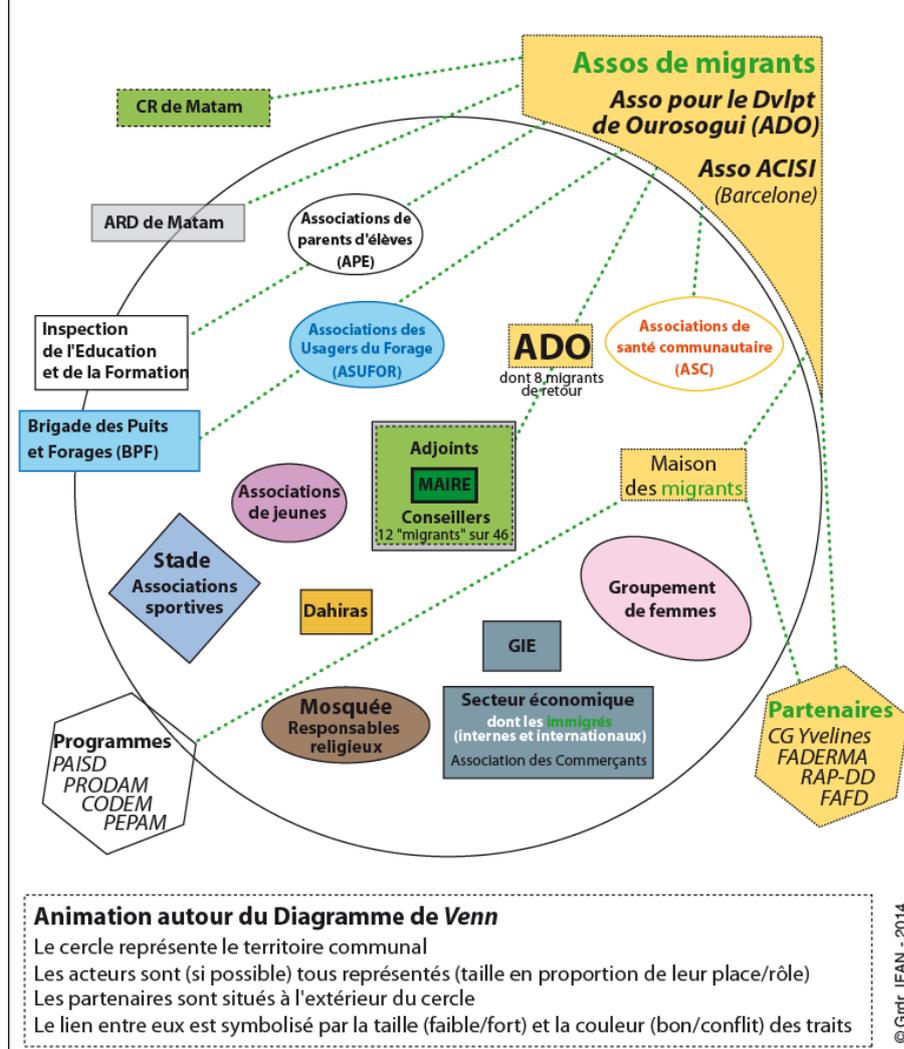


Diagramme de Venn à Ourosogui

On observe en matière de relations entre les différents acteurs présents à Ourosogui, une relative faiblesse des liens avec les migrants.

Toutefois, l'ADO (en France), est en contact avec le GPF, l'ASUFOR, l'APE et le Comité de santé : les acteurs clés des domaines d'investissement prioritaires des migrants.

Les autres acteurs du développement local sont surtout soutenus par les partenaires au développement (ex. *Contrepart, Yaajendee*, le *Prodam*...).

Les autorités locales n'ont pas de cadre de partenariat spécifique avec les ressortissants.

2.2.3 Migration et développement local dans le secteur Matam/Ourosogui

L'impact de la migration sur les terroirs d'accueil est lisible à plusieurs niveaux sur les territoires de **Matam** et **Ourosogui**. Il convient, pour la clarté de l'exposé, de distinguer l'apport des migrants internes de celui des migrants internationaux

- La contribution des allochtones au développement des zones d'accueil :

Par leurs capacités à développer des structures souples de distribution, les *Wolofs* contrôlent l'activité commerciale tant à *Matam* qu'à *Ourosogui*. Les autres migrants internes pallient, de leur côté, le déficit de main-d'œuvre dans des secteurs comme le portage, l'évacuation des déchets ménagers, etc. Toutefois, les relations entre acteurs, et notamment entre élus locaux et migrants, ne sont pas toujours sereines. Rappelons ainsi qu'en juillet 2006, des incidents ont souligné la place centrale des migrants internes dans la vie locale des deux cités. En effet, le conflit qui était né de la volonté du Maire de Matam d'augmenter les taxes avait conduit à la paralysie de la ville suite à la grève des commerçants (cf. encadré ci-dessous : notons que jamais n'est mentionné l'origine de ces commerçants, considérés comme citoyens actifs du territoire).

MATAM/GREVE DES COMMERÇANTS : *Violents heurts entre manifestants et forces de l'ordre - La maison du maire deux fois incendiée, des blessés graves.*

La maison du maire de la commune deux fois incendiée, des blessés graves, boutiques fermées. Tel est le bilan des violents heurts qui ont opposé hier, lundi 17 juillet, manifestants et forces de l'ordre à Matam, suite à la grève des commerçants. Les manifestants ont lancé des cailloux et des cocktails Molotov et les gendarmes et policiers ont riposté par des coups de grenades lacrymogènes.

*Le contentieux qui continue de sévir **entre le maire et les commerçants de la cité** est loin de connaître son épilogue, car de malentendus en malentendus, le bras de fer s'est prolongé dans la rue par des échauffourées qui ont duré toute une journée opposant manifestants et forces de l'ordre.*

Tout a commencé lorsque les commerçants et vendeurs du marché qui avaient abrégé leur grève de soixante-douze heures, ont ouvert leurs commerces hier, lundi, à la suite de plusieurs négociations. Notamment, celles du préfet du département de Matam et le président de la chambre de commerce qui, depuis le début de la crise, n'avaient cessé d'asseoir différents mécanismes de sortie de crise.

Seulement, grande a été la surprise des étalagistes de voir des agents municipaux chargés de la collecte des taxes, accompagnés de policiers, leur intimant l'ordre de payer au tarif des nouveaux taux souscrits par la mairie. Après quelques conciliabules, les commerçants ont très vite décidé de réagir face à ce qu'ils avaient fini de juger comme étant un forcing de la part des autorités municipales. Dans l'entendement des usagers du marché « l'application des nouveaux tarifs devraient être gelée jusqu'à ce que le conseil municipal vide le contentieux durant la prochaine session prévue au mois d'août ». Pourtant, du côté de la mairie, on stipule, qu'il n'avait jamais été question de revenir sur la décision de relèvement des taxes. Des vendeurs, s'inscrivant dès lors dans une dynamique de riposte, malgré la présence des forces de l'ordre ont pris d'assaut la maison du maire en y brûlant et démolissant un nombre important de matériel dans une colère hystérique qui a fait que la famille du maire exposée devant la furie des assaillants a été évacuée.

Rapidement, la manifestation partie du marché où les jeunes ont eu à en découdre avec les forces de l'ordre, a gagné d'autres endroits de la ville, et, les manifestants qui ont recueilli par endroit l'adhésion de plusieurs jeunes, ont dressé des barricades et brûlé des pneus le long des rues pour stopper les différents assauts des forces de l'ordre qui avaient reçu du renfort. Du coup, s'établira une confrontation musclée entre les manifestants en colère qui lançaient des pierres et les gendarmes et policiers qui ripostaient par des tirs de grenades lacrymogènes. Les échauffourées qui se sont contenues dans une brutalité assez inouïe durant plusieurs heures, ont occasionné plusieurs blessés au niveau des manifestants dont la plupart a été acheminé au niveau du district médical. On rappelle pour mémoire, que tout est parti du relèvement des taxes et des droits de location au niveau du marché qui a été totalement vidé de ses occupants.

Après une accalmie observée vers les coups de 14h, les assaillants sont revenus à la charge, aux environs de 17 h pour mettre le feu, une deuxième fois, au domicile du maire.

Le Soleil du 18 juillet 2006

- L'apport des migrants internationaux

Dès lors que l'émigration s'inscrit dans le cadre d'un « *contrat familial* » (Gilmotto 1997), le migrant installé à l'étranger est fortement impliqué dans le soutien des membres de sa famille restés au pays. Il contribue, par ses transferts d'argent, à la réduction de la pauvreté qui touche 47,4 % des habitants du département de Matam (SES 2007).

La coopération décentralisée : CR Matam - FADERMA - CG Yvelines un partenariat tripartite original

Signé en 2007 pour une durée de 3 ans, et renouvelé en 2010, l'accord de coopération entre le CR de Matam et le CG des Yvelines a mobilisé 530 440€ de la part du Département des Yvelines. Entre 2007 et 2009, différentes actions ont été menées dans le domaine de l'accès à l'eau potable, l'éducation et la santé. Depuis 2010, le thème prioritaire est « l'eau, source de vie et de développement » : lutte contre les inondations, accès à l'eau potable (Programme *Pas d'école sans latrines*), développement agricole... Depuis cette date aussi, **le Conseil régional de Matam et le Conseil régional des Yvelines²² ont intégré la FADERMA** (Fédération des Associations de ressortissants pour le Développement de la Région de Matam en France) ont signé une convention-cadre à laquelle les migrants ont largement contribué. Parmi les projets phares de cette coopération on peut citer le projet de construction de la digue de *Oourossogui* et le forage de *Tata Bathily*.

Une telle coopération se fonde sur le fait que la région de *Matam* ne dispose que d'un faible budget (sans fiscalité propre) et que le CR Yvelines a, dans le cadre de sa politique de coopération internationale, dégagé un budget annuel de 1,5 million d'euros (1 € par habitants et par an) destiné à accompagner, dans le cadre du développement solidaire, les pays du Sud, notamment ceux d'où proviennent les migrants qui vivent dans les Yvelines : cette convention de 2010 précise dans son préambule que « *les liens qui ont été construits appartiennent désormais autant à l'histoire des Yvelines qu'à celle de Matam, et leur pérennité dans le temps, leur dynamisme actuel, témoignent de la qualité et de la force de ce lien* ».

Il est arrivé que les migrants décident de mener des projets sans en informer préalablement les autorités locales qui sont en dernier ressort chargés de la conduite des politiques de développement notamment de la planification locale. Une telle situation impacte est souvent à l'origine de profonds conflits entre les migrants et les élus locaux comme ce fut le cas avec l'ancien Président du Conseil régional de Matam. C'est ainsi que la convention mentionne que « *chacune des collectivités est maître d'ouvrage des projets qui sont conduits sur son territoire dans le cadre de la coopération décentralisée* ». **Le fait d'associer la FADERMA apparaît comme une plus-value évidente** en termes d'animation de la coopération et d'animation de la solidarité internationale dans les Yvelines. Néanmoins plusieurs acteurs soulignent « ici comme là-bas » que, si les ressortissants en France sont souvent cités dans les plans d'aménagement du territoire :

- Le rôle attendu de la FADERMA n'est pas toujours clairement établi.
- Les membres de la FADERMA ne sont pas associés à l'élaboration du PRDI (cf. 1.5, P. 10).
- Les enjeux communs de la coopération décentralisée doivent être identifiés pour donner un intérêt partagé et une ambition commune entre les territoires au-delà de la simple dynamique de redevabilité ou de réciprocité.

Pour illustrer ce dernier point, le témoignage de l' élu en charge de la Coopération internationale relayé par le représentant du CG des Yvelines à Matam précise que **le Département des Yvelines recherche les complémentarités qui peuvent exister entre les missions traditionnelles du Département (action sociale, insertion professionnelle...) et la coopération internationale et qui permet ainsi d'amorcer une démarche transversale de la politique départementale.**

La coopération internationale permet de régler certains problèmes ici !

[Témoignage P. Bédier, Psdt du CG 78,].

22 Le CG des Yvelines a désigné un coopérant qui séjourne à Matam pour un meilleur suivi des projets. Ce dernier souligne les nombreuses difficultés liées à la domiciliation des crédits au Trésor public notamment les lourdeurs administratives qui retardent l'exécution des projets dans les délais [Pour toute information complémentaire : <http://www.yvelines.fr/solidarite/cooperation-internationale/les-accords-de-cooperation-decentralisee/senegal-2/region-de-matam/>].

La coopération décentralisée : ADOS/Ourossogui-Matam, un partenariat historique mais à relancer autour du lien migration-développement

Créée en 1985, l'ADOS –Association Ardèche-Drôme Ouro-Sogui Sénégal est née de la rencontre de la Municipalité de Valence avec les migrants résidents en région parisienne originaires du village de Ouro-Sogui (ADO), où elle organise des envois humanitaires et des chantiers de jeunes, et où elle soutient la construction d'un centre social et d'écoles...

Depuis 15 ans, l'ADOS est devenue une association d'appui au développement local et appuie des démarches participatives qui visent à faire émerger les demandes locales et à mettre en cohérence les différents projets d'un territoire. De la réponse à des demandes ponctuelles de type humanitaire, l'ADOS est passée à l'accompagnement de dynamiques locales.

Les élus sénégalais établissent des liens directs avec leurs homologues français. La Région de Matam, créée en 2002, et la Région Rhône-Alpes ont signé une convention (cf photo). L'ADOS accompagne des partenariats directs entre, d'une part, les *Départements de Drôme et d'Ardèche*, jusqu'en 2008 la *Communauté de Communes du Val de Drôme* et aujourd'hui la *Ville de Valence*, d'autre part, des collectivités locales en *Région de Matam*, comme les *communes d'Ouro-Sogui, de Kanel, de Thilogne, les Communautés Rurales de Sinthiou-Bamambé, des Agnams, de Wouro-Sidy...* Aujourd'hui, l'ADOS assure la maîtrise d'œuvre des programmes de coopération décentralisée. Son rôle est d'accompagner l'identification, le montage et l'exécution de projets de développement à Matam. L'ADOS favorise les contacts entre élus de Drôme-Ardèche et de la région de Matam, ainsi qu'entre acteurs de la société civile : échanges de compétences et de pratiques dans une perspective de développement des territoires, mais aussi avec l'objectif de réciprocité et d'éducation à la citoyenneté internationale. L'ADOS anime des partenariats entre acteurs du Nord et du Sud : hôpitaux, écoles, lycées, centres de formation, radios locales... Elle prépare au départ et accompagne les séjours et chantiers de jeunes, stages infirmiers, échanges professionnels.



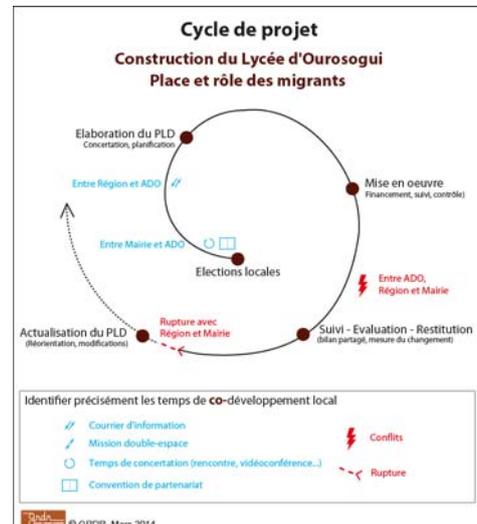
Aujourd'hui, l'ADOS s'interroge sur le rôle des migrants qui sont à l'origine de sa création dans le développement. Elle mène un programme intitulé « Financement du développement de la région de Matam : l'aide extérieure comme levier de mobilisation des ressources locales » porté conjointement par les deux départements Drôme et Ardèche, et en partenariat avec l'ensemble des Communes et Communautés Rurales de la région de Matam (2013-2015). **Le rôle des migrants y est souligné à plusieurs reprises :**

Questionnement du programme	Éléments de constat... liés aux migrations
Questionnements face aux difficultés de mobilisation de la contre partie locale	Recours aux migrants pour la mobilisation de la contrepartie « locale » pour de nombreux projets Exclusion de certains territoires ne pouvant réunir les conditions nécessaires en matière de contrepartie (pas de migrant , villages ou communautés rurales plus pauvres).
Questionnements face à la difficulté pour les acteurs du territoire à trouver leur place dans la nouvelle configuration des rôles issue de la décentralisation	Difficulté pour les migrants de s'intégrer dans ce contexte relationnel en mutation Relations parfois inexistantes voire conflictuelles entre certains acteurs du territoire (élus, migrants , chefferie)

Depuis début 2014, l'ADOS associe les ressortissants – notamment membre de la FADERMA – à la réflexion sur cette problématique du financement du développement, cheville ouvrière de la dialectique « migration et développement local ».

Une société civile locale organisée : A Matam, la Société civile est regroupée autour d'une Plateforme des acteurs non étatiques qui revendique 70 organisations membres. Elle regroupe trois types d'acteurs : des OSC (ONG comme la *Fédération des associations du Fouta pour le Développement (FAFD)*, La *Fédération des Associations féminines du Sénégal*, le *Conseil sénégalais des Femmes*, le *Forum civil* et le *Groupement de Promotion des Femmes*), des syndicats (UNSA, CSA, FGTS) et des organisations du secteur privé (GIE, PMI, Hôteliers). Elle manifeste le désir de jouer un rôle plus important dans la gestion des affaires de la Commune et le développement local²³.

La section locale de l'Association des migrants pour le Développement de Ourosogui (ADO) est aujourd'hui dirigée par *Ismaila Thiam*. Très dynamique au cours des années 80, l'ADO - Section France a connu une certaine léthargie consécutive au **retour au village** des ses principaux animateurs admis à la retraite. Ces derniers rappellent avoir largement contribué à la mise en place d'un périmètre maraîcher de 50 ha, d'un forage qui alimente toute la cité, d'un centre social, d'un moulin à mil, d'un hôpital, de deux écoles, etc. **L'ADO reste cependant active dans l'effort de construction du village d'origine.** En collaboration avec les migrants de *Congo*, du *Gabon*, des *USA* et de la *France*, ADO aussi contribué à l'agrandissement du collège du village. Elle a aussi contribué à hauteur de 30 % du financement du lycée (PAISD, cf. Cycle de projet vu par les migrants). En 2012, grâce aux fonds du Ministère de la Coopération, la section locale de l'ADO a tenté de relancer le jardin maraîcher en vue d'autonomiser une soixantaine de femmes et de redynamiser le centre social qui s'occupe de la formation des filles. Mais **ceux qui avaient « troqué leur bâton de berger contre le travail salarié », regrettent aujourd'hui l'absence d'accompagnement des migrants de retour par les autorités locales et les partenaires au développement.**



Pourtant, il existe bien un « Centre d'information des migrants » à Ourosogui : le centre a été mis en place par l'association espagnole ACISI (Association Pour la Coopération, l'Insertion Sociale et l'Inter-culturalité) et la Fédération des Sénégalais d'Espagne (FES). Une collaboration avec le BIT a permis de produire des outils d'informations pour les migrants de retour et l'accompagnement à la réinsertion. **Il existe 2 autres centres du même type : le CODME à Dakar et un centre à Kolda.** Le Centre de Matam été financé par la ville de Barcelone de 2009 à 2011. Depuis, le fonctionnement du centre a été pris en charge par les fonds propres (faibles) de la FAFD (Fédérations des associations du Fouta pour le Développement). **Au sein de la FAFD, la question des migrations est traitée de manière transversale dans les activités de développement :** au-delà du centre, un travail est effectué par une cinquantaine d'animateurs-relais intervenant sur le terrain auprès des populations pour informer sur les opportunités de travail et de développement économique notamment dans le secteur de l'agriculture dans le Fouta. Un travail est aussi effectué auprès des femmes pour relayer les messages dans les chants encourageant aux voyage : pour la **promotion d'une émigration citoyenne, la valorisation des alternatives nationales à l'émigration**, le conseil et la formation auprès des candidats à l'émigration sur la construction d'un projet migratoire. **Toutefois, ce centre, initiative de la société civile en partenariat avec les ressortissants en Espagne, n'est pas vraiment fonctionnel :** et il n'est pas du tout intégré comme service de la région de Matam. Le Conseil Régional et l'ARD ne se sentent pas investis d'une responsabilité particulière dans la pérennisation de ce centre de ressources qui mériterait sans doute une attention particulière.

L'émigration peut-être aussi parfois perçue comme le « fléau de la vallée du fleuve ». il faut mener des campagnes dans la Région contre l'idée reçue « Barcelone ou mourir ici ! ».
[Témoignage d'un animateur - FAFD].

23 A la faveur d'une collaboration avec l'Institut Panos-Afrique de l'Ouest, a soutenu l'association BWIZA

Enfin, à Matam, Fuuta Santé Matam qui regroupe des migrants dont l'actuel Maire de la ville a également initié des programmes de consultations gratuites au profit des populations qui ont fortement apprécié l'opération. Depuis janvier 2003, l'association a, en plus des interventions chirurgicales, initié des actions autour de la prévention et du dispositif de santé publique durable : elle organise chaque année des sessions de formation de trois jours réunissant des infirmières et des matrones de la région qui sont centrées sur le domaine gynécologique et les soins de la mère et des nourrissons. Par ailleurs, en coordination avec les acteurs de la région médicale de Matam l'association développe ses actions de prévention et de sensibilisation contre le VIH / SIDA (sensibilisation auprès de la population immigrée originaire de la région de Matam, accompagnement des actions menées par le Centre de santé de Matam, sensibilisation auprès des lycéens et collégiens...). En partenariat avec le Bureau International du Travail (BIT) et le département d'économie du CNRS, l'association *Fuuta Santé Matam* étudie les possibilités d'initialisation d'un **dispositif d'assurance santé** au niveau de la région de Matam **en s'appuyant sur la diaspora de la région résidant en France**. Un des principes du dispositif envisagé est de permettre l'accès au plus grand nombre de bénéficiaires y compris les habitants de la région qui n'ont pas de parents migrants (Extrait du site : http://www.fuutasante.org/1/initiatives_395945.html).

2.2.4 Pistes et recommandations pour faciliter le lien Migration et développement local

L'importance des mouvements migratoires internes et africains qui convergent vers Matam et Oroussogui de même que le **grand nombre d'émigrés** originaires de ces deux localités confèrent à la mobilité une place particulière dans les enjeux politiques de la planification du développement local (Diop 2004 ; Diop 2007). Quoique la visibilité de la migration sur le territoire soit largement perceptible, on note **l'absence de prise de conscience du potentiel que représente cette mobilité**.

Si les actions isolées qui sont menées par les différents groupes de migrants concourent à la **transformation des cadres de vie et des territoires**, il est nécessaire de souligner **l'absence de synergie** qui aurait permis de produire de meilleurs résultats.

Les propositions de recommandations que nous avons relevées dans les deux localités sont :

- **A l'échelle régionale, un travail d'animation sur l'articulation des échelles territoriales de développement** : à la suite des élections de juin 2014, et dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation, un programme d'appui au développement local (cf. ARD, ADOS, GRDR, FAFD...) pourra être mis en place qui devra intégrer à la fois les associations de ressortissants en Europe et en Afrique et les multiples coopérations décentralisées qui sont mobilisées depuis des décennies sur ces territoires afin d'actualiser les plans de développement local.
- A l'échelle des deux villes, la nécessité de **penser le développement local en termes de « ville double »** ayant des fonctions complémentaires. En effet, *Oroussogui* et *Matam* ont leurs sorts intimement liés, « l'un ne peut laisser l'autre derrière, ils sont obligés de conjuguer leurs efforts ». **L'identification systématique des compétences** des é/immigrés (internes, sous-régionaux et internationaux) ouvre le champ des coopérations dans des domaines aussi divers que la formation professionnelle, le développement économique, le tourisme, l'accès aux services de base, etc.
- **En lien avec les migrants internes**, la possibilité de nouer des relations avec les autorités religieuses de *Touba*, leaders de la population wolof qui contrôle les secteurs économiques clefs à *Oroussogui* et *Matam*. Il s'agirait en effet de **penser et d'établir les passerelles** qui permettent de mieux valoriser cette population partagée entre deux espaces : l'espace de travail (territoire d'accueil) et l'espace d'investissement (d'origine).
- Enfin, le **Centre d'information des migrants à Oroussogui** devrait faire l'objet d'une attention particulière : centre de ressources, centre de formation, centre d'accueil, il pourrait devenir un espace de dialogue pluri-acteurs et d'animation du territoire, urbain, départemental voire régional, associant l'ensemble des acteurs migrants – émigrés comme immigrés - forces vives sur ces territoires dans l'élaboration de politique territoriale sectorielle de développement.

2.3 Les AGNAM : des dynamiques inter-villageoises à la coopération transfrontalière, ou comment parvenir à articuler les échelles de territoires ?

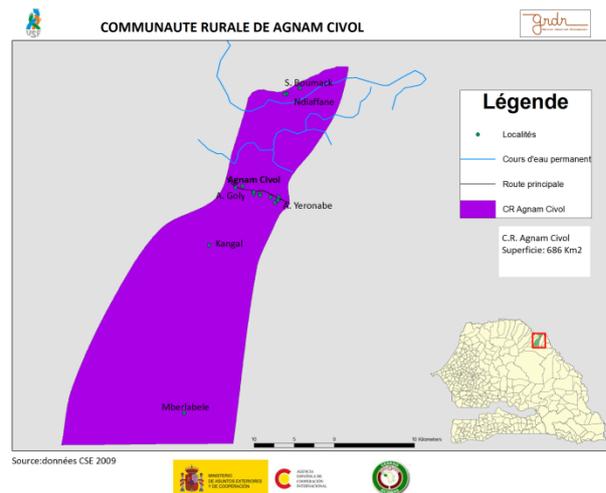
Il n'est pas courant d'observer chez les migrants ouest-africains en général, chez les Sénégalais en particulier, des programmes de développement réunissant plusieurs associations villageoises même lorsque celles-ci se trouvent sur un même territoire.

L'Association de Liaison pour le Développement de la communauté rurale des Agnam (ALDA) offre à ce titre une belle expérience dont l'examen permet de relever les forces et les faiblesses des regroupements inter-villageois dans la mise en œuvre de leurs projets.

2.3.1 Éléments d'histoire, de géographie, de démographie et de sociologie

La communauté rurale d'Agnam Civil est composée de 17 villages et 28 hameaux. Elle se situe dans la région et le département de Matam. Créée en 1981, elle s'étend sur une superficie de 719 Km². Ses limites géographiques sont les communautés rurales de Dabia à l'Est, d'Oréfondé à l'Ouest, d'Ogo au Sud et la République islamique de Mauritanie au Nord.

Carte : Limites de la Communauté rurale des Agnam (Source : Grdr-USE 2012)

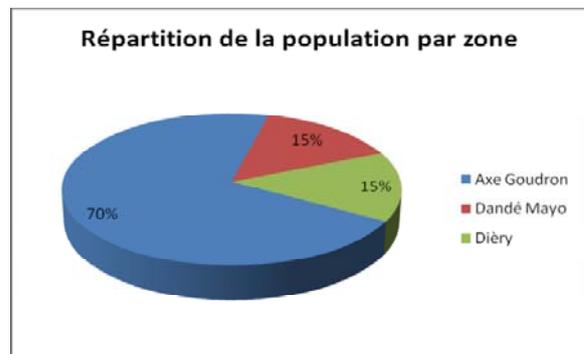


La population totale des Agnam est estimée à 27 243 hts soit une densité moyenne de 38 hts/km². La répartition de la population cache des disparités marquées par la forte concentration dans les villages situés le long de la route nationale 2. Les *halpulaar* constituent l'ethnie majoritaire (98 % de la population). Les autres ethnies présentes sont les wolofs, les sérères, les maures et les soninkés.

Les terres de la communauté rurale se trouvent dans le *Walo* et dans le *Diéri*. Les terres du *Diéri* sont estimées à 584 km² et sont affectées à l'agriculture pluviale. Le *Walo* représente la partie située en bordure du fleuve également appelé « *Dandé mayo* » en langue locale. Cette zone est propice aux cultures de décrue.

Il est important de souligner ici que la communauté rurale d'Agnam Civil appartient à une entité traditionnelle appelée le *Bosséa* qui s'étend bien au-delà du territoire sénégalais.

Le sentiment d'appartenance à une même entité historique et géographique (les *Leymdi*, ancienne Province, cf. Carte de la Vallée du Fleuve) qui transcende le découpage administratif national a conduit les élus locaux à mettre en place, en 2011, le Groupement d'Intérêt Communautaire²⁴ du *Bosséa* : dans sa version officielle, celui-ci regroupe les communautés rurales de *Dabia*, *Agnam Civil*, *Oréfondé* et la commune de *Thilogne*. En réalité, les autorités locales sont convaincues que rien ne pourra se faire sans la participation au projet de la partie mauritanienne, en l'occurrence la municipalité de *Kaédi* et la Communauté rurale de *Néré Walo* [cf. encart ci(dessous)].

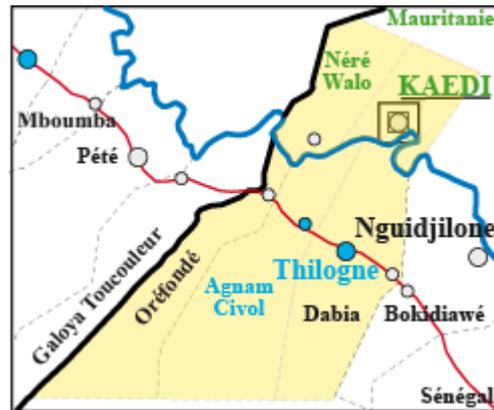


²⁴ Le Groupement d'Intérêt communautaire : l'article 239 du Code des Collectivités locales (1996) stipule que « plusieurs communautés rurales peuvent décider de constituer entre elles, ou avec une ou plusieurs communes, un groupement d'intérêt communautaire ayant pour objet la gestion ou l'exploitation des terres du domaine national, de biens d'équipements, d'infrastructures ou des ressources intéressant plusieurs communautés rurales et une ou plusieurs communes ».

Le GIC du Bosséa : entre coopération intercommunale et mobilité transfrontalière

L'idée du GIC du *Bosséa* est née du projet de construction d'un hôpital du *Bosséa* porté par le maire de Thilogne et les migrants internationaux : elle avait été approuvée par les PCR de Dabia, des Agnam et de Oréfondé à la suite du forum local organisé par la FAFD (Fédé. des assos pour le développement du Fouta).

Appuyées par l'Agence Régionale pour le Développement (ARD) de Matam, les trois communautés rurales de Dabia, Agnam Cïvol, Oréfondé et la commune de Thilogne, toutes situées dans l'ancienne province du *Bosséa* ont créé, comme le



préconise la loi n° 96-06 du 22 mars 1996 relative au Code de collectivités locales notamment en son article 239, un Groupement d'Intérêt Communautaire pour « mieux prendre leur destin en main » : le décret n° 2011-1688 du 3 octobre 2011 relatif à sa création et à ses modalités de fonctionnement a été signé par le Chef de l'Etat.

Pour permettre au GIC de démarrer ses activités, les collectivités membres ont retenu de mettre en place les différents organes et de doter le GIC d'un plan d'action : pour ce faire une rencontre a eu lieu à Thilogne le 27 avril 2012. Les autorités administratives ainsi que l'ARD et les services techniques y étaient conviés.

Trois groupes de travail ont été constitués pour réfléchir sur les thèmes ci-après :

Groupe I : Agriculture et Elevage.

Groupe II : Environnement et Pêche.

Groupe III : Santé et Education.

Un plan d'actions sectoriel a ainsi été élaboré. Les migrants n'ont pas été associés à l'élaboration de ce plan d'actions mais ils sont mentionnés à plusieurs reprises dans le plan de financement des activités aux côtés des partenaires de coopération décentralisée (*Hérouville Saint-Clair, ADOS*) : par exemple, pour la mise en place de périmètres agricoles dans le *diéry*, pour la construction et l'équipement d'un centre de santé (*Thilogne*) ou encore pour le renforcement des infrastructures et équipement des collèges, lycées, bibliothèque et centre culturel. **A noter** : l'AFD est aussi citée à deux reprises...

Le plan d'action a bénéficié d'un premier financement du programme Lux Développement sous l'appellation *Lux Sen 025*. Selon nos informateurs, le projet d'hôpital n'a pu encore être réalisé parce qu'il n'était pas inscrit dans la planification communale : il a cependant donné naissance, en 2014, au district de santé de *Thilogne*. L'idée de mutualiser les services de santé avec l'hôpital de *Kaédi* (toujours dans le *Bosséa*) fait aussi son chemin.

Synthèse : A travers le GIC, l'objectif est de renouer avec l'entité historique du *Bosséa* autour d'une culture commune partagée y compris par la diaspora en France qui organise les caisses de mutuelle de santé et de rapatriement de corps à cette échelle transfrontalière. Cette dimension est innovante et peut doit être renforcée, que ce soit en termes d'aménagement du territoire, de mutualisation des services, de développement économique ou plus largement d'intégration régionale en faveur du maintien de la paix, de la sécurité et du vivre-ensemble.

2.3.2 Le profil migratoire des Agnam

La communauté rurale des Agnam est un territoire de grande tradition migratoire. L'histoire de la collectivité locale est marquée par ces **mobilités, à la fois externes et internes : c'est d'abord l'enclavement de la région et la recherche de moyens de subsistance par les ménages qui sont à l'origine des mouvements des populations.** Ces mouvements ont, selon les populations interrogées, beaucoup contribué au développement de la collectivité locale comme c'est le cas dans la quasi-totalité des localités qui composent la vallée du Sénégal (Fall & Gamberoni 2010 ; Diop 2008 ; Bouily & Marx 2008).

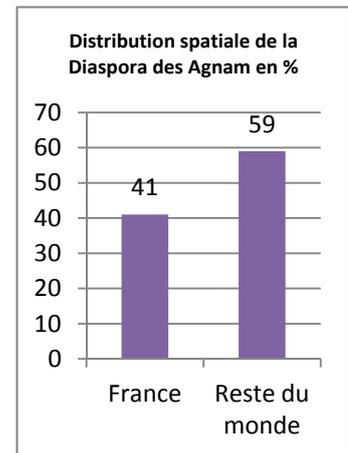
L'émigration interne et internationale : face aux difficiles conditions de vie et à la persistance des besoins familiaux, les populations ont recouru à **la moitié du XIX^{ème} siècle à la migration de travail comme stratégie de survie des ménages.** Cette mobilité était d'abord **saisonnière** (« les navétane ») avec comme principales destinations les grandes villes sénégalaises de *Saint Louis, Rufisque, Kaolack, Dakar*, etc. Les migrants partaient pendant la saison sèche et retournaient au village pendant l'hivernage. Des départs massifs de jeunes furent notés à cette époque.

Dans les années 1950/1960, la migration saisonnière a reculé pour céder la place à la migration de longue durée avec de nouvelles destinations notamment les pays limitrophes comme la Mauritanie, le Mali puis l'Afrique de l'Ouest et du centre avec le Gabon, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire. Les migrations vers la France se sont surtout multipliées avec la sécheresse des années 1970.

Omar Samba Kane actuel *Elimane* (chef de village) d'*Agnam Thiodaye* qui a vécu au foyer de travailleurs d'Etampes en France, retrace la mémoire de la migration internationale dans son terroir : « A *Agnam Yéroyabé*, les premiers départs datent de 1914... C'est en 1963 que de nouveaux départs vers la France sont notés. Les migrants des années 1960 et 1970 ont voyagé par train tandis que ceux des années 1980 ont emprunté les routes du Niger et de l'Algérie.... Un des premiers migrants vers la France est *Pathé Diaw* de *Agnam Thiodaye* qui fut le chauffeur de l'ambassadeur du Sénégal en France puis en Allemagne L'année 1972 constitue une date phare marquée par des départs massifs vers la France...En 1974, environ 14 migrants africains trouvèrent la mort à la frontière entre l'Italie et la France. La frontière fut alors fermée et il était très difficile de traverser les montagnes ».

La diaspora des Agnam vit principalement en Europe (France, Italie, Belgique, Espagne, Portugal, Allemagne, Pays-Bas), en Afrique (Congo, Cameroun, Mauritanie, Guinée équatoriale). Elle est aussi signalée aux Etats-Unis d'Amérique. Il faut noter **c'est la France qui accueille le plus grand nombre de migrants avec près de 500 personnes soit 41% des migrants de la Communauté rurale d'Agnam Civol.** Dans une localité comme *Agnam Thiodaye*, le recensement des migrants internationaux donne les résultats suivants: France (+ de 200), Italie (15), Espagne (14), Grèce (3), Pays-Bas (2), Suède (1), USA (15), Gabon (20), Cameroun (10), Congo (7).

[Source : Communauté Rurale, dans le cadre du Projet Capitalisation de 50 ans de co-développement, USE-Grdr – CEDEAO-AECID, 2012].



La migration interne et internationale : Les wolofs qui vivent dans la CR d'*Agnam* sont – comme à Goléré – majoritairement originaires du Baol, c'est-à-dire des régions centrales du Sénégal. Ils s'activent dans le commerce de boutique et les services mais aussi les métiers comme la maçonnerie, la menuiserie métallique, l'installation électrique, etc. H. Seck note qu'il est arrivé à *Agnam Civol* « pour développer son activité d'ouvrier qualifié après une formation professionnelle de sept ans dans son village natal de *Khombole* où il y a trop de frigoristes. Je suis très sollicité mais je dois faire face à d'importantes charges avec le loyer et les dépenses de nourriture. Mes clients viennent de toute la communauté rurale puisque nous ne sommes que deux spécialistes du froid » (Interview, mai 2014).

La migration des populations venues d'autres parties du Sénégal et des pays voisins comme le Mali, la Mauritanie ou le Ghana est **perçue de manière positive** par les autochtones. Le Président de la Communauté rurale soulignent que « *les étrangers africains ne gênent personnes et se montrent très discrets. Ils se fondent dans la population et sont soutenus par leurs diatigué qui font office de tuteurs voire de pères* ». (Entretien mai 2014)

2.3.3 Migration et développement local

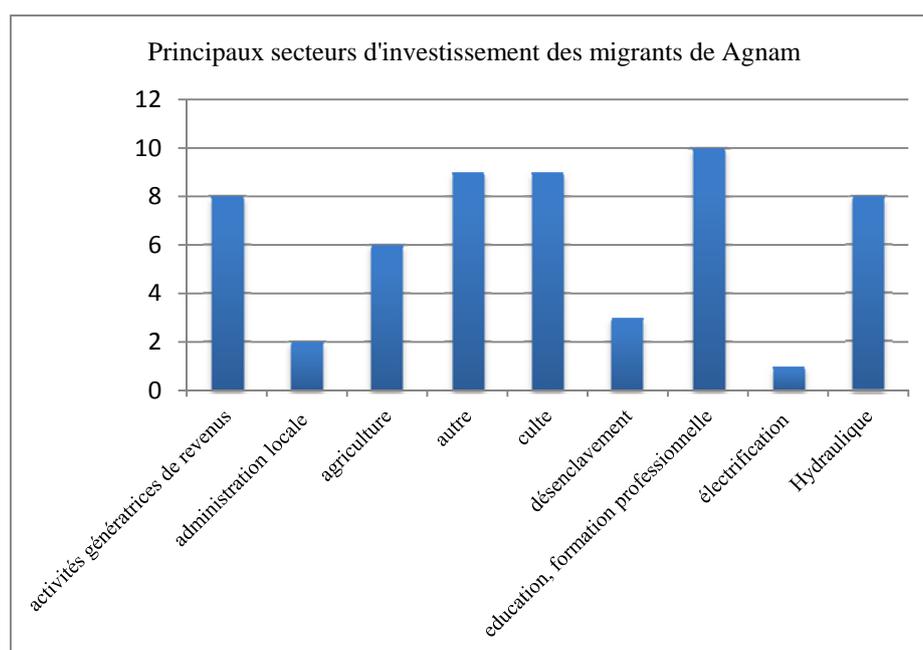
La relation entre la migration et le développement local donne lieu à **des débats nourris** dans le *Bosséa*. **Beaucoup de personnes interrogées considèrent que l'impact des transferts des fonds des migrants est négatif même s'ils reconnaissent le rôle capital des migrants dans le développement local**. Certaines populations, jugent que les transferts des fonds devraient être davantage orientés vers les activités productives et non être affectés à des investissements non productifs. Au lieu de servir en grande partie à entretenir les ménages, les recettes de la migration pourraient être utilisées à développer les activités économiques susceptibles de fixer les jeunes, d'occuper les adultes et la gente féminine. **Il s'agit pour eux, par peur de voire ces « remises » se tarir, de tout faire pour réduire la dépendance des familles vis-à-vis des envois d'argent des migrants**.

Pourtant, cette volonté de développer le terroir local se heurte à **un environnement local peu propice à la valorisation de l'épargne des migrants dans des projets productifs : rien n'est prévu dans ce sens et la concertation sur le « double-espace » de la migration est inexistante**. C'est notamment ce qui peut expliquer que les migrants choisissent d'investir dans les grands centres urbains comme Dakar plutôt que dans les villages d'origine.

Le Mouvement associatif et le développement de la Communauté rurale

Chaque village dispose de sa propre association de développement. L'association inter villageoise des Agnam dénommée ALDA (Association de Liaison pour le Développement des Agnam) a été mise sur pied en 1980 par les émigrés : elle fédère 15 villages de la communauté rurale et 03 hameaux.

Les associations se mobilisent essentiellement pour le développement de leurs terroirs. Elles interviennent sur plusieurs fronts notamment la gouvernance locale et l'aménagement du territoire avec la mise en place d'infrastructures communautaires de base.



Source enquête USE/GRDR (2012)

D'importantes réalisations ont vu le jour avec le concours d'ALDA.

Dans le domaine de l'hydraulique on peut citer le forage d'Agnam Ouro Molo et celui d'Agnam Touleh en plus de l'adduction d'eau sur un rayon de 25 km pour un coût de 500 millions FCFA. Des puits pastoraux ont également été réalisés pour les éleveurs dans le diéri, à 11 km de la route nationale 2, dont celui de Karadji. Des bureaux ont également été construits pour accueillir les activités de l'ASUFOR (Association des usagers du forage).



Locaux de l'ASUFOR du forage de AgnamCivol

L'histoire du réseau d'adduction d'eau est intéressante à rappeler : lorsqu'en 2008, les ressortissants en France originaire d'Agnam Civol ont souhaité mettre en place un système d'adduction d'eau potable, ils se sont renseigné sur la procédure à suivre et se sont rendu compte que le PLHA (Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement) – obligatoire et de la responsabilité du Président de la Communauté Rurale (CR) – n'était pas fait. Les ressortissants ont ainsi amené les acteurs de la CR à élaborer – avec un bureau d'étude spécialisé, « un PLHA qui a pris une dimension prospective puisque le document trace les grandes perspectives de développement pour 2025 » (témoignagé d'un migrant, juin 2014).

Documents (année de rédaction)	Em/Im/Migration	Migrant(s)	Mobilité(s)	Diaspora(s)	Exode rural	Décentralisation	Collectivité(s)	Autorité(s) locale(s)	Planification	Coopération(s)
PLHA AgnamCivol (septembre 2008)	3	1	1	0	0	0	4	0	2	3

Dans le domaine de la santé et de l'assainissement, les postes de santé d'Agnam Thiodaye, Agnam Goly et Agnam Civol ont été équipés en ordinateurs.

Le village d'Asandé Balla est doté d'une case de santé bien équipée en plus d'une dotation en médicaments pour une durée de six mois. Les matrones et l'agent de santé communautaire ont également été formés.

ALDA a pu réaliser cette case de santé avec l'appui d'EMI (Entraide Médicale Internationale) implanté dans le Calvados en France.



Poste de Santé de Agnam Civol

La case de santé d'*Agnam Godo* a bénéficié d'un équipement en plus de la formation d'une matrone. Une campagne de consultation ophtalmologique fut organisée en 2004 au niveau de l'Hôpital de *Oourossogui* : 239 personnes furent consultées dont 16 ont subi une intervention chirurgicale ; 95 paires de lunettes ont été distribuées.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, un centre de formation professionnelle dans les métiers du BTP a été construit en 1990-1991 grâce à l'appui de *Hérouville-Saint-Clair (coopération décentralisée)* : 24 formateurs d'Hérouville-Saint-Clair ont formé pendant trois mois les jeunes du village. A la même période, les jeunes femmes ont suivi une formation en techniques de jardinage.

Les **écoles primaires d'Agnam Civol, Agnam Goly et Agnam Thiodaye** sont équipées en ordinateurs. Deux salles de classe d'*Agnam Thiodaye* ont été réhabilitées (dallage et peinture) Dix salles de classes ont été construites à *Agnam Civol* dont quatre à l'école élémentaire n°1 et six autres à l'école n°2.

Les dix salles de classes ont été réalisées **avec l'appui du PAISD** à hauteur de 60 millions de FCFA. En 2006, **un collège** d'un montant de 130 millions FCFA a été construit à *Agnam Thiodaye*.



Salles de classe AgnamCivol

En 2012-2013, **un lycée** d'un coût de 140 millions FCFA a vu le jour grâce aux migrants soutenus par leurs partenaires ainsi que le PAISD.



Lycée des Agnam



Liste des partenaires de la Bibliothèque du Collège des Agnam

En plus de la réalisation des infrastructures ci-dessus mentionnées, **ALDA se distingue dans le domaine du renforcement des capacités, en particulier dans l'alphabétisation où elle dispose d'un noyau de formateurs ayant plus de dix années d'expérience** et qui sont des personnes ressources pour la communauté rurale.

Au-delà des réalisations sous l'égide d'ALDA, les différentes associations villageoises nouent des partenariats pour le développement de leurs villages. Nous pouvons citer l'exemple du village d'Agnam Lidoubé qui, dans le cadre de l'assainissement, s'est engagé dans la construction de latrines publiques afin de mettre un terme à la défécation à l'air libre. Le projet a commencé par l'équipement des places publiques (mosquée jardin des femmes, centre social etc.) avant de se tourner vers les ménages démunis.



Latrines publiques de Agnam Lidoubé

Ces sections villageoises contribuent certes au développement local mais elles peuvent, dans certains cas, gêner les projets communs à tous les villages : en effet, **la sourde bataille pour accueillir sur son terroir tel ou tel projet est source de rivalités qui débouchent souvent sur des frustrations voire des conflits**. C'est ainsi que s'explique le retrait de l'association du village d'*Agnam Civol* de ALDA depuis une dizaine d'années. Ces démissions affaiblissent la fédération et peuvent être source de dislocation. Néanmoins, les rivalités entre les associations villageoises poussent aussi leurs membres à se souder davantage en vue de maximiser la mobilisation pour le développement local.

Dans la mesure où chaque village veut disposer de toutes les infrastructures sociales, **cette course à l'équipement en infrastructures peut aussi fausser les cartes scolaires et sanitaires, et les plans d'hydraulique et d'assainissement**. Cette situation est difficile à gérer par les autorités locales (Inspecteur d'Académie, Médecin-Chef, Chef de brigade des puits et forages) qui sont sensés appliquer les textes. En effet, ces derniers sont chargés de délivrer les autorisations à ceux qui remplissent les critères retenus. Mais « *les migrants trouvent toujours les moyens de contourner la loi et les autorités administratives pour réaliser leurs projets avec l'appui de personnalités haut placées dans l'administration centrale* ».

Selon l'actuel président de la communauté rurale *Souèye Guéladio Ba*, « *le poste de santé d'Agnam Civol date de 1964 mais, quand les migrants de villages distants de moins d'un kilomètre ont voulu construire un poste de santé, le Médecin-Chef de Ourossoqui s'y est opposé... A Agnam Thiodaye, ils ont eu l'aval du Président de la République, M. Abdou Diouf dont la mère fut choisie comme marraine* ».

Les associations de migrants font preuve d'une grande capacité de mobilisation de ressources. Elles sont ainsi devenues incontournables dans le financement du développement local.



Centre social de Agnam Lidoubé



Jardin des femmes de Agnam Lidoubé



Puit et bassin du jardin des femmes de Lidoubé



Digue de Agnam Lidoubé



Parmi les dispositifs naguère mis en place par les migrants d'ALDA il convient de mentionner **le bus de transport** vers le collège de *Thilogne* et le placement en internat des lycéens à Matam. Avant l'ouverture du collège d'*Agnam Thiodaye*, un bus de transport effectuait le ramassage gratuit des élèves vers le collège de *Thilogne*. Le transport quotidien des élèves soulageait les parents en même temps qu'il évitait aux élèves de devoir trouver un tuteur sur place, de rentrer tard le soir à la maison et de se retrouver dans l'incapacité d'apprendre ses leçons. C'est dans le même esprit de performance que les migrants s'étaient engagé à prendre en charge les frais de scolarité et de séjour de lycéens qui fréquentaient le lycée de *Matam* qui était alors le seul établissement pour les élèves des classes de Seconde à la Terminale. Dès lors qu'il existe désormais **un collège et un lycée** dans la communauté rurale qui ont été réalisés avec l'appui du PAISD, les migrants se consacrent à d'autres tâches comme **l'équipement de la bibliothèque** et la dotation des élèves en fournitures scolaires.

2.3.4 Enjeux, pistes et recommandations pour renforcer la dialectique « migration-développement local »

La migration impacte fortement le territoire d'Agnam où les migrants ont contribué à l'équipement en infrastructures sociales de base : certaines analyses permettent d'annoncer qu'ALDA peut se prévaloir de **112 projets** et que la contribution financière des migrants de 10 villages à l'équipement de ces derniers est estimée 259 545 000 FCFA (près de 400 000 €) sur un montant total de 424 353 300 FCFA (647 000 €) [USE/GRDR 2012]. Dans ces conditions **l'apport des migrants**, déterminant au fil des années, **n'est plus garanti** du fait des difficultés de renouvellement de la population migrante, de la crise économique dans les pays d'accueil et du manque d'adhésion des « jeunes » migrants : **les associations de migrants internationaux ont de moins en moins de moyens.**

Inversement, **l'Acte 3 de la décentralisation** qui met l'accent sur la participation citoyenne à la gestion locale afin de **renouveler et renforcer les dynamiques de décentralisation, offre l'opportunité aux migrants de participer autrement au développement local :**

- **De ce point de vue, l'Etat peut systématiquement promouvoir les plus-values des mobilités dans les politiques de développement local :** ceci suppose, après les élections de juin 2014 un renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs sur le territoire des *Agnam* et une identification et une reconnaissance des prérogatives des différents protagonistes : élus locaux, sociétés civiles (dont les migrants), acteurs privés et partenaires de coopération (dont les migrants). **Le long du cycle de projet territorial** (diagnostic, concertation, priorisation/planification, mise en œuvre...), **les acteurs devront être formés à intégrer les mobilités dans leurs analyses et dans leurs stratégies de développement.**
- **En termes de gouvernance, il importe de favoriser la concertation entre les migrants et les élus locaux** qui sont souvent réduits à se regarder en chiens de faïence. Bien que certains élus locaux soient d'anciens migrants, la collaboration avec les migrants souffre d'un déficit d'échanges sincères. Certains élus locaux s'en tiennent à leurs propres réseaux de relations laissant de côté les migrants. Une telle attitude profite rarement à la collectivité locale car elle s'inscrit le plus souvent dans une compétition pour le pouvoir sur fond de rivalités.
- **Par le soutien apporté aux communautés vivant dans les territoires d'accueil,** la coopération décentralisée peut aussi être **un formidable levier de co-développement local.** Si le CG des Yvelines, la Commune d'Hérouville Saint-Clair et l'ADOS ont pu associer les migrants à leur programme de coopération, en revanche, les Régions Rhône Alpes et Nord-Pas de Calais ne parviennent toujours pas à y voir un intérêt.
- **Enfin, la localisation des territoires des *Agnam* et des alentours de Kaédi au cœur du *Bosséa*,** donne aux échanges transfrontaliers une dynamique toute particulière en termes de mobilité sous-régionale notamment en ce qui concerne les opportunités d'échanges de biens et de personnes. Une collaboration entre les populations des deux rives du fleuve nécessite la mise en place de cadre d'échange et de concertation comme le GIC du *Bosséa* qu'il semble opportunément impérativement renforcer.

2.4 – Entre BAKEL et KIDIRA : des liens migration et développement aux « trois frontières »

2.4.1 Présentation du territoire : éléments d'histoire-géographie et de sociologie

Le département de *Bakel* est à côté de *Goudiry* et de *Tambacounda* un des trois départements de la région de Tambacounda. Sa superficie est de 22 378 km². Il compte une population de 133 658 habitants dont 67 694 hommes pour 65 964 femmes. La densité de population est de l'ordre de 5,9 hbt/km².

Les **principaux groupes ethniques** sont les Soninkés et les Peuls puis les Bambara, les Maures...

Le département de *Bakel* est situé dans la zone soudano-sahélienne pour l'essentiel de son territoire. Seul l'extrême Sud (à la limite avec la Région de *Kédougou*) présente des caractéristiques de zone soudano-guinéenne.

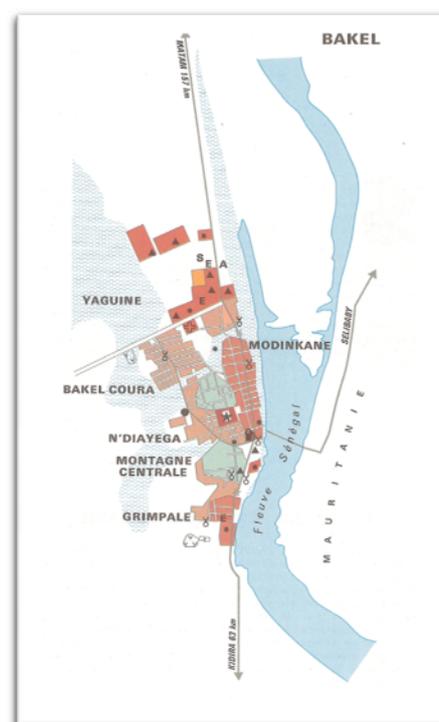
La zone d'étude correspond à un **espace périphérique** où l'on sent très peu la présence de l'Etat. Le terme *Bakel* évoque d'ailleurs, dans la mémoire des Sénégalais, le bagne en raison de son enclavement et de son éloignement des centres de décision mais aussi des fortes températures...



La ville de BAKEL :

Chef-lieu du Département du même nom, la ville de Bakel compte, en 2014, une population d'un peu plus de 16 000 habitants répartie dans 6 quartiers (*Dar Es Salam, Ndiayega, Bakel Coura, Modinkané, Yaguiné et Grimpallé Montagne*) qui sont souvent découpés en 9 districts (tableau ci-dessous).

Quartiers	Nombre d'habitants par ménage	Population actuelle estimée	Population à l'horizon 2019
Darou Salam	11.5	2932.5	3301.7
HLM	7.6	2629.6	2960.7
Fandallé	16.5	1089.0	1226.1
Modinkané	16.8	1024.8	1153.8
Bakel Coura	10.4	2350.4	2646.3
Grimpallé	11.25	798.8	899.3
Montagne Centrale	15.2	2401.6	2704.0
Ndiayegua	7.2	2340.0	2634.6
Yaguiné	6.7	562.8	633.7
Total	11.46	16129.5	18160.1



Source : *Diagnostic socio- environnemental de la Commune de Bakel 2014*

Ndiayega et Grimpalé²⁵ sont les quartiers des fonctionnaires et des alphabétisés en français. Les quartiers de Yaguiné et Modinkané sont les grands foyers d'émigration de Bakel. K Tandia explique « *qu'on y demandent aux enfants pourquoi ils parlent d'école.... Il suffit de regarder les quartiers pour comprendre que les riches ne vivent pas dans les zones scolarisées. Pourquoi aller à l'école alors ?* » (Interview mai 2014). L'essor de Bakel est étroitement lié à sa fonction militaire et son statut d'escale sur le fleuve Sénégal durant la colonisation française. Bâtie sur une colline rocheuse en vue de remplir le rôle de poste de contrôle de la navigation, le site se prête très peu à l'expansion spatiale c'est-à-dire à l'urbanisation en raison des risques d'inondation des parties basses.

La faible croissance démographique de la ville est interprétée comme une conséquence de l'exode rural et de l'émigration qui touchent surtout les soninkés²⁶. Le taux local d'émigration est d'ailleurs estimé entre 40 et 50 % par l'Agence de Développement municipal. Les principales ethnies qui habitent Bakel sont les Soninké (52%), les Halpulaar (28 %), les Wolofs (8%).

TUABOU, village soninké :

Le village de *Tuabou* est situé dans l'arrondissement de Moudéry (Département de Bakel, région de Tambacounda). Il est localisé sur la rive gauche du fleuve Sénégal à 08 km au Nord de Bakel. Il est limité à l'Est par le fleuve Sénégal, à l'Ouest par le Lothian de Bassam.

Tuabou couvre une superficie de 2 km². Il est accessible par une piste latéritique qui dessert aussi les villages de Manaël (7 km), Yélingara (9 km) et la Commune de Diawara (10,5 km).

Tuabou est l'ancienne capitale du *Goye* qui est l'une des provinces du royaume de *Galam* (Gadiaga) dont le souverain portait le titre de *Tunka*. Le pouvoir traditionnel est aujourd'hui détenu par la famille *Bathily*²⁷ assistée des cinq chefs de quartiers et de quelques autres notables. L'actuel chef de village est *Samba Bathily* qui a délégué ses pouvoirs en raison de son âge avancé. La structure sociale est fondée sur une organisation traditionnelle avec une chefferie de village. Son influence est encore considérable malgré l'apparition de collectivités rurales et locales telles que la Communauté rurale

La localité comptait 2 038 habitants et 221 ménages lors du recensement de 2002. La population est estimée à 3 930 habitants en 2008. Elle est composée en majorité de Soninkés (705), de Peuls, de Bambaras et de plus en plus de Wolofs. Il y a plus de femmes que d'hommes ce qui est un témoin de l'importance de l'émigration.

Les activités menées au plan local sont l'agriculture, l'élevage, le commerce, la pêche l'artisanat et les services. L'agriculture est pratiquée toute l'année en raison de la disponibilité de l'eau. Les cultures hivernales sont dominées par l'arachide et les céréales qui sont cultivées par les hommes tandis que les femmes produisent du gombo, *dubissap*, de l'aubergine, etc. Les cultures de décrue (patate, arachide, courge, niébé, maïs, etc. permettent aux familles de diversifier leur alimentation mais également de produire de la richesse pour satisfaire les besoins familiaux. Au niveau des périmètres irrigués, les populations produisent des céréales et des fruits (bananes, papayes).

Une région de « double nationalité »

A *Tuabou* on signale l'importance des populations ayant la double nationalité franco-sénégalaise. Ce phénomène est d'ailleurs très répandu en milieu soninké notamment à *Moudéry* et *Diawara*. C'est d'ailleurs à *Tuabou* que réside le Consul général de France délégué dans le département de *Bakel* Mme *Brigide Diarra*. On note cependant quelques difficultés relatives à l'accès à la nationalité française lorsque les enfants atteignent la majorité. En effet, le manque de personnel au niveau du Service d'état civil ralentit fortement la production des documents indispensables à l'octroi de la nationalité française.

²⁵ Grimpalé signifie en soninké derrière la pierre. C'est la zone jadis occupée par les traitants d'origine saint-louisienne qui se sont mélangés aux populations bambara. Ceci explique leur parler très savoureux (soninké et wolof).

²⁶ A. Adams cite le proverbe soninké selon lequel « *Mieux vaut travailler à l'étranger que mourir* » (*Galla gunne ya mpsa kalle nga*).

²⁷ Dans la Haute vallée du Sénégal, la transmission du pouvoir se fait de manière héréditaire. Les patronymes qui gouvernent les principales localités soninkés sont : Camara à Golmy, Diallo à Manaël, Nianghany à Balou, Timéra à Yaféra, Soumaré à Yélingara, Ndiaye à Moudéry, Sy à Gabou.

Les informations recueillies sur place indiquent que les populations ont perdu des terres de culture situées sur la rive mauritanienne du fleuve lors des événements de 1989²⁸. Ces terres extrêmement fertiles étaient les zones de production abondante d'arachide et de céréales. Les populations évoquent d'ailleurs avec nostalgie les pirogues qui assuraient la traversée du fleuve par les agriculteurs et le transport des récoltes. On note depuis quelques années une baisse des rendements liée à la vétusté des équipements, à la dégradation des terres et des aménagements hydro agricoles.

L'élevage pratiqué à Tuabou est un élevage de case notamment celui du mouton. Il est relativement développé mais occupe peu de temps dans le calendrier saisonnier des hommes. En effet, seuls les Peuls en font une activité permanente.

OURO HIMADOU et DIALIGUEL : deux villages peul de la Falémé

Fondé vers 1368 par *Mamadou Aly SOW*, le village de **Dialiguel** compte environ un millier d'habitants répartis en 60 concessions. Il est voisin de **Ouro Himadou** dont la population est de l'ordre de 1 103 personnes réparties en 120 ménages (Pepam, 2012). Les deux localités sont situées en bordure de la *Falémé* à une dizaine de kilomètres de *Kidira* dans la CR de Bellé (Région de Tambacounda).

La population locale est majoritairement formée de Peuls qui voisinent avec des Bambara. L'islam est l'unique religion pratiquée par les populations.

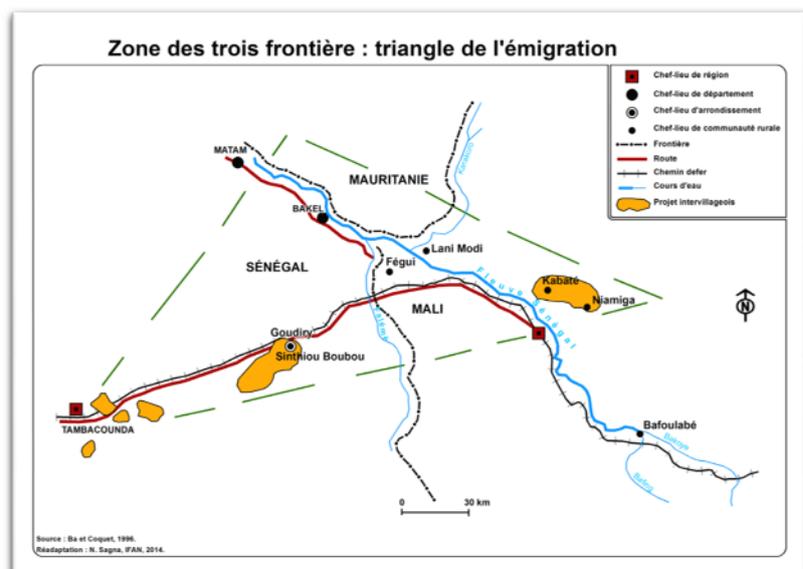
Il arrive qu'en saison des pluies les villages soient coupés du reste du pays à cause de la crue du fleuve. C'est ainsi qu'en 2013, les populations de Djaliguel sont restées prisonnières des eaux durant 22 jours. L'accès aux villages de Djaliguel et de Ouro Himadou qui s'effectue depuis la RN2 est aujourd'hui rendu possible par l'ouverture de pistes latéritiques entièrement financées par les populations. Les secteurs d'activités des populations sont l'agriculture qui occupe près de 90% des actifs, l'élevage et le petit commerce. Ils constituent les principales sources de revenus des populations à côté des transferts des migrants.

2.4.2 Typologie de migrations vers et au départ du département de Bakel

Les migrations internes proviennent du Bassin arachidier : il s'agit notamment de migrants *wolof* originaires du *Baol* ou du *Ndiambour* qui pratiquent le commerce de boutique dans les gros bourgs comme *Bakel* ou *Kidira* et la vente ambulante dans les villages les plus reculés. Ces derniers sont approvisionnés en produits divers en particulier les produits de beauté, les étoffes, la friperie, etc.

Une seconde catégorie de migrants internes est formée d'ouvriers fort appréciés pour leur contribution à l'équipement des villages d'accueil en produits qu'il fallait toujours commander à l'extérieur comme les portes et fenêtres, le fer ou le ciment...

Le département de Bakel est situé dans la zone des trois frontières qui correspond au grand bassin d'émigration ouest-africaine vers la France (Lavigne Delville 1994 ; Yatera 1996 ; Gonin 2001). Celui-ci est délimité par le triangle Matam, Tambacounda, Kayes (cf. carte).



²⁸ C'est à Diawara situé à quelques kilomètres de Tuabou qu'ont débuté les premiers affrontements du conflit sénégal-mauritanien avec son cortège d'horreurs. Une des conséquences de la crise est l'impossibilité pour les Sénégalais de poursuivre l'exploitation des terres situées au-delà du fleuve et qui étaient cultivées depuis plusieurs siècles.

TUABOU :

Tuabou est un village soninké qui depuis quelques années a **accueilli des communautés** halpoulaar (agro-pasteur), wolofs (commerce), maliennes (pêcheurs Bozos), mauritaniennes, gambiennes (travaux domestiques, portage, ouvriers agricoles).

La migration des populations de Tuabou est orientée vers Dakar, les pays africains comme la Côte-d'Ivoire, le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie et l'Afrique centrale.

Quant à **la migration transcontinentale, elle est principalement tournée vers la France** qui est suivie de très loin par les Etats-Unis d'Amérique (10) et le Japon (1).

La monographie de Tuabou qui a été réalisée en 2008 situe le nombre total de migrants internationaux à 320 personnes (entre 8 et 10 % de la population).

OURO HIMADOU ET DIALIGUEL :

L'émigration et l'exode rural touchent fortement les deux villages et essentiellement les jeunes. Les grandes destinations sont : l'Europe (principalement la France et l'Espagne), l'Amérique du Nord et les pays frontaliers (Mali et Mauritanie).

Les destinations phares des **migrants internationaux** de Dialiguel sont : la France (80), les Etats-Unis d'Amérique (03) et l'Espagne (01).

La migration internationale contribue de manière décisive à la survie des familles restées au village. Les transferts d'argent des ressortissants installés à l'étranger sont orientés vers des actions d'intérêt communautaire initiées dans le cadre du développement local.

En ce qui concerne **l'exode rural**, il concerne quelques jeunes qui se dirigent vers les centres urbains secondaires ou vers les zones agricoles du *Fouta* pendant la saison sèche. Cette migration interne permet de dégager des revenus additionnels qui sont destinés à soutenir les ménages et à préparer la campagne agricole.

2.4.3 Analyse des initiatives/projets/dispositifs « Migration et développement local » mis en œuvre et modalités d'approche des problématiques migratoires

Il est curieux de noter que dans un département fortement touché par l'émigration, **celle-ci n'impacte véritablement pas l'espace**. Ceci est en partie lié au fait que les *Bakélois*¹ qui privilégient la rentabilité de leurs investissements, choisissent plutôt *Dakar* notamment dans les quartiers du *Grand Dakar* et de *la Médina* [cf. Monographie de Dakar] (Tall, 1994). Dès lors que les nombreux migrants originaires des villages voisins ne se sentent pas liés à la ville dont le développement souffre terriblement de l'enclavement, eux aussi n'y investissent pas.

La solidarité de groupe est fortement présente tant au niveau de l'accueil dans les destinations migratoires qu'en ce qui concerne le soutien apporté par les migrants aux populations restées sur place. Au niveau des villages l'esprit de solidarité se lit au soutien apporté aux familles qui peuvent regrouper jusqu'à 400 personnes par ménage. On cite souvent l'exemple des autres villages soninkés voisins (par ex. à Ballou) ou les Samassa forment un seul ménage de 461 personnes imposables ou encore les Diawara de Tuabou regroupés dans un ménage organisé en deux concessions.

Le site internet « La voix du département de Bakel » n'a pas manqué de s'interroger sur le sujet en vue d'interpeller les populations locales. On y souligne que « *Bakel est à l'image de ces bourgades d'autres temps dont le visage ne se mue jamais... Réveillons nos aïeux, ils seront tous capables de retrouver les chemins de leurs maisons tellement les rues n'ont pas subi de transformation. On ne cesse de le marteler : Bakel ne change pas. A qui la faute ?* ».

www.bakelinfo.com

TUABOU : Le capital social des populations

Pour faire face aux dépenses de consommation, « **une caisse de famille** » est mise en place par les membres de la famille installés en France qui se cotisent pour l'achat des produits de premières nécessité (huile, riz, sucre) en plus des sommes d'argent destinées à la « dépense quotidienne » qui est gérée par l'aîné. Toutefois, les personnes restées aux villages et qui disposent de revenus réguliers participent aussi à l'entretien de la famille. En cas de décès, une première aide financière de 50 000 FCFA, deux sacs de riz et de l'huile est remise aux familles endeuillées qui n'ont pas souvent les moyens de faire face à l'évènement. Ces dépenses sont prélevées de la caisse du village.

Le regroupement des familles sur une parcelle impacte sur la forme de l'habitat qui est composé de grandes maisons construites sur le « modèle des hôpitaux » (à moins que ce ne soit sur le modèle des foyers parisiens FTM).

La vie associative est relativement bien développée à Tuabou : on y rencontre des GIE (06), des GPF (03), l'association des élèves et étudiants, et notamment **l'association Tuabou Jikké** qui regroupe tous les ressortissants originaires du village qui résident en France, en Afrique, à Dakar et ailleurs dans le monde.

Les migrants de Tuabou à l'image des migrants de la vallée ont joué un rôle capital dans le développement du village. Ils comptent à leur actif de nombreuses réalisations soutenues par les cotisations régulièrement versées à l'association *Tuabou Djikké* qui dispose de moyens relativement importants : les ressources financières issues de la migration complètent les revenus familiaux et servent au **financement d'infrastructures collectives** (mosquées, marché couvert, salles de classe, infrastructures sanitaires, d'adduction d'eau etc.). Ainsi, outre les réalisations individuelles et familiales, **les migrants s'investissent dans la**

gouvernance locale et dans le développement économique local : les populations interrogées rappellent que **les migrants ont joué un rôle important dans l'acquisition de pirogues** pour les agriculteurs qui se rendaient chaque matin sur la rive mauritanienne dans leurs champs de culture.

Au cours des dernières années, on note de nombreux investissements de migrants sur une base familiale (GIE familial) dans la vente de gaz butane, des denrées alimentaires, des services comme la photocopie qui ont pris le relais des télécentres...

Ainsi que le soulignait H. Dia, dans une étude menée à *Agnam Thiodaye*, **la contribution des migrants internes s'avère souvent décisive** dans la réalisation de projets villageois (Dia 2008 ; Bredeloup 1994) : à titre d'exemple, la **construction d'un local destiné à abriter la sous-préfecture** - qui n'était qu'un projet annoncé lors d'un Comité Départemental de Développement (CDD) - est la preuve de l'engagement des populations dans le développement local : en effet, il a suffi que l'idée d'ériger Tuabou en sous



Entre solidarité et pression sociale :

En France, l'adhésion à l'Association des ressortissants de Tuabou est automatique et obligatoire. Les membres de l'ARTF cotisaient 5 FF par mois dans les années 1970. Aujourd'hui, les cotisations sont fixées à 700 € par an. La non adhésion à l'ARTF d'un ressortissant du village en migration constitue une honte pour les familles restées au village.



Bâtiment construit pour abriter la sous-préfecture

préfecture soit portée à la connaissance des populations pour que 9 millions de francs CFA soient déboursés **par la section dakaroise de Tuabou Djikké** pour la construction de locaux pouvant accueillir un tel organe administratif. **Cette action prouve que les associations de migrants internes sont des acteurs incontournables du développement local au même titre que les migrants internationaux qui ont toujours tendance à négliger le potentiel des autres composantes de la communauté locale.**

La solidarité soninké est fort visible dans la migration qui est organisée sur une base familiale et villageoise. On retiendra surtout le « **compo khoré** » ou grande chambre qui fonctionne comme un **lieu d'accueil et d'insertion** des migrants soninkés. **Certains villages soninkés disposent de plusieurs « compo khoré ».** A *Dakar* ce centre d'accueil est ouvert à tout migrant qui quitte *Tuabou* pour s'engager dans une activité productrice de revenus mais aussi aux migrants en transit qui souhaitent poursuivre leur route vers d'autres cieux. Le principal « compo khoré » de *Tuabou à Dakar* est situé à *Usine Ben Tally* (Usine Parc). Celui-ci s'est déplacé de l'avenue *Gambetta* dans le Plateau dakarois vers le quartier *Kip koko* dans la zone industrielle et portuaire avant de se fixer dans le *Grand Dakar*. Une telle structure existe depuis le début des années 1950. Aujourd'hui, une partie du « compo khoré » est mise en location pour dégager des ressources financières. A Usine Parc, seules deux chambres sont réservées à l'accueil des migrants venus de *Tuabou* [cf [la monographie de Dakar](#)].

Outre les associations propres à chaque localité que sont l'Association des ressortissant de *Bakel* en France (ARBK), l'Association des ressortissants de *Djaliguel* en France (ARDF)²⁹ et l'Association des ressortissants de *Ouro Himadou* (AROF), les associations de migrants de la zone de Kidira se sont regroupées en une **entité inter villageoise dénommée Association des ressortissants de l'Arrondissement de Kidira et environs en France (ARAKEF³⁰)**. Celle-ci regroupait à l'origine 16 villages qui ne sont plus que 15 depuis le retrait du village de *Amadji*³¹.

Les réalisations des associations de migrants contribuent partout à la réduction de la pauvreté. Parmi celles-ci on peut noter dans le cas de *Djaliguel* :

- ✓ **Hydraulique** : La transformation par les migrants et leurs partenaires dont le PAISD du forage MFT (marteau fond de trou) réalisé par l'UEMOA et piloté par le GRDR. L'opération a coûté à 62 000 000 FCFA dont 20 % de contribution des migrants. Prévu pour alimenter des bornes fontaines publiques, les migrants ont finalement versé un complément de 50 millions afin de réaliser des branchements individuels.
- ✓ **Santé** : Un poste de santé
- ✓ **Education** : 4 salles de classes
- ✓ **Désenclavement** : L'association des migrants de *Djaliguel* a récemment déboursé 5 millions de francs pour les travaux d'élargissement de la piste qui doit mener au village à partir de la route nationale 2. La décision a été prise en réaction à la mise en service de la piste latéritique qui mène à *Ouro Himadou*. On peut plutôt parler d'**émulation positive** de la part de migrants au départ jaloux de voir leurs voisins se doter d'un outil de communication qui garantit l'accès à leur village toute l'année. En effet, une fois l'hivernage, la zone du *Dandé mayo* est souvent coupée du reste du pays à cause des eaux.

29 L'association des ressortissants de *Djaliguel* en France est née en 1963 à la suite de l'arrivée en 1962, des premiers migrants dont Kalidou Djinne, Hamady Sow, Mamadou Hanne, Mamadou Soumaré. L'ARDF est devenue une association loi 1901 depuis dix ans suite à sa déclaration la Préfecture de Paris tandis que la section sénégalaise a été enregistrée au Ministère de l'intérieur en 2010 (loi 76-040).

30 Le terme « environs » est une allusion aux villages de Sabou Ciré et de Amadji qui sont administrativement situés dans l'arrondissement de Bellé. Amadji s'abrita d'ailleurs derrière cette raison pour expliquer son départ de ARAKEF.

31 Il s'agit des sites de Dialiguel, Sinthiou Djaligeul, Ouro Himadou, Seling, Sinthiou Djoé, Oubowol, Mamandaw, Guirolé, Diboli Foulbé, Kidira, Allahina Bocar, Nahé, Sanoukholé, Sabouciré et Darou Salam.

Pour faire face aux besoins d'équipements lourds, 15 villages de l'arrondissement de Kidira se sont regroupés dans une structure inter villageoise dénommée **Association des ressortissants de l'arrondissement de Kidira et environs (ARAKEF)**. Selon le Président de l'association - Mamadou Bocar Sow - les cotisations étaient trimestrielles et chaque membre versaient 150 euros par an c'est-à-dire 50 euros tous les trois mois. Avec la crise économique, le montant des cotisations a été revu à la baisse. Elles sont désormais fixées à 15 euros par mois. Jusqu'en décembre 2013, 240 personnes s'acquittaient d'une telle cotisation. Les cotisations sont directement versées dans un compte d'épargne domicilié à l'agence Société générale de Paris-Gare du Nord.

Les principales réalisations de l'ARAKEF sont : le **centre de santé de Kidira** (sur fonds propres, avec l'appui d'Ingénieurs Sans Frontières (ISF) pour construire le centre et dans le cadre d'un chantier école, former des élèves en géobéton (micro climat adapté dans la zone) qui date des années 1986-87³², les cases de santé satellite situés au niveau des différents villages et le **lycée de Kidira** (appui PAISD). A l'origine de ce dernier projet, les élèves des différents villages quittaient leurs familles pour se rendre à Bakel, Tambacounda et Dakar afin de poursuivre leurs études. Les déplacements vers les grandes villes avaient des conséquences négatives sur la scolarisation des enfants. Certains étaient confrontés aux difficultés de tutorat d'autres au refus des parents qui sous le poids de la tradition n'acceptaient pas que leurs enfants et notamment les filles se déplacent. La construction du lycée est apparue de ce point de vue comme un avantage non négligeable dans la poursuite des études.

Vu les équipements de dernière génération acquis en 1989, l'Etat du Sénégal a décidé d'ériger le centre de santé en district sanitaire qui sera ensuite équipé d'une ambulance.

S'inspirant des initiatives prises par leurs compatriotes dans d'autres localités, **les migrants de Ouro Himadou** (AROF) ont mis en place un système de transport vers le lycée de Kidira qui est situé à une dizaine de kilomètres. La voiture assure aussi le transport quotidien des femmes vers le marché.

Un autre domaine où les migrants se sont montrés prévoyants est celui de l'éducation. En raison de l'enclavement de leur village, l'AROF a choisi de construire les logements pour les enseignants du primaire et ceux du secondaire afin de les inciter à choisir de rester sur place.

Enfin, du fait de l'enclavement de la région étudiée, les populations qui vivent de part et d'autre de la *Falémé* sont parfois amenées à partager leurs infrastructures avec leurs voisins maliens ou mauritaniens : cette **coopération transfrontalière** doit être soutenue pour favoriser l'intégration régionale, les solidarités locales et ainsi le maintien de la paix.

32 Celui-ci a été réalisé avec le concours de ISF (Ingénieurs Sans Frontières) dans le cadre d'un chantier-école.

Le Boundou au cœur d'une rencontre à Paris: un collectif de la Diaspora défend ses intérêts

COLLECTIF DENTAL BOUNDOU DECISIONS ET APPEL DE PARIS du 19 JANVIER 2014

Nous, de la diaspora du BOUNDOU en France, signataires de cet appel, sommes réunis à Paris, le 19 Janvier 2014, au 15 de la rue Saint Just, pour examiner la situation de notre terroir.

Considérant le Manifeste du 19 Mai 2013 du Collectif pour la Promotion du Boundou à Paris,

Constatant la situation catastrophique dans laquelle le BOUNDOU se trouve depuis l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, situation qui se caractérise par des déficits dans tous les domaines: déficit de routes carrossables, d'eau potable, de structures sanitaires convenables, d'électrification rurale, de projets structurants dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et du patrimoine forestier, déficit de structures de formation débouchant sur des emplois, déficit d'emplois qui **conduit nos jeunes à emprunter les routes amères et souvent mortelles de l'émigration**, déficit de sécurité qui a atteint un niveau inégalé, situation qui se caractérise également par une faible couverture et de qualité médiocre des réseaux de télécommunication, de télévision et de radiodiffusion, par la marginalisation de ses ressources humaines de valeur que constituent ses cadres qui sont ignorées et exclues des centres de décisions,

Constatant que dans les départements de Bakel et de Goudiry qui constituent le BOUNDOU, le taux d'accès à l'eau potable est de l'ordre 58% pour un taux moyen national estimé supérieur à 69%, que ces deux départements ne comptent, sur 1200 forages motorisés recensés au Sénégal, que 47, obtenus en partie grâce à feu Bocar Cissé natif de Kidira et qui fut Directeur de l'hydraulique dans les années 80, que seules 21 localités sur 442 sont électrifiées soit un taux d'électrification de 6% (la moyenne nationale étant de 18% en zone rurale), que les secteurs de l'éducation et de la santé ne sont souvent pas dotés du personnel requis et que pour ceux qui en sont dotés, ce personnel est souvent insuffisant pour assurer les services publics y afférant,

Constatant que plusieurs des structures de santé, particulièrement les cases et les postes de santé ont des niveaux d'équipement et des plateaux techniques faibles, qu'elles ne répondent pas aux normes de l'OMS, que les structures de santé de rang plus élevé sont en général distantes de 150 km ou plus, que les déplacements vers ces dernières structures se font sur des pistes et routes en très mauvais état et aux frais des populations, à l'aide de moyens de fortune comme les charrettes à cause de l'absence d'ambulances fonctionnelles, augmentant ainsi les risques de mortalité en cours d'évacuation,

Constatant que les populations ne bénéficient pas des avantages qu'offrent des services administratifs et techniques rapprochés et suffisants et que par ailleurs, ces rares services ne sont souvent pas accessibles pendant la saison des pluies, (cas des communautés rurales de Sadatou, Médina Foulbé, Gathiari, Toumboura, Bélé, Sinthiou Fissa, Sinthiou Mamadou Boubou, Dougué, Diankémakan, Balou, etc.),

Constatant que **les rares réalisations que l'on trouve au BOUNDOU l'ont été par la seule diaspora avec parfois l'appui de partenaires étrangers** malgré les tracasseries administratives, douanières et policières à tous les niveaux, qu'en effet, **c'est la diaspora qui a bâti les beaux bâtiments qui s'y trouvent, les écoles, les centres de santé, les mosquées, les hôtels, que c'est elle également qui a creusé les puits et quelques forages, édifié de petits barrages hydro agricoles, développé les transports inter villages, introduit l'électricité et les télévisions dans les villages les plus reculés, que c'est elle enfin, qui, par-dessus tout, nourrit, habille et soigne les populations,**

Constatant que le Boundou dispose d'atouts indéniables comme entre autres, ses vastes terres fertiles propices à l'agriculture et à l'élevage, son potentiel minier inexploité mais parmi les plus importants du pays dont l'or de la Falémé qui couvre les zones de Kéniéba et de Sadatou (l'orpaillage traditionnel y est actuellement pratiqué), le fer à 20 Km de Bakel, le manganèse à 1,5 Km de Kéniéba et au sud-est de Madina Foulbé, le magnésium et le chrome au nord de Gabou, le cuivre à Bakel et à Kéniéba, les importants gisements de matériaux de construction (quartzite et Muscovite) à Bakel, la dolomite et le calcaire (chaux) à 1km au sud de Kidira,

Constatant les **importants revenus provenant de sa diaspora**, par exemple, les seuls bureaux de poste de Kidira, Goudiry et Bakel ont reçu et payé la somme de 16 milliards 669 millions sur la période 2007/2011 dont 10 milliards 152 millions pour le seul bureau de poste de Kidira, que le montant des transferts mensuels par la poste pour ce bureau est de l'ordre de 600 millions en moyenne non compris les autres transferts (porteurs, fax, Western Union, etc.),

Constatant que les populations des régions périphériques, enclavées, délaissées et dépourvues de tout comme le BOUNDOU sont, après chaque campagne électorale, **trahies, marginalisées, considérées comme moins que**

rien et pire encore, comme ne faisant pas partie intégrante du pays alors que l'égalité de traitement vis-à-vis de toutes les populations du pays doit être de rigueur,

Constatant que le Boundou et sa diaspora se sont toujours investis politiquement pour les différents partis qui se sont succédés au pouvoir sans jamais y tirer un quelconque profit. Récemment encore, le Boundou et sa diaspora avaient adopté, soutenu et contribué massivement à l'élection du Président Macky SALL qui, après y avoir séjourné, avait semblé compatir à sa situation plus que désastreuse et,

Constatant enfin qu'aujourd'hui, les actes que pose le Président Macky SALL donnent le sentiment qu'il a oublié le Boundou et qu'il n'accorde **aucune considération à ses populations et à sa diaspora**, pour preuve, aucun boundoukais de la diaspora parmi les 29 nominations issues de la diaspora de France (la liste des nommés mentionnant leur village d'origine est disponible),

La diaspora du Boundou en France décide de:

1. S'unir autour de « **DENTAL BOUNDOU** », union ouverte à tout boundoukais sans distinction et où qu'il se trouve;
2. Faire de cette union le moyen de défense des droits et intérêts du Boundou et de ses populations;
3. S'investir pour que les populations du BOUNDOU ne soient plus utilisées et manipulées par des politiciens opportunistes qui ne sont motivés que par leurs intérêts personnels et par des partis politiques qui ne s'intéressent au Boundou que pendant les compétitions électorales;
4. S'impliquer lors de chaque scrutin pour que seuls les intérêts du Boundou et de ses populations priment et pour que ces intérêts ne soient plus sacrifiés au profit de tel ou tel parti politique ou de telle ou telle personne.

DENTAL BOUNDOU, appelle toute la diaspora du Boundou où qu'elle se trouve, les populations restées au pays, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, les cadres, les élèves et étudiants,

1. A se lever comme un seul homme pour défendre les intérêts de notre terroir par tous les moyens légaux disponibles,
2. A se tenir prêts à n'utiliser leur bulletin de vote qu'au profit des seuls droits et intérêts du Boundou pour que ses populations soient respectées, que leur dignité soit sauvegardée, que leur honneur ne soit pas bafoué,
3. A se donner entièrement, humblement et avec abnégation pour le développement du Boundou.
4. A élaborer un plan d'action détaillé avec un agenda précis à porter le plus tôt possible à la connaissance de tous.

Le Président

Opa GUIRO

Le Vice-Président

Bocar NGUETTE

Le Secrétaire à la communication

Abdoulaye CAMARA

Le secrétaire chargé des affaires politiques

Samba GUIRO

<http://xibaaru.com/derniere-minute/le-boundou-au-coeur-dune-rencontre-a-paris-un-collectif-de-la-diaspora-defend-ses-interets/>

2.3.4 Enjeux, pistes et recommandations autour des secteurs porteurs du lien migration-développement

Les envois de fonds des migrants assurent d'abord la survie des ménages et contribuent à la réduction de la pauvreté. Malgré les envois financiers importants au niveau des budgets des familles bénéficiaires, l'investissement productif demeure très faible.

Bien que l'attachement au terroir d'origine et la solidarité entre ressortissants d'un même village sont des principes sacro-saints chez les soninkés, on note quand même quelques **difficultés à intégrer les jeunes de la seconde génération dans les projets villageois**. C'est pourquoi on assiste depuis quelques années à une mobilisation de familles émigrées pour la **socialisation des enfants à travers des voyages de découverte du pays d'origine**. Une autre forme de socialisation conduit des parents à envoyer leurs enfants dans les foyers de travailleurs durant les week-end afin qu'ils puissent partager les réalités du village et être informés sur les activités de l'Association villageoise. **Il faut cependant signaler nonobstant les efforts des parents pour impliquer les enfants dans le développement des villages d'origine que les populations locales s'inquiètent de l'avenir des projets villageois et ne comptent guère sur l'apport de la seconde génération.**

Nos enquêtes ont permis de faire quelques constats concernant :

- ✓ **La faiblesse relative des migrants** aînés à élaborer des projets de développement du fait de leur faible niveau d'éducation
- ✓ **Le manque de coordination des actions de développement** menées dans les villages. Celles-ci sont, en général, encore gérées depuis Paris.
- ✓ **Le manque de confiance entre les migrants et les populations dans le domaine des projets collectifs** : c'est ainsi que le bus de transport en commun mis en place par les migrants en 1980 n'a fonctionné que durant trois ans à cause d'une mauvaise gestion du projet. Il en résulte que les investissements familiaux sont privilégiés par rapport aux projets collectifs. En effet, pour sécuriser leurs investissements, les migrants choisissent plutôt de développer des activités commerciales au détriment des investissements dans le secteur agricole.

Au cours des entretiens menés dans le Gadiaga et une partie du Boundou, en termes d'activités génératrices de revenus, il a été possible d'identifier quelques secteurs porteurs pour l'avenir :

- Attirer les investissements immobiliers dans la ville de *Bakel* où l'on note une montée en puissance de la demande de logements à usage d'habitation et de bureaux.
- Favoriser et soutenir l'implantation d'hôtels dans l'optique de relancer le tourisme de découverte.
- Promouvoir l'agroforesterie avec la production du charbon de bois mais aussi l'exploitation des ressources forestières (miel, pain de singe ou fruit du baobab, la gomme arabique), etc. Ces créneaux porteurs peuvent non seulement profiter aux hommes mais aussi aux femmes qui s'en tiennent actuellement à une transformation sommaire des produits et à de faibles marges bénéficiaires.
- L'embouche ovine pratiquée à l'échelle familiale par les femmes constitue une importante source de revenus. Par ailleurs, à partir des sommes prêtées par les institutions financières décentralisées, les femmes arrivent à rembourser rapidement les crédits et à développer des activités comme le maraîchage.
- La pisciculture pratiquée dans les nombreuses mares apparaît aussi comme un secteur prioritaire d'investissement : le repos biologique qui est régulièrement observé permet la reproduction des poissons d'eau douce dont le plus recherché est le capitaine.

Pistes et recommandations pour renforcer les dynamiques de Migrations et Développement Local :

- **Renforcer les processus de développement local dans le cadre de la décentralisation :**
 - Diagnostic partagé** afin de produire des connaissances sur les dynamiques migratoires (**capitalisation** de 50 ans de projet de co-développement, **animation d'espace d'échange** et de dialogue sur les problématiques migratoires...).
 - Elaboration** concertée de PLD/PIC/PRDI afin d'établir les synergies nécessaires à une mobilisation des compétences des migrants (émigrés, immigrés, internes et internationaux) dans le champ du développement territorial.
- **Former les leaders associatifs migrants (aînés et nouvelles générations)** en matière de gestion des cycles de projets : enjeux, cadre et compétences transférées de la décentralisation, prérogatives et responsabilités des différents acteurs dans le cadre des lois de décentralisation, modalités de planification...
- **Encourager la participation des migrants** dans les initiatives locales de développement économique en produisant une information de qualité (approche filières, code juridique, systèmes de financements décentralisés ou bancaires) en identifiant à chaque fois leur plus-value et les niches d'investissement (cf. Etude Dalberg/RMDA).

Le PCR de *Koar* dit par exemple avoir expliqué à Demba, un migrant en congé, « d'utiliser *la caisse du village* en France pour aider les jeunes du village à ouvrir un dépôt de charbon à Dakar pour ne pas être la proie des intermédiaires. Ils vont payer une location. Ce sera un prêt remboursable. Il part du constat que selon lequel des migrants qui étaient en Afrique centrale, au Gabon, en Guinée équatoriale, le Congo ne sont plus repartis en migration. Ils sont une vingtaine à exploiter le charbon de bois. On les appelle *Diallo kergine à l'image de Bouna Cissokho* qu'il appelle le Grand charbonnier *puisque ce sont les Peuls de Guinée qui contrôlent le secteur* » (Entretien réalisé à Tambacounda, mai 2014).

- **Mobiliser pour le secteur de la micro finance ou les systèmes de fonds de garantie bancaire les « avoirs dormant » des migrants ou de leurs associations** (notamment en France) pour soutenir les activités économiques territoriales tout en sécurisant ces investissements.
- **Promouvoir les capacités de plaidoyer des ressortissants à Dakar et à l'international pour sortir les régions du Sénégal oriental de l'« enclavement médiatique »** [cf. article sur le Boundou, page précédente] : cette région de double-nationalité (Franco-Sénégalaise), au cœur des trois frontières (*Gadiaga* et *Guidimakha* Malien, Mauritaniens et Sénégalais), aux richesses minières sans cesse révélées, aux potentiels infinis d'aménagement pour une gestion citoyenne du fleuve en termes de développement de l'agriculture et de l'élevage, patrimoine touristique à promouvoir... autant de secteurs porteurs que les migrants peuvent valoriser dans leur territoires de résidence.

III-Synthèse générale sur la vallée du fleuve Sénégal

3.1 Principaux constats de l'étude sur la vallée :

Forte d'une importante diaspora essentiellement établie en France et en Afrique, la vallée du Sénégal peut s'enorgueillir de compter sur ses fils qui ont largement contribué à faciliter la vie sur un terroir enclavé.

Si l'équipement des villages en infrastructures communautaires de base et les transferts financiers ou matériels des migrants contribuent à la réduction de la pauvreté, force est de constater que **les potentialités de la migration restent largement sous-exploitées**.

Soutenir et encourager la participation des migrants au développement de leurs terroirs d'origine apparaît comme un impératif au regard de leur précieuse contribution au développement des terroirs étudiés. Il faut toutefois noter que les migrants ne peuvent et ne doivent pas prendre en charge des questions comme – par exemple – le désenclavement des villages du « dandé mayo » qui exige des moyens considérables.

D'ailleurs, les résultats de nos enquêtes indiquent que les projets de développement associant les migrants et qui sont d'incontestables réussites répondent à deux conditions :

- ❶ L'élaboration de politique de développement territorial portées par et pour les acteurs locaux et valorisant d'abord les ressources locales.
- ❷ L'intégration des plus-values et la mobilisation des compétences et des ressources inhérents aux liens « migration et développement » à toutes les étapes du cycle de projet territorial (de l'idée jusqu'à sa réalisation) : pour ce faire, il faut mettre sur pied des mécanismes de dialogue et de concertation dont l'animation demande de la finesse et du temps.

Le sujet est complexe mais mérite une attention particulière tant depuis 50 ans, des champs d'innovation insoupçonnés ont pu être ainsi être explorés.

Les constats faits à l'échelle des différents sites d'enquête de la vallée du Sénégal, peuvent être revus à la lumière de la dialectique entre les migrations et le développement sous deux aspects fondamentaux : l'intérêt de la question à l'échelle régionale et les dispositions à adopter en vue de tirer le meilleur parti de la migration dans une perspective de développement local.

3.2 Intérêts pour la problématique migration-développement

Au cours des ces 50 dernières années, la quasi-totalité des migrants du Bassin du Fleuve Sénégal s'est convaincue de la nécessité d'appuyer leurs localités d'origine en vue de les sortir du sous-développement. Sous-développement qui fait aussi partie des déterminants qui alimentent le souhait d'émigrer. **A l'heure du bilan**, ils sont souvent découragés par le fait d'être surtout considérées comme des « vaches à lait ». Ils se plaignent également de l'absence de pérennisation de leur investissement du fait de la mauvaise gestion des populations locales. Leurs relations parfois heurtées avec les élus locaux les conduit enfin à rester en retrait des actions initiées par les politiques et à vouloir développer eux-mêmes des projets associatifs.

En termes de gouvernance, il semble impératif de doter les élus locaux, les migrants et les acteurs du développement local de capacités organisationnelles à partir de formations axées sur (i) la maîtrise des textes législatifs, (ii) des mécanismes de recherche-capitalisation autour des compétences spécifiques issues des migrations, (iii) des processus de concertation et d'échange en vue de produire des connaissances sur les dynamiques migratoires sur les territoires concernés, (iv) des espaces de dialogue autour de l'élaboration de document de planification du co-développement valorisant toutes les ressources techniques, financières et partenariales à disposition.

Dans le cadre du développement économique : Dans bien des villages de la vallée du fleuve Sénégal, les populations sont plus que jamais convaincues que le développement local doit s'appuyer sur

l'agriculture et l'élevage qu'elles pratiquent depuis fort longtemps et qui constituent les activités de la majorité des résidents. La question devient alors « quelles compétences et ressources issues des migrations peuvent être mobilisées pour garantir une mise en valeur juste et équitable de la vallée ? ». En droite ligne avec la mise en valeur du fleuve Sénégal sous l'égide de l'OMVS, le souhait largement exprimé par les populations est de disposer de moyens modernes de cultures et de périmètres aménagés. Pourtant, les exploitations agricoles développées en bordure du fleuve sur la base de fonds propres par des migrants de retour constituent autant d'exemples à méditer. Les questions d'égalité d'accès au foncier, de rentabilité des exploitations familiales, de diversification des activités (embouche, maraichage, cueillette, migration saisonnière...) et de pénibilité du travail agricole rendent complexe cette équation. Néanmoins, **les autres secteurs porteurs qui ont été identifiés sont la transformation des produits agricoles, l'exploitation des produits forestiers, les transports en commun, le secteur de l'exploitation minière et la formation professionnelle** à travers notamment l'identification et la valorisation des « migrants de retour ».

Enfin, il semble aussi que sur le « double-espace » - territoire d'accueil et territoire d'origine – du « co-développement local », les ressortissants ajoutent un territoire supplémentaire, la ville de Dakar : **les triangulations le long des parcours migratoires** autour des projets immobiliers, des circuits de commercialisation ou encore des dynamiques de plaidoyer densifient les réseaux d'acteurs et l'articulation des échelles d'analyse de la dialectique Migration et développement local.

3.3 Synthèse des pistes de recommandations pour la Vallée du fleuve Sénégal

- **Capacités** : Renforcer les capacités des migrants et des élus locaux dans le cadre de formations axées sur les lois de décentralisation ou de coopération internationale, la gestion des cycles de projet, etc.
- **Produire des connaissances** : Constituer des bases de données « Migrations et Développement » à l'échelle des territoires, fondée sur la capitalisation croisée des projets de développement local initiés par les migrants, la collecte des données statistiques des territoires d'intervention, l'élaboration de documents de planification comme les cartes, les plans de développement territorial...
- **Compétences** : identifier précisément les compétences des migrants au sens large (émigrés et immigrés, internes et internationaux, en migration ou de retour...) dans le but de valoriser le potentiel de développement issues des migrations (cf. sept branches du radar de compétences).
- **Souplesse des procédures** : Trouver des formules souples de gestion de l'exécution des projets et programmes de développement en évitant les lourdeurs administratives qui allongent les délais de réalisation des projets ou même l'inachèvement des projets dont les budgets ont effectivement été mis en place.
- **Pérennité des actions** : Accompagner les populations dans la bonne gestion des infrastructures communautaires et veiller à la pérennisation et à la durabilité des projets soutenus par les migrants dans le cadre du développement local.
- **Migration et développement local (< Acte III)** : Instituer la concertation double espace (différents pays de résidence de migrants notamment la France et le terroir d'origine) qui est un mécanisme inclusif propice à la synergie entre les différents acteurs d'un même projet, d'un même territoire d'intervention. Cette pratique qui s'est avérée pertinente dans plusieurs localités doit être inscrite dans les termes de référence des politiques publiques de développement local (Acte III de la décentralisation).
- **DEL et actionnariat** : Adopter des formules permettant l'investissement à distance des migrants dans le tissu économique à l'image du projet développés par les migrants du Sud Est du Sénégal avec le projet *Kédougou Transports* (société par actions).

- **Épargne et IMF** : Encourager le placement des capitaux des migrants dans les IMF notamment dans les « caisses locales » en vue de soutenir les initiatives productrices de revenus. Il s'agit en d'autres termes d'accompagner les migrants dans leur rôle historique de leviers du développement local.
- **Dispositif concerté Migration-Développement local** : Mettre l'accent sur la cohérence des interventions des différents organes et structures intervenant dans le domaine de la migration et du développement. Envisager, dans cet ordre d'idées, le regroupement des structures dont les missions sont semblables.
- **Inégalités territoriales** : Pour un développement harmonieux de la vallée, et afin d'éviter l'accroissement des inégalités entre « village de migrants et village sans migrants », il convient de prendre en charge les localités ne pouvant compter sur un nombre critique de migrants. De ce point de vue, l'Etat doit davantage appuyer soutenir ces zones afin d'éviter qu'elles ne soient rayées de la carte (cf. le cas des villages-fantômes du centre du Sénégal).
- **Intercommunalité et espace traditionnel (Leymdi)** : Concevoir le développement non plus au niveau d'espaces réduits comme le village mais l'envisager à plus grande échelle en mettant à profit les liens historiques qui unissent certains espaces (*Bosseya, Damga, Nguénar, Boundou*). La suppression de la région dans le cadre des reformes en cours ouvre la voie à une telle évolution.
- **Coopération transfrontalière** : La vallée du Sénégal étant une zone tampon entre des états voisins, le développement local revêt parfois un caractère transnational. Il s'agit de s'appuyer sur les dispositions relatives à la formation d'ensembles politiques ouest-africains pour asseoir des échanges de biens et de personnes autour de politique de coopération transfrontalière innovante.
- **Coopération décentralisée** : Consolider le potentiel partenarial des migrants (en Europe comme en Afrique) en approfondissant, dans un monde de plus en plus interdépendants, les enjeux et les défis communs aux territoires en coopération et les plus-values inhérentes à ces citoyens d'ici et de là-bas en tant que révélateurs d'inégalités, passeurs de solidarité, créateurs de richesses.
- **Prospective territoriale** : Développer des approches rétrospectives et prospectives autour des liens entre mobilités et développement (évolution de la démographie, stratégie de valorisation des ressources, pression sur le foncier, égalité d'accès aux droits notamment pour les immigrés...) afin d'envisager les alternatives après ces 50 ans de processus de co-développement.

BIBLIOGRAPHIE

Pour la Vallée du Fleuve en général.

ADAMS A., *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, Maspéro, 1977.

ADAMS Adrian, *La terre et les gens du fleuve*. Paris : L'Harmattan. 1985.

ANDS, *Enquête Sénégalaises auprès des Ménages (ESAM 2)*, juillet 2004

ANSD, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) 2013. Rapport provisoire, Mars 2014.

BA A. H. (2007), *Acteurs et territoires du Sahel. Rôle des mises en relation dans la recomposition des territoires*. Paris, ENS Éditions, coll. Espaces -Temps -Sociétés

BARDEM, I. (1993). « L'émancipation des jeunes: un facteur négligé des migrations interafricaines », *Cahiers Sciences humaines* 29 (2-3) : 375-393.

BOUILLY, E. et MARX, N. (2008). "Migrations et Sénégal : pratiques, discours et politiques", *Asylon(s)*, n°3.

BREDELOUP S. (1994), « Dynamiques migratoires et dynamiques associatives Ne dites pas que les émigrés africains installés au Sud contribuent aussi à la dynamique associative, on les pense sans ressources et sans ressorts », *Hommes et Terres du Nord* n°4, pp. 179-188.

BREDELOUP, S. (1995). « Guide bibliographique. Émigration sénégalaise et immigration au Sénégal », *Mondes en développement*, XXIII, 91: 123-127

BREDELOUP, S. et BA, C. O., « Migrations inter-africaines des femmes de la vallée du fleuve Sénégal » (: 61-86) in. Jeanne Bisilliat (dir.), *Face aux changements, les femmes du sud*. Paris : L'Harmattan, 1997.

CROUSSE B., MATHIEU P. & SECK S. (dir.), *La Vallée du fleuve Sénégal. Evaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements, 1980-1990* ; Paris : Karthala, 1991

DAFF, A. T. (1999). Des Toucouleurs originaires de la vallée du fleuve Sénégal dans la région parisienne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Université de Paris XIII : Thèse de doctorat en histoire sociale.

DAUM C. (1993) *Quand les immigrés construisent leur pays*. Paris : Éditions L'Harmattan

DAVID, P. (1980), *Les navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie*. Dakar: NEA.

DELAUNAY, D. (1984). *De la captivité à l'exil. La Vallée du Sénégal*. Paris: Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 174.

DIA H., « Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts », *Revue européenne des migrations internationales*, 2007, vol. 23(3) : 29-49.

DIA H., « Les ressources d'une diaspora de la moyenne vallée du fleuve Sénégal » (:179-194) in. Momar-Coumba Diop (ed.). *Le Sénégal des migrations - Mobilités, identités et sociétés*. Paris: Crepos-Karthala-ONU Habitat, 2008;

DIA, H. (2009). Espaces domestiques, espaces villageois, espaces urbains multi-situés. Cinquante ans de migrations à partir de la Moyenne vallée du fleuve Sénégal (1960-2010). Université Paris-Descartes : Thèse de Sociologie/anthropologie.

DIARRA, S. (1986). « Les travailleurs africains noirs en France », *Bulletin IFANSér. B*, XXX (3): 884-1004.

DIOP M-C. (ed.). *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*. Paris: Crepos-Karthala-ONU Habitat, 2008

DIOP O., FOFANA M. B. & FALL A. A., Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal. Tome 1 : Vallée du fleuve Sénégal. Dakar : ISRA, *Etudes et Documents*, 2008, vol.8, n°1.

Division géographique de la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères et

européennes et Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, *Les coopérations décentralisées et autres actions extérieures entre la France et le Sénégal*. Novembre 2010

DPS, *Enquête Sénégalaises auprès des Ménages (ESAM 2)*, juillet 2004

DUBRESSON A., « Les travailleurs soninké et toucouleur dan l'Ouest parisien », *Cahiers ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XII, n° 2, 1975 : 189-208 ;

DUPRAZ, P. (1995). « Les enfants du jujubier. Le voyage dans la tradition orale sooninke », *StudiaAfricana* 6 : 69-82.

Éditions de l'ORSTOM.

FALL P. D., « Migration internationale et développement local dans le Nguènar sénégalais » (:195-210), in. Momar-CoumbaDiop (dir.), *Le Sénégal des migrations - Mobilités, identités et sociétés*. Paris : Crepos-Karthala-ONU Habitat, 2008

FALL P. D., *Trois projets associatifs sénégalais:Defaral sa Bopp, 3 T et Senitalia*. Rome : Rapport de recherche du Programme MIDA Sénégal CESPI et OIM, 2007

FALL, P. D. et GAMBERONI E. (2010). « Movimenti migratori ed effetti sul territorio. Il caso di Podor (Regione di Saint-Louis, Senegal », *Bollettino della Società Geografica italiana, Serie XIII*, vol. 3: 925-937.

FINDLEY S. E. (1991), « Sécheresse et migration dans la vallée du fleuve Sénégal: les femmes et les enfants dominant dans le nouveau type de migrant », *Pop. Sahel*, n° 16, pp.19-28.

GONIN Patrick, Les migrations venant du bassin du fleuve Sénégal vers l'Union européenne. Communication colloque "Facteurs d'émigration, politiques d'immigration" du 23 mars 2001. Bruxelles : Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, pp.57-86

GONZALES, G. (1994). « Migrations, nuptialité et famille dans la vallée du fleuve Sénégal », *Revue européenne de migrations internationales* 10 (3) : 83-109.

GRDR, (1991). *Du foyer au village. Associations immigrées et transformations dans la vallée du fleuve Sénégal*. Paris : GRDR.

GRDR, Mieux connaître le territoire communal. Guide méthodologique pour la réalisation d'un diagnostic monographique communal. La monographie : un outil d'animation et de concertation. Guide méthodologique pour la réalisation d'un diagnostic

GUILMOTO C. Z., (1997). Migrations et institutions au Sénégal: effets d'échelle et déterminants, Paris : Les Dossiers du Ceped, vol. 46. .

KANE A., *Matam et sa région*, Dakar, Université de Dakar, Thèse de 3^e cycle de géographie, 1977.

LANLY, G. (1998). « Les immigrés de la vallée du Fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région ». Rome : FAO *Réformes agraires*, colonisation et coopératives agricoles

LAVIGNE-DELVILLE P. (1994), Migrations internationales, restructurations agraires et dynamiques associatives en pays soninké et haalpulaar. Essai d'anthropologie du changement social et du développement. Marseille: EHESS, Thèse de doctorat en anthropologie et ethnologie.

LERICOLLAIS A. et M.VERNIERE, « L'émigration toucouleur: Du fleuve Sénégal à Dakar », *Cahiers ORSTOM, sér. Sciences humaines*, vol. XII, II' 2, 1975 : 161-175.

LERICOLLAIS A. « Peuplement et migrations dans la vallée du Sénégal », *Cahiers ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol, XII, n° 2, 1975 : 123-135.

MINVIELLE J-P., *Migrations et économies villageoises dans la vallée du Sénégal : étude de trois villages de la région de Matam*, Dakar, ORSTOM, 1976, 129 p.

OIM. (2009). *Migration au Sénégal. Profil national 2009*. Genève : OIM.

QUIMINAL, C. (1991). *Gens d'ici, Gens d'ailleurs*, Paris, Christian Bourgois

QUIMINAL, C. et TIMERA, M. (2002). « 1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine », *Hommes et migrations* n°1239, (Africains, citoyens d'ici et de là-bas).

- ROBIN, N. (1997). *Atlas des Migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*. Paris:
- ROQUET D., « Partir pour mieux durer : la migration comme réponse à la sécheresse au Sénégal ? », *Espace, populations sociétés* n°1, 2008.
- SALEM-MURDOCK & al. *Les barrages de la controverse: Le cas de la vallée du fleuve Sénégal*. Paris : L'Harmattan, 1995.
- SALL M. (2004). Acteurs et pratiques de la production foncière et immobilière à Ourosogui (Sénégal). Louvain-la-Neuve: Thèse de Doctorat de l'Université catholique de Louvain.
- SECK S. M., 1996. Sécurité et insécurité foncière dans les régimes coutumiers et la législation foncière nationale face au développement de l'émigration : quelques réflexions autour de la vallée du fleuve Sénégal (: 47-62), in. *Gestion technique, sociale et foncière de l'irrigation*. Niamey : Atelier PSI-CORAF, octobre 1996.
- TALL S. M., (1994) «Les investissements immobiliers à Dakar des émigrants sénégalais », *Revue européenne de migrations internationales*_10 Numéro 10-3n° 10-3, pp. 137-151
- TANDIAN, A. (2003). Des migrations internationales à la question identitaire. Redéfinition de statuts des migrants et évolution des identités féminines dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Université Toulouse 2-Le Mirail & Université Gaston Berger de Saint-Louis : Thèse de doctorat de Sociologie.
- TIMERA, M. (1996). Les Soninkés en France: d'une histoire à l'autre. Paris : Karthala.
- TIMERA, M. (2001). « Les migrations des jeunes sahéliens: affirmation de soi et émancipation », *Autrepart* (18) : 37-49.
- TRAORE S., (1994), « Les modèles migratoires soninké et poular de la Vallée du fleuve Sénégal », *Revue européenne de migrations internationales*, Volume 10 n°10-3, pp. 61-81.
- YATERA S., *La Mauritanie: immigration et développement dans la vallée du fleuve Sénégal*. Paris l'Harmattan, 1996.

Bibliographie par site d'étude

GOLERE

- BA A. H & COQUET I. (S/dir. GONIN P.), *Bassin du fleuve Sénégal: zone d'émigration-zone en transformation. Impacts des projets des associations villageoises de développement*. UST Lille Flandre Artois, septembre 1993.
- ARGBF, *Les migrants et le développement de leur village (Golléré): de l'encouragement d'un dynamique à la pérennisation des processus engagés*. Villeneuve d'Ascq : Programme pour le développement durable de Golléré, décembre 1997.
- ASSOCIATION BALLE E GOLLE, Création d'un poste de santé pour la Commune de Golléré, 28 juillet 2009.

MATAM OUROSSOGUI

- ANSD, *Situation économique et sociale de la région de Matam*, Dakar, édition 2007.
- ANSD, *Matam. Situation économique et sociale régionale 2010*, août 2011
- BA T. A., *Pratiques éducatives, mutations sociales et dynamismes villageois dans la moyenne vallée du Sénégal*, Thèse de doctorat de 3^e cycle en Sciences de l'éducation, Université de Lyon 2, 1987.
- CR MATAM *Étude du Plan Régional de Développement Intégré de Matam. Rapport d'étape version définitive*. Septembre 2012
- DIENG, P. (2003). Impact de l'émigration sur les mutations socio-économiques des villages de Matam (Sénégal), Université de Paris VIII : Thèse de sociologie.

DIOP D., *Ourossogui : naissance d'une ville et enjeux fonciers*, Saint-Louis, Université Gaston Berger, Mémoire de maîtrise 1994.

DIOP D., *Dynamiques territoriales, décentralisation et enjeux de développement local dans la moyenne vallée du Sénégal. Cas des communautés rurales de la région de Matam*. Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne : Thèse de doctorat en géographie, 2004.

DIOP D., *Urbanisation et dynamiques urbaines dans la région de Matam : état des lieux et perspectives*, 15 p. *Chronique du CERIUUM*, Décembre 2007

KANE A., *Matam et sa région*, Dakar, Université de Dakar, Thèse de 3^e cycle de géographie, 1977.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, Document introductif du Conseil interministériel sur le développement de la région de Matam, 21 mars 2013.

MINVIELLE J-P., *Migrations et économies villageoises dans la vallée du Sénégal : étude de trois villages de la région de Matam*, Dakar, ORSTOM, 1976, 129 p.

Profil Environnemental de la ville de MATAM Projet d'Appui à la Formulation des Agendas 21 Locaux, Matam : IAGU & UN HABITAT, avril 2005.

AGNAM

PLHA (Plan local d'hydraulique et d'assainissement) de la Communauté rurale de Agnam Civol, 2007-2008

BAKEL/KIDIRA

ANSD, *Situation économique et sociale de la région de Tambacounda* – 2009

CRT Document de contribution au Conseil interministériel délocalisé à Tambacounda le 24 avril 2013

Programme d'Investissement Communal final Diawara, Décembre 2011.

ANNEXES

Plan du parcours

Jour	Date	Activité
Lundi	07/04/2014	<i>Voyage Dakar-Ndioum</i>
Mardi	08/04/2014	Focus group avec le Conseil municipal de Goléré Focus Group avec les migrants de Retour à Goléré
Mercredi	09/04/2014	Focus avec le GPF Focus avec les ASC Focus avec les 06 chefs et notables
Jeudi	10/04/2014	Focus group avec les migrants internes Entretien avec les migrants en congés Entretien avec l'APE et le Comité de Santé
Vendredi	11/04/2014	<i>Voyage Goléré – Ourosogui</i>
Vendredi	11/04/2014	Rencontre avec le Gouverneur de la région de Matam Rencontre avec le Conseil Régional de Matam Rencontre avec l'ARD de Matam Prise de RV avec l'IA, ADOS, ANSD (information sensibilisation sur la mission)
Samedi	12/04/2014	Rencontre ONG Sahel 3000 Entretien avec les ouvriers de Ourosogui (mécanicien, menuisier métallique) Prise de Rendez vous avec les commerçants à Matam Prise de contact à Agnam avec le PCR (info-sensibilisation sur la mission)
Dimanche	13/04/2014	Rencontre avec la plateforme des acteurs non étatique de la Région de Matam Entretien avec ADOS (Coop. Déc) avec plusieurs Coll. Terr. de la région de Matam Entretien avec les responsables des commerçants de Matam
lundi	14/04/2014	Focus avec les conseillés municipal de Ourosogui Focus group avec les migrants de retour à Agnam
Mardi	15/04/2014	Prise de contact GIE Dental Ewbe Fulbe Aynaabe de Ourosogui Prise de contact avec GPF Léwal Moderne information Rencontre avec l'Administratrice de l'ONG Acra Entretien Maire de Matam et SECOM
Mercredi	16/04/2014	Rencontre Enseignants de Agnam Godo sur le tableau numérique Focus avec le conseil rural des Agnam Entretien à Thilogne avec des migrants de retour Focus avec le GPF de Agnam Lidoubé
Jeudi	17/04/2014	Entretien avec la FAFDE Entretien avec le DG de MIM (Medy Industries Modernes) Entretien avec les membres de ADO Entretien avec GPF Léwal Moderne
Vendredi	18/04/2014	Entretien avec le CBPF Entretien avec l'association BWIZA GIE Dental Rewbe Fulbe Aynaabe de Ourosogui
Vendredi	18/04/2014	<i>Voyage Ourosogui-Bakel</i>
Samedi	19/04/2014	Entretien à Tuabou Prise de contact, information sensibilisation à Ouro Himadou et Dialiguèl
Dimanche	20/04/2014	Entretien avec le Président de AROF à Orou Himadou Entretien avec le Chef de village à Dialiguèl
lundi	21/04/2014	Entretien avec un migrant de retour à Diawara Entretien avec le Député de la Diaspora à Diawara Entretien avec le Directeur du centre de Formation de Bakel
Mardi	22/04/2014	Entretien avec Kader Tandian Entretien avec Moustapha Ka, Coordinateur du GRDR- Bakel/Matam Entretien avec l'adjoint au Maire de Bakel Entretien avec Thiedel Diallo Maire de Goudiry
Mercredi	23/04/2014	Entretien avec Baganda Sakho PCR de Koar à Tambacounda
Jeudi	24/04/2014	<i>Voyage Tambacounda – Dakar</i>

Liste des personnes rencontrées/interrogées :

	Prénoms	Nom	Fonction
1	Mbassa	SENE	Gouverneur au Développement
2	Alassane	MBENGUE	Inspecteur adjoint IA
3	Mouhamadou	GAYE	Enseignante/Pt plateformes des acteurs non étatique
4	Alassane	DICKO	SG plateforme des acteurs non étatique
5	Arame	SEYE	Enseignante/Pdte antenne Régional COSEF
6	Mamadou	DIOP	Enseignant/Membre plateforme des acteurs non
7	Mamadou	GAYE	Enseignant/plateformes des acteurs non étatique
8	Madické	MBAYEE	ADOS
9	Birane	NIANG	ANSD
10	Hamidou	SOW	Conseil Régional
11	Hedgard	TOHOUEGNON	Représentant Coop. Dèc. CG des Yvelines
12	Abasse	NDOUR	ARD
13	Abou	FALL	Hydraulique
14	Aliou	BEYE	Président des commerçants
15	Mamadou Mory	DIAW	Maire
16	???	BA	Secrétaire municipal
17	Khardiata	TAMBOURA	FAFD (Fédé des Assos du Fouta pour le dvlpt)
18	Aissatou	BA	Conseillère municipale
19	Assane	DIALLO	Conseiller municipal
20	Abou	GUEYE	Conseiller municipal
21	Moussa Djiby	THIAM	Conseiller municipal
22	Kaba	DEME	Conseiller municipal
23	Khardiata Yaya	BA	Conseillère municipale/Pte GPF
24	Aboubacry	SY	Conseiller municipal
25	Moussa Alpha	TALL	Conseiller municipal/Migrant de retour
26	Oulèye	BA	Conseiller municipal
27	Mamoudou	BA	Conseiller municipal / Chef de quartier
28	Yaya	DEME	Conseiller municipal / Trésorier Comité de Santé
29	Penda Ali	NIANG	Conseillère municipale
30	Yero Aldiouma	WELLE	Conseillère municipale / Migrant de Retour
31	Ibrahima	DIOP	Conseiller municipal
32	Fanta	BA	Conseillère municipale
33	Ibrahima Mody	THIAM	Conseiller municipal
34	Djibril	BA	Migrant de retour
35	Samba	DEME	Migrant de retour
36	Saidou	BA	Migrant de retour
37	Ousmane	DIOP	Migrant de retour
38	Mamadou	Ndiaye	Migrant de retour
39	Wahahim	BOUSSO	Notable
40	Mamadou	NGAIDO	Migrant de retour
41	Daha	NIANG	Chef de quartier
42	Saidou	BA	Migrant en Congés
43	Samba	DEME	Migrant en Congés
44	El Hadji	DIOP	Migrant en Congés
45	Abou Cissé	DEME	Enseignant
46	Alassane	DIOP	Enseignant

47	Coumba	Lome	Marchand
48	Hawa Samba	Ndiaye	Ménagère
49	Dieynaba Samba	WELLE	Ménagère
50	Oumou	Diallo	Trésorière GPF
51	Fatoumata	SY	Teinturière
52	Cougné	DRAME	Ménagère
53	Fatoumata	BA	Marchande
54	Awa	Diawara	Teinturière
55	Al Housseynou	BA	Président ASC
56	Moussa	BA	SG/Fedde Samba Thiam
57	Mariétou	CAMARA	ménagère/membre assoFedde Samba Thiam
58	Marie	BA	Commissaire au compte/AssoFéddé Samba
59	Daouda	NDIAYE	Migrant Interne
60	SolèyeGaladio	BA	PCR
61	wouly Abdou	DIOP	1ère Vice Président
62	Abdou Aziz	CISSE	Ascom
63	Maoulaina	KANE	Conseiller
64	Samba	SOGNANE	Conseiller
65	Omar Samba	KANE	Chef de village de Agnam Thiodaye
66	Oulèye	BA	Pte UFAL (Union des Femmes de Agnam Lidoubé)
67	Ramata	LY	Sec. UFAL(Union des Femmes de Agnam Lidoubé)
68	Omar	FAYE	Directeur de l'école élémentaire de Agnam Lidoubé
69	Mamadou	FADE	ARD Bakel
70	Moustapha	KA	Coordonnateur GRDR
71	Abdoulaye	CISSE	Adjoint au maire de Bakel
72	Kader	TANDIAN	Représentant de l'Asso ARB
73	Coly	Bathily	Représentant Chef de village de Tuabou
74	Abdoulaye	BATHILY	Conseiller municipal Diawara
75	Harouna	BATHILY	Secrétaire général d'ARTF en France, migrant en
76	Ali	KONATE	Migrant de retour Tuabou
77	Samba	KOETA	Député de la diaspora/ Migrant de retour de Diawara
78	Harouna	BATHILY	Migrant en vacance, sec. chargé des relations
79	Dieydi	SY	Migrant de retour de Diawara
80	Baganda	SAKHO	PCR de Kora / Tambacounda
81	Thiédel	DIALLO	Maire de Goudiry
82	Omar	DIENG	Migrant de retour à Ourou Himadou
83	Mamadou Bocar	SOW	Pte de ARAKEF (Asso des ressortissants de Kidira en
84	Ousseynou	DIENG	Migrant de retour de Dialiguel

MORCEAUX CHOISIS DE L'INTERVIEW DE BAGANDA SAKHO
17 ANS D'EMIGRATION EN FRANCE
AUJOUR'HUI MAIRE DE KOAR DANS LA REGION DE TAMBACOUNDA

Tambacounda, 23 avril 2014

Il faut noter le rôle primordial des étudiants réunis au sein de l'Association des Etudiants Sénégalais en France et du GRDR dans l'éveil des consciences chez les migrants des années 80. Ceci avait par exemple donné naissance à des organisations comme le GADEC (Groupe d'action pour le Développement communautaire).

Abdou Khadre Cissokho (ancien Maire de Bakel et ancien président de l'Assemblée nationale) m'a conseillé de faire de la politique puisque la portée d'entrée dans le développement est la collectivité locale où se prennent toutes les décisions importantes.

Elu en 2002 Président Conseil Rural de Kothiary et PCR de Koar en 2009.

Avant les PLD se faisaient entre quatre murs. Le préfet et le Chef de CER qui s'enfermaient pour le mettre en forme. La démarche participative a été adoptée avec les populations autochtones puis les migrants qui n'étaient disponibles que le week-end. Naissance de l'association des migrants de Kothiary en France.

Associer les migrants aux projets locaux est une bonne chose puisque ce qui se fait sans nous est fait contre nous. Il s'agit aussi de leur démontrer que les hommes politiques ne sont pas élus que pour voler.

Les migrants de la deuxième voire de la troisième génération ne sont que des descendants de migrants sénégalais. Ils sont Français. Les villages d'ici ne sont pas leurs villages mais les villages de leurs parents. Il faut les convaincre de s'intéresser aux questions des villages d'origine. Il faut les amener voir la famille et découvrir le Sénégal par la création d'éco villages ouverts à leur attention mais aussi aux autres Sénégalais.

Au Havre Caucauville et à Courbevoie - Paris, cet été, je verrai les membres de la famille qui vivent en France pour les sensibiliser sur les relations à entretenir avec les localités de provenance.

Les migrants sont presque tous d'origine rurale qui ne connaissent rien du Sénégal. Ce n'est pas la diaspora que l'on voit à la télévision comme Ousmane Dia qui est peintre établi en Suisse qui doit être ciblée. Il faut expliquer aux migrants de base les opportunités de création d'entreprise au Sénégal.

Les élus locaux doivent aussi être soutenus par le Gouvernement dans les contacts avec les migrants. On ne voit pas le rôle joué par le ministère des migrants.

Les élus ne doivent pas se contenter de visiter les migrants et d'organiser des festins. Les migrants ignorent les textes, il faut les sensibiliser à l'investissement agricole. Ici on travaille pour les intermédiaires qui gagnent plus que les producteurs. Il faut transformer les produits en milieu rural, dans les zones de production et non les vendre à l'état brut Je vais inviter mes parents migrants à investir avec toutes les garanties de réussite... la première expérience est capitale. Un échec est synonyme d'abandon définitif de tout projet des migrants...

A Koar, la foresterie est un secteur porteur avec le plan d'aménagement des forêts mis en place par le Conseil rural. C'est le dernier bastion du Sénégal pour le charbon de bois, le bois mort et le bois d'art. C'est faux de dire que l'exploitation forestière est néfaste pour l'environnement. Certaines espèces repoussent vite et régénèrent la forêt au bout de 8 ans. Il faut planter des haies vives pour lutter contre les feux de brousse. On n'a même pas besoin de replanter certaines espèces. Elles repoussent toutes seules en se démultipliant.

Nos migrants qui étaient en Afrique centrale, au Gabon, en Guinée équatoriale, le Congo ne sont plus repartis en migration. Dans mon village ils sont une vingtaine à exploiter le charbon de bois. On les appelle Diallo Kerigne comme Bouna Cissokho que j'appelle le Grand charbonnier puisque ce sont les Peuls de Guinée qui contrôlent le secteur.

J'ai dit à Demba qui est migrant en congé d'utiliser la caisse du village en France pour aider les jeunes du village à ouvrir un dépôt de charbon à Dakar pour ne pas être la proie des intermédiaires. Ils vont payer une location. Ce sera un prêt remboursable

KKGB Dr Louis Janel est notre association locale qui regroupe les 4 communautés rurales (Koar Kothiary Goumbayel et Bala). C'est l'interlocuteur de l'association de migrants de la communauté rurale de Kothiary en France et de l'Association des ressortissants de Koar en France.

Les collectivités locales de la région de Tambacounda ignorent toutes les possibilités qui existent en matière de coopération décentralisée. Dakar et les grandes villes se partagent tout...Combien d'élus locaux ont accès à l'internet. Peut être 10. Il ya deux Sénégal en fait Il y a le Sénégal de Dakar...il y a le Sénégal de Tambacounda. On n'est pas dans le même Sénégal.

INTERVIEW DE THIEDEL DIALLO ANCIEN MIGRANT ET ACTUEL MAIRE DE GOUDIRY

GOUDIRY LE 22 AVRIL 2014

Contexte migratoire de l'époque

Le Sénégal a vécu pendant 19 ans la sécheresse. De 1973 à 1985, s'il n'y a pas eu d'émeutes au Sénégal ou en tout cas dans les coins les plus reculés comme dans les grandes régions migratoires telles que Kayes, Tambacounda, Matam, Podor, Kolda c'est grâce à l'émigration vers l'Europe qui date de 1962-63.

Itinéraire d'un migrant

Je suis parti en 1968. Je suis parti en France analphabète. J'ai fait des cours du soir en français. L'année où Mitterrand est arrivé au pouvoir je passais mon certificat de rentée en 6^e c'est-à-dire le « certificat d'études primaires adulte » de 1969 à 1981. Comme le CAP. Ensuite je suis allé dans un centre de mise à niveau pendant sept mois. C'est les femmes volontaires issues de la gauche militante qui assuraient la formation. Il y avait des Troskistes, des Maoistes, etc... On ne comprenait pas dans les formations politiques de gauche que des gens puissent vivre en France et se promener sans pouvoir lire et écrire. Je suivais des cours du soir doublés de stages de mise à niveau qui permettent de rejoindre un centre de formation professionnelle. Parallèlement à mes cours je travaillais la nuit et ne fréquentais que les cours du soir. Puisque les Toubabs (Blancs) n'aiment pas travailler la nuit, je choisissais de travailler la nuit. ...Ainsi je gagne plus et j'apprends plus... J'étais dans un centre de plieur, métalliseur, condensateur de télévision... Quand j'ai réussi mon concours je suis allé faire mon Brevet professionnel agriculture-élevage option sociale. C'est-à-dire en deux parties agriculture et santé animale la zootechnique. Côté agriculture et tout ce qu'on me racontait m'intéressait... je ne savais pendant 6 mois en formation accéléré. J'ai obtenu mon brevet... Parallèlement, je fréquentais le GRDR... je fus administrateur et militant du développement... Il existait à l'époque des associations de défense des migrants pour les papiers, des associations pour le développement comme le GRET ou le GRDR pour préparer le retour des migrants. Ceci a donné lieu aux premiers retours de migrants en 1976 avec les Souman Kiricoura, Ibrahima Thioye de Melge vers 1981- 1982, ... Aly Niangandé à Kayes. Ils ont aussi commis des erreurs en créant leur village à côté d'un autre village ce qui a causé quelques difficultés. Ce sont eux les premiers à mettre en place des projets de développement. Les pionniers en quelque sorte des projets de développement. Ils ont formé les organisations paysannes. Par exemple au Mali, après l'ère Moussa Traoré, la plupart des grands partis comme ADEMA sont des associations qu'on a transformé en partis politiques

Notre génération avec les Baganda Sakho a aussi apporté quelque chose... Moi je suis revenu en 1984... Ils avaient trois associations avec un coordonnateur, le sociologue Lamine Ba qui est de Thiès. Moi j'ai créé mon association : l' AISB (association intervillageoise pour l'auto développement de la zone Sinthiou Boubou).

LE GRDR nous a appris la technique à lutter contre la faim dans le Tiers-Monde. Je siégeai au Ministère de la Coopération dans la commission Organisation de développement où fut mis au point l'aide triangulaire avec les Sally Ndongo.... Les associations devaient pouvoir acheter sur le terrain au Mali ou au Burkina la production... Vous vous rappelez peut être la période du mil rouge au Sénégal.....

La défense des migrants

Le Président Senghor recevait à l'époque les émigrés. Il y avait UGTF, AGTF et d'autres associations. Il dit ne pas pouvoir discuter avec nous tous. Il nous a demandé de nous regrouper. Il a envoyé Abdou Ndiaye de Bakel qui fut ministre la fonction publique. AGTSF a été créée à partir des sections du Havre, de Roubaix. En 1976 je fus Secrétaire des négociation.. A un moment La poste de marchait pas.. On a négocié avec une délégation sénégalaise ;; on a aussi négocié les allocation de retraite ; si vous travailler en France pendant 1, 2 ou 3 ans vous avez le droit de réclamer une pension à 60 ans. On vous paye une pension proportionnelle à vos cotisations. A Goudiry, lorsque l'on paye les pensions c'est la queue sur plus d'un kilomètre.

Nous n'avons jamais hésité à envoyer de lettres de protestation. La carte de séjour a été instituée à partir de 1975 avec VGE... Giscard d'Estaing. .. Il y avait cependant des faveurs pour les Sénégalais qui avaient des cartes de 5 ans contre 3 ans pour les Maliens et les Mauritaniens. C'est avec François Mitterrand que la durée de validité a été portée à 10 ans.

Aspirations migratoires et projets personnels

Notre objectif au départ, celle de la première génération de migrants était motivée par le souci de remplacer le cheptel mort au cours de la sécheresse. Nous, notre troupeau était décimé en 1967. Il y avait aussi la péripneumonie. . J'étais un bon jaarga c'est à dire un propriétaire de vaches. Je connaissais la généalogie du

troupeau. Quand une vache mourait je pleurais. Même si je marchais pieds nus quand on me considérait comme un jaarga j'étais fier. Je ne suis pas comme mes enfants qui ne vont même pas voir le troupeau.

Puis on a commencé à acheter de vaches, se marier, construire en banco.... pas d'immeubles à louer...c'est plus tard...on était content d'avoir du lait de vache... aujourd'hui c'est le lait en poudre.

La seconde génération de migrants s'est orientée vers le développement en creusant des puits modernes. A notre retour, nous nous sommes dits qu'on pouvait faire comme les Blancs. Nous pouvions aménager et développer nos villages. Nous sommes venus avec les ONG, avec le assaair

Quand je suis revenu ici en 1983. On pouvait compter sur le bout des doigts les réalisations du gouvernement. Il n'y avait pas 18 villages où l'on peut relever des réalisations...le forage date de 1978 à Goudiry sinon il ya un puit ici, un autre à Drayaabé, Sinthiou Alassane, Goudiry Foulbé et ... c'était tout. Le PEDES0 avait installé des puits pour le troupeau...

Avec le Baganda on a dit qu'on pouvait mettre en place la culture attelée, des puits modernes, des banques de céréales, les cases de santé, C'est la seconde génération de migrants qui participaient à distance aux projets de codéveloppement. Aujourd'hui les villages de Tounqué, Toumoughel, Cashi, Diarenbol, Bagnou ont des châteaux d'eau grâce à l'émigration. Avant, le gouvernement n'a rien fait. c'était .. Il fut un temps où l'Etat n'existait pas. A Goudiry chef lieu de circonscription il y avait un bureau de poste mais ailleurs ce sont les migrants qui ont construit. Aujourd'hui des châteaux d'eau existent un peu partout grâce à l'émigration.

Les relations avec les migrants

Au sujet des relations entre les élus et les migrants.... Je n'ai pas de compte à rendre aux migrants... ils ne font pas partie de ceux qui me choisissent. Ils ne sont pas électeurs. Il faut du respect et réciproquement.... Je viens de recevoir une lettre de mes parents de Mantes-la-Jolie. Le 6 mai je vais recevoir le président du Conseil général des Yvelines. Je vais le faire avec plaisir avec les notables et le Conseil municipal pour lui dire que nous sommes au courant des projets déposés par les migrants et nous les soutenons et les défendons. Je l'ai fait par écrit je vais le faire publiquement avec tous les notables du village et le Conseil municipal. Si nous sommes associés au début des projets il n'y a pas de problème mais si un petit migrant se présente sans adopter l'attitude respectable en petit toubab nous ne le suivront pas.... Les migrants sont ici chez eux...Ils ont leurs familles ici...Si nous sommes logiques avec nous mêmes nous devons nous entendre. Le respect est réciproque. J'ai vécu 15 ans en France quand c'était plus difficile... à l'époque des caves où l'on range le vin alors qu'ils vivent aujourd'hui dans des foyers modernes. Je n'ai aucun complexe vis-à-vis des migrants.

Nous avons connu quelques difficultés avec les migrants au sujet de l'ouverture d'un compte pour la contrepartie requise pour le suivi technique du projet. Ils se plaignaient des droits à verser. Nous leur rappelons qu'ils ont payé mais qu'il y a aussi la contribution du Sénégal dans les projets donc des populations locales. Ils ne doivent pas l'oublier. Si l'Etat n'avait pas initié la coopération bilatérale avec la France il ne se passerait rien. Chacun sa place...

Sur le retour des migrants

Ce qui m'étonne et m'inquiète aujourd'hui c'est l'attitude de la nouvelle génération de migrants. Ils n'envisagent leur retour qu'à la retraite. De notre temps si quelqu'un ne revenait pas au bout de quatre ans on le faisait venir par des moyens mystiques... A 65 ans tu as fini les ¾ de ta vie... il ya beaucoup de cas comme ça. Nos Etats ne facilitent pas la création d'entreprises par les jeunes et c'est dommage... il y a aussi qu'on ne peut pas transférer les choses qui fonctionnent en Europe. Il faut connaître l'environnement des affaires ici. Moi, à mon retour au Sénégal, je suis allé en Casamance en 1981 pour rencontrer les jeunes, la SAED, au PEDES0, USAID Bakel, les CES... Quand je suis parti en migration j'étais analphabète... j'avais mes boucles d'oreille pour conjurer le mauvais sort qui accablait ma mère.

**La dimension locale de la dialectique migration et développement
Le cas France – Sénégal**

Guide d'entretien N°1 – Phases I, II et III

Destiné aux représentants des institutions sénégalaises et françaises (Ministères, Directions, PAISD...) et internationales (AFD, DUE, PNUD-OIM (ICMD), BIT, BSH) et des réseaux (CONGAD, REMIDEV, EU-NOMAD, PS-Eau, CUF...).

1. Présentation :

- a. Présentation de l'organigramme de votre institution ?
- b. Quelles sont vos attributions/missions spécifiques ?
- c. Quelle est la place des « phénomènes migratoires / migrants » dans ces missions ? De quels « phénomènes migratoires / migrants » s'agit-il ? (immigration/émigration, géographie interne/internationale, individuelle/collective, profil sociologique...)

2. Migration et développement local (perception et pratiques – rétrospectif et prospectif) :

- a. Quel(s) lien(s) existe(nt) aujourd'hui entre migration et développement local ?
- b. Quel rôle / Quelle(s) plus-value(s) envisagez-vous pour les migrants à l'échelle du développement des collectivités locales ? (social, économique, gouvernance, partenariat, innovation, autres...)
- c. Quels sont les secteurs où ces plus-values de l'articulation « migration et développement local » vous semblent les plus pertinentes ?
- d. Quels sont les expériences / projets / dispositifs que vous avez identifiés à cette échelle en général au Sénégal ? Plus particulièrement à Dakar / dans la moyenne vallée du Fleuve Sénégal ? Hors du Sénégal ?
- e. Quels types de dispositifs faudrait-il mettre en place pour optimiser l'apport des migrants au développement local dans les territoires d'origine et de destination ? (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?)

3. Quel(s) partenariat(s) pour une problématique transversale ?

- a. Quel partenariat avez-vous noué avec d'autres structures/institutions/programmes dans le cadre de cette dialectique « migration et développement local » ?
- b. Participez-vous aux dynamiques interministérielles sur la migration et le développement ? Quel intérêt voyez-vous dans ce processus ? Quelle place (i) les collectivités locales / (ii) les migrants... doivent-ils occuper dans cette concertation ?
- c. Quel(s) lien entretenez-vous avec les partenaires de co-opération décentralisée ? Quel(s) intérêt(s) les partenaires de co-opération décentralisée ont-ils à impliquer les migrants dans les processus territoriaux de développement ? (développer...)
- d. Qu'est ce qu'un candidat au départ peut-il attendre des autorités locales en termes d'appui ou de soutien ?
- e. Qu'est ce qu'un migrant peut attendre des autorités locales à son retour ?

Documents à récupérer :

- Organigramme.
- Texte de référence (lois, décrets, notes de synthèse...).
- Tout document concernant les initiatives/ projets / dispositifs (présentation, fiche, rapports...).
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

La dimension locale de la dialectique migration et développement Le cas France – Sénégal

Guide d'entretien N°2 - Phase II

Destiné aux autorités locales concernées par la dialectique migration-développement local [élus locaux (Présidents de Cté Rurales, Présidents de Conseils régionaux autres élus), autorités coutumières, autorités religieuses, techniciens des Agence Régionales de Développement...].

1. Au sujet du profil migratoire du territoire :

- Quelles sont les dynamiques démographiques de votre collectivité ?
- Quels sont les « phénomènes migratoires » qui la caractérisent ?
 - Immigration ? (internes ? internationales ? depuis où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Emigration ? (internes ? internationales ? vers où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Histoire et géographie des parcours ? Profil sociologique ?

2. Migration et développement local :

○ Liens, rôle, impacts :

- Quel(s) lien(s) existe(nt) aujourd'hui entre migration et développement local ? Quels sont les acteurs locaux qui ont un lien avec la migration ? Nature du lien ? (cf. **diagramme de Venn**)
- Quel type de relations entretenez-vous avec les immigrants/émigrés de votre collectivité ? (sont-ils élus ? avez-vous une convention de partenariat ? allez-vous régulièrement à leur rencontre ?)
- Tirez-vous des profits de la migration dans votre localité ? (taxes locales, projets spécifiques, partenariats de coopération décentralisée, innovation...).
- Avez-vous des expériences concrètes à valoriser concernant cette articulation entre la migration et le développement local ? (détailler réussite et échec).
- Peut-on parler de plus-value ou de moins-value des migrations pour votre collectivité locale ? Quels sont les impacts des investissements des migrants sur la vie socio-économique des populations et le développement de votre collectivité ? (y compris les éventuelles disparités territoriales).

○ Processus de développement local : quelle place pour les migrants ?

- Comment les questions de mobilité sont-elles prises en compte dans votre collectivité ? A quelle échelle ? (famille, village, collectivité ?)
- Les migrants sont-ils associés au processus de planification territoriale (PLD, PIC, PDRI...) ? A quel moment ? (cf. situer les temps sur le **cycle de projet de développement local**)
- Parmi les compétences transférées dans le cadre des lois de décentralisation, quelles sont celles qui intéressent le plus les migrants ? Quels autres secteurs intéressent aussi les migrants ?
- Valorisez-vous l'expertise des migrants de retour / les compétences des immigrants ? Si oui comment ?

○ Projets de développement portés par les migrants ?

- Quelle est votre appréciation des projets portés par les migrants ? Le conseil des élus est-il associé ? Si oui, à quelle étape du projet ? Comment ??

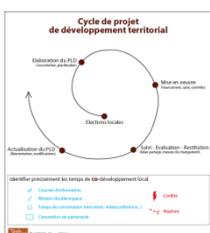
3. Quel(s) partenariat(s) autour des dynamiques de co-développement ?

○ Avec les migrants :

- Quel type de collaboration préconisez-vous avec les migrants ? Quels mécanismes d'échange, de concertation et/ou outils de communication peuvent être élaborés ?
- Quels sont les défis / pièges à relever ? Les atouts à développer ?

○ Avec les collectivités d'origine / d'accueil des migrants ?

- Quelles relations entretenez-vous avec les autorités des territoires d'origine / de destination ?
- Quel partenariat de coopération décentralisée avez-vous développé avec ces CT ?



- Quels enjeux / intérêts communs avez-vous identifié entre votre territoire et ces CT ? Certains de ces enjeux ont-ils été révélés par les migrants ?
 - **Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser l'apport des migrants au développement local dans les territoires d'origine et de destination ?**(pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?)
-

Documents à récupérer :

- Documents de planification.
- Liste des conseillers territoriaux (et place des émigrés/immigrés dans le conseil)
- Dispositif de concertation local impliquant les migrants (règlement intérieur, mécanisme...)
- Convention de partenariat entre la collectivité (ou le village) et les représentants des migrants.
- Tout document concernant les initiatives/ projets / dispositifs (présentation, fiche, rapports...).
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

La dimension locale de la dialectique migration et développement Le cas France – Sénégal

Guide d'entretien N°3 – Phase II

Destiné aux acteurs locaux concernés par la dialectique migration-développement local [OSC, OCB, GPF, ASUFOR, APE, ASACO, entrepreneurs, association de contact des associations de migrants, associations de / individus migrant(e)s de retour...].

Ces entretiens peuvent être menés soit individuellement, soit en focus group.

Préalable : Etablir rapidement avec les autorités locales (**Guide d'entretien N°2**) une cartographie des acteurs locaux, en soulignant ceux qui ont un rapport proche ou lointain avec les migrants.

4. Présentation :

- a. Qui êtes-vous ? Quel rôle jouez-vous dans le processus de développement territorial (planification, concertation, mise en œuvre ? connaissances du PLD ?)
- b. Quelles relations entretenez-vous avec la migration ? (objectifs, contenu, rythme)

2. Migration et développement local (perception et pratiques – rétrospectif et prospectif) :

- a. Comment comprenez-vous le lien entre migration et développement local ? Que vous évoque-t-il ? Quelles expériences avez-vous dans ce domaine ?
Listez des exemples de dispositifs, de programmes et de réalisations menés autour de ce rapport entre « migration et développement local ».
- b. Quelles perceptions - positives et négatives - avez-vous des migrants en tant qu'acteurs de développement local ? Quelles sont les plus-values et les moins-values de l'implication des migrants dans le développement de votre collectivité ? (y compris les éventuelles disparités territoriales).
- c. Quels sont les principaux secteurs de développement territorial propices à une forte implication des migrants ? (cf. gouvernance, compétences transférées, innovations et/ou activités de l'interlocuteur).
- d. Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser l'apport des migrants dans vos projets au quotidien ? (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?).
- e. Le fait migratoire est-il considéré à l'échelle locale comme un enjeu du territoire ?

3. Quel(s) partenariat(s) pour une problématique transversale ?

- a. Quelles formes de collaboration entretenez-vous avec les migrants ? (convention, outils de co-développement) ?
- b. Quel type d'accueil faut-il éviter pour que renforcer les synergies entre Migration et développement local ? Comment éviter les conflits, tensions ou rivalités entre les acteurs du développement local et les migrants ?

Documents à récupérer :

- Tout document concernant les expériences vécues autour du lien migration et développement local (rapport, fiches, courrier...).
- Convention de partenariat avec les migrants.

Liste des personnes ressources (dont les migrants) à contacter sur cette problématique.

La dimension locale de la dialectique migration et développement Le cas France – Sénégal

Guide d'entretien N°4 – Phases I et II

Destiné aux représentants des associations de migrants, internes et internationaux, en France et au Sénégal.

4. Présentation :

- Qui êtes-vous ? Représentez-vous une association / fédération de la diaspora ?
- De quel pays / région / collectivité / localité êtes-vous originaires ?
- Dans quel pays / région / collectivité / localité êtes-vous résident ? (rappel du parcours)

5. Quel rôle pour les migrants dans les politiques de développement local ?



- Qu'évoque, chez vous l'articulation entre « migration » et « développement local » ?
- Avec quels types d'acteurs locaux avez-vous des relations ? Nature des liens ? (cf. diagramme de Venn)
- Quelle appréciation faites-vous des collectivités locales en général et des lois sur la décentralisation en particulier ? (rôle des élus, compétences transférées, acte III...)
- De quelle responsabilité vous sentez-vous investi(e) dans votre collectivité d'origine ?
 - Quel rôle ? (citoyens/étranger, acteurs, partenaires ?)
 - Quelle plus-value ? (financements, compétences, innovation, partenariat, plaidoyer ?)

Avez-vous répondu à ces attentes ? Qu'avez-vous fait pour ce territoire ? (lister)

- De quelle responsabilité vous sentez-vous investi(e) dans votre collectivité d'accueil ?
 - Quel rôle ? (citoyens/étrangers, acteurs, partenaires ?)
 - Quelle plus-value ? (financements, compétences, innovation, partenariat, plaidoyer ?)

Avez-vous répondu à ces attentes ? Qu'avez-vous fait pour ce territoire ? (lister)

6. Quelles pratiques de co-développement local (rétrospectives et prospectives) :



- Quel regard portez-vous sur les autorités locales ? (cf. conflit autour des espaces de pouvoir)
- Pouvez-vous revenir sur vos expériences de co-opération avec les autorités locales ?
 - Comment les questions de mobilité sont-elles prises en compte dans votre collectivité ? A quelle échelle ? (famille, village, collectivité ?)
 - Etes-vous associés au processus de planification territoriale (PLD, PIC, PDRI...) ? A quel moment ? Comment ? (cf situer les temps sur le cycle de projet de développement local)
 - Parmi les compétences transférées dans le cadre des lois de décentralisation, quelles sont celles qui vous intéressent le plus ? Quels autres secteurs de développement vous intéressent aussi ?
 - Pensez-vous à articuler vos propres projets avec les dynamiques locales de développement ? Suivant quels principes (méthode de concertation, cadre de conventionnement, moyens mobilisés...) ?
 - Quelles sont les atouts et les limites de cette articulation entre migration et développement local ?
- Que types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser les plus-values des migrants internes et internationaux dans les politiques de développement local ? Y compris ceux destinés à favoriser l'insertion des migrants, le respect des droits et le vivre ensemble ? (en termes de dispositifs innovants, de réformes de l'existants, etc.).
- Comment envisagez-vous la mobilisation / l'implication de vos enfants (« seconde génération ») ou des récents primo-arrivants dans le développement local ?

7. Quel(s) partenariat(s) autour des dynamiques de co-développement ?

- a. Quelle relation les autorités de votre terroir entretiennent-elles avec les autorités des territoires ou vous résidez ? Y a-t-il des partenariats de co-opération décentralisée ? Si oui, autour de quelle problématique commune (communauté d'intérêt) ?
- b. Connaissez-vous des initiatives de co-développement qui mettent en synergie les enjeux des territoires d'accueil, d'origine et de vos associations de migrants ?
- c. Y a-t-il des dynamiques de triangulations intéressantes à développer entre les territoires d'origine et les différents territoires d'accueil ? [ex. Matam / Dakar / Yvelines ?]

Documents à récupérer :

- Tout document concernant les expériences vécues autour du lien migration et développement local (rapport, fiches, courrier...).
- Convention de partenariat avec les collectivités locales.
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

La dimension locale de la dialectique migration et développement

Le cas France – Sénégal

Guide d'entretien N°5 – Phase II

Destiné aux partenaires de co-opération et de co-développement[collectivités en coopération décentralisée, ONG, bureaux d'études...]

4. Au sujet du profil migratoire du territoire (en co-opération) :

- a. Quelles sont les dynamiques démographiques de votre collectivité ?
- b. Quels sont les « phénomènes migratoires » qui la caractérisent ?
 - Immigration ? (internes ? internationales ? depuis où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Emigration ? (internes ? internationales ? vers où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Histoire et géographie des parcours ? Profil sociologique ?

5. Migration et développement local (perception et pratiques – rétrospectif et prospectif) :

- a. Comment comprenez-vous le lien entre migration et développement local ? Que vous évoque-t-il ? Quelles expériences avez-vous dans ce domaine ?

Listez des exemples de dispositifs, de programmes et de réalisations menés autour de ce rapport entre « migration et développement local ».
- b. Quelles perceptions - positives et négatives - avez-vous des migrants en tant qu'acteurs de développement local ? Quelles sont les plus-values et les moins-values de l'implication des migrants dans le développement de votre collectivité ?
- c. Quels sont les principaux secteurs de développement territorial propices à une forte implication des migrants ? (cf. gouvernance, compétences transférées, innovations...).
- d. Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser l'apport des migrants au développement local dans les territoires d'origine et de destination ? (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?).

6. Quel(s) partenariat(s) autour des dynamiques de co-développement ?

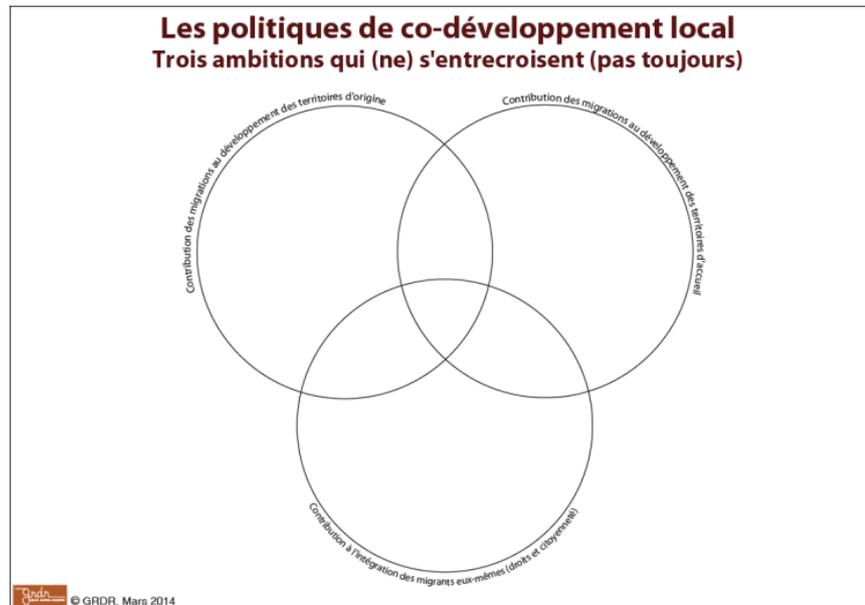
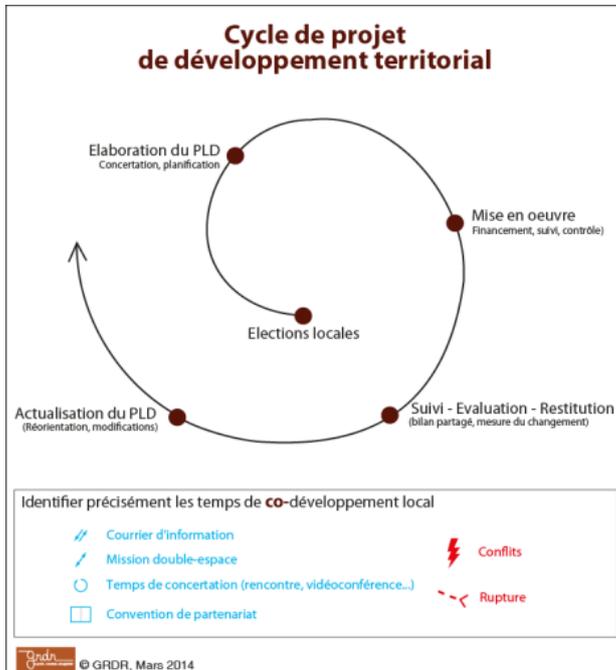
- a. Avec les migrants :
 - Quel type de collaboration préconisez-vous avec les migrants ? Quels mécanismes d'échange, de concertation et/ou outils de communication peuvent être élaborés ?
 - Quels sont les défis / pièges à relever ? Les atouts à développer ?
- b. Avec les collectivités d'origine des migrants ?
 - Quelles relations entretenez-vous avec les autorités des territoires d'origine ?
 - Quel partenariat de coopération décentralisée avez-vous développé avec ces CT ? Quelle place occupent les migrants dans ce partenariat ? (cf. convention, outils de concertation...)
 - Quels enjeux / intérêts communs avez-vous identifiés entre votre territoire et ces CT ? Certains de ces enjeux ont-ils été révélés par les migrants ?

Documents à récupérer :

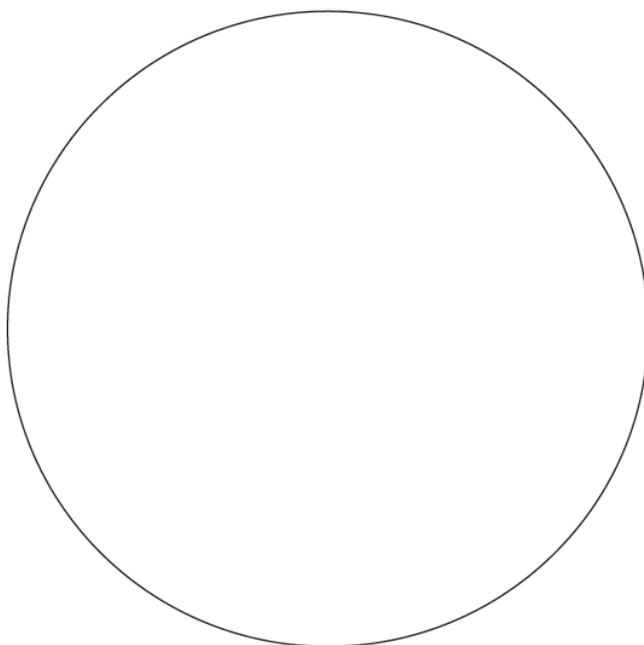
- Tout document concernant les initiatives/ projets / dispositifs Mig-DL (fiche, rapports...).
- Liste des conseillers territoriaux (et place des émigrés/immigrés dans le conseil)
- Dispositif de concertation local impliquant les migrants (règlement intérieur, mécanisme...)
- Convention de partenariat entre collectivités d'origine et d'accueil. Place des migrants ?
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

La dimension locale de la dialectique migration et développement Le cas France – Sénégal

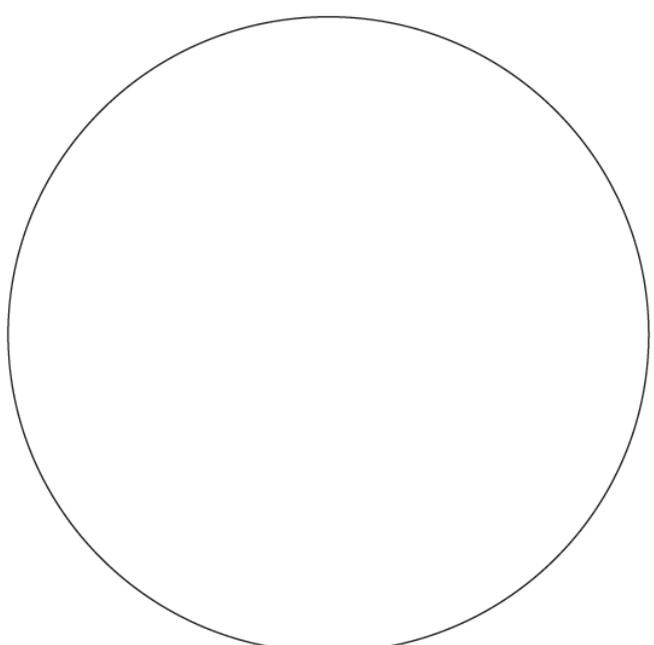
Trois outils d'animation : pour davantage de détail, cf. [Rapport annexe](#) : pp. 78-78.



Pour une co-opération de territoire à territoire Les migrants au coeur des réseaux de "co-développement local"



Collectivité locale d'origine...



Collectivité locale d'accueil...

Mode d'emploi du Diagramme de Venn

Destiné aux partenaires de co-opération et de co-développement [collectivités en coopération décentralisée, ONG, bureaux d'études...]

Le Grdr utilise cet outil de développement local pour identifier et représenter les acteurs sur leur territoire ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux et les partenariats qu'ils tissent avec l'extérieur (migrants, coopération décentralisée).

[cf. Outil Diagramme de Venn – Guide méthodologique – La monographie, un outil d'animation et de concertation, PP. 24-25].

Dans le cadre des animations sur le « double-espace » de la migration, cet outil a été adapté et permet de questionner / interroger /représenter le rôle des migrants, à la fois acteurs et partenaires de leurs territoires d'origine comme d'accueil.

[cf. Outil N°12 – Guide méthodologique – A la rencontre des migrants et de leurs partenaires, PP. 35-36].

L'intérêt de ce diagramme réside surtout dans les échanges qu'il peut susciter entre les participants du/des focus group à l'échelle des territoires [dans le cadre d'animation longue dans chaque localité, il est important de réunir chaque groupe, femmes, jeunes, artisans, migrants, indépendamment].

Objectifs :

- Recenser les personnes et les organisations les plus importantes du village, et faire ressortir l'importance des institutions territoriales (autorités, services déconcentrés).
- Identifier les relations entre elles, les interactions, les conflits potentiels et comprendre comment les populations les perçoivent.
- Préciser la place et le rôle des « migrants », individuels et collectifs, vus par eux-mêmes et par les autres acteurs (cf focus group).

Mise en œuvre (extrait des guides, cf. ci-dessus) :

- ❖ **Réunir le premier groupe**, présenter les objectifs et expliquer comment réaliser le diagramme,
- ❖ **Lister les organisations**, les groupements locaux et les institutions, en précisant : nom et type d'organisation, nombre d'adhérents, date de création / de récépissé, domaines d'activités, réalisations, partenaires, sources de financement.
- ❖ **Pour évaluer l'importance de chaque organisation** de manière plus objective, attribuer une note entre 1 et 5 pour chaque critère.

Nom et taille de l'organisation (nombre d'adhérents)	Dynamisme (nombre d'actions, accords de partenariats, fréquence de réunions, implication et mobilisation des membres)	Influence (nombre de personnes influentes, importance dans la prise de décision)	Total sur 15
---	--	---	-----------------

Cet exercice demande un peu plus de temps mais donne une meilleure fiabilité de l'analyse.

- ❖ **Représenter le village / la collectivité** par un cercle ou un carré, placer l'imam et le chef de village ainsi que les organisations dans des ronds plus ou moins grands selon la note attribuée.
- ❖ **Représenter les relations entre les personnes**, institutions et les organisations par des traits (pointillés si les relations sont faibles, fins si elles sont moyennes, forts si elles sont bonnes, flèches si conflits),
- ❖ **Recommencer le diagramme** avec les autres groupes (hommes et femmes), et réaliser en parallèle un diagramme des partenariats en demandant :
 - les relations des organisations avec des intervenants extérieurs (ONG, migrants, institutions gouvernementales, etc.)
 - la nature de la relation en terme de proximité, de poids, de type (technique ou financière).

Auprès des ressortissants

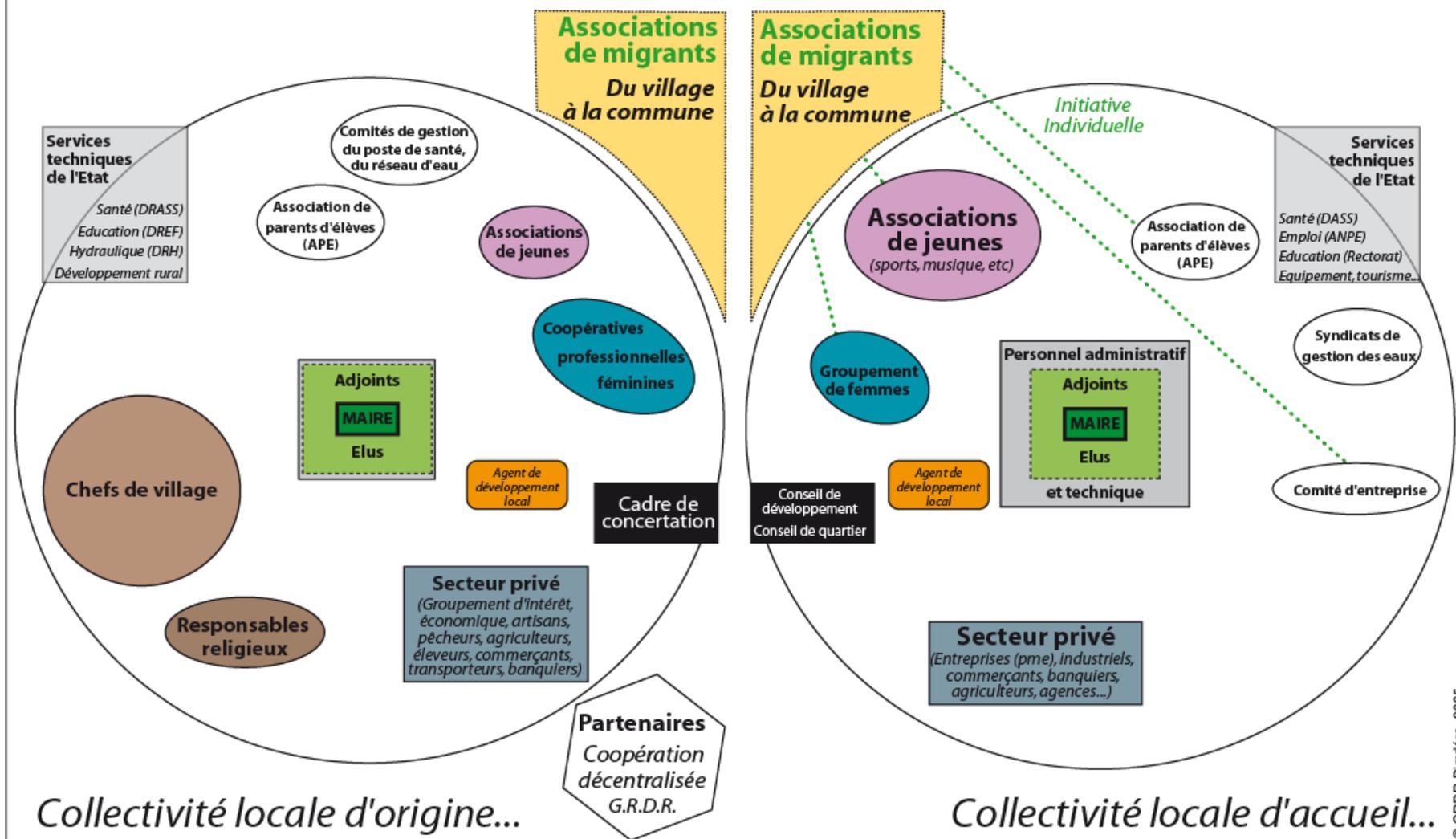
Les **Diagrammes de Venn des territoires d'origine et de vie** sont réalisés **par les ressortissants** sur le même schéma que pour le diagnostic territorial. Cette animation permet de définir le degré de connaissance des territoires par les ressortissants et leur implication dans le développement local. Il peut souligner la différence de perception et de représentation entre les acteurs locaux qui voient les migrants comme des *partenaires potentiels* de leurs territoires d'origine et les migrants eux-mêmes se qualifiant d'*acteurs* de ces territoires.

La connaissance des acteurs des deux territoires par les ressortissants leur permet d'être les moteurs des projets de co-opération décentralisée équilibrée.

Exemple de Diagrammes de Venn comparés sur le « double-espace » :

Pour une co-opération de territoire à territoire

Les migrants au coeur des réseaux de "co-développement local"



© GRDR-Pimodéro, 2005.